

Chaire de migration, droit et société
Laboratoire d'études des processus sociaux
Centre de droit des migrations
Université de Neuchâtel
A.-L. Breguet 1
CH - 2000 Neuchâtel

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
Mémoire de Master en Sciences Sociales

Pilier Migration et citoyenneté

Carolina Toletti



(Re)construisant un *home*

*Expériences et pratiques quotidiennes
de jeunes adultes requérant-e-s d'asile*

Directrice de mémoire : Christin ACHERMANN

Expert·e : Carolin FISCHER

carolina.toletti@unine.ch

Rue du Roc 3, 2000 Neuchâtel

24 mai 2019

Dessin de Yared : « cheminer ma vie »

Une vie, c'est une histoire.

Et une histoire n'est pas forcément un conte de fées.

Elle est quelque chose qui arrive à quelqu'un, qui le conçoit ou le déçoit, le fait ou le défait,

souveraine et immuable, intransigeante et inexorable.

Ce qui importe, c'est ce qu'on en tire, pas ce qu'on y laisse.

**Yasmina Khadra
« L'Écrivain » (2001)**

RÉSUMÉ

En Suisse, 37% des personnes requérant-e-s et (RA) et admises provisoirement (AP) ont moins de 20 ans (OFS, 2017) et sont donc en âge de (pour)suivre une éducation et/ ou une activité professionnelle. Ils-elles attendent en moyenne une année et demie pour la réponse à leurs demandes d’asile (SEM, 01.01.2018a) restant en dehors de la formation et/ou du marché de travail, en vertu de leur statut légal, dans une étape charnière de leur vie. La majorité des études sur la population de l’asile s’intéressent surtout aux enfants ou aux adultes, négligeant les expériences particulières des jeunes adultes (Wiseman, 2016 ; Sirriyeh, 2008).

À travers la lentille du *home*, j’ai donc cherché à comprendre comment les jeunes adultes RA s’approprient au quotidien des espaces physiques et sociaux dans un nouveau pays. Cette compréhension permet de rendre compte de leur agencéité, ou de la façon dont ils négocient leur appartenance et inclusion dans les nouveaux environnements de vie, tout en composant avec leurs biographies, contextes socio-culturels et structure externe d’opportunités. Il s’agit d’une étude qualitative qui suit la méthode d’étude de cas multiples, afin d’examiner les phénomènes dans leur complexité et en profondeur et qui utilise différentes techniques de récolte de données – entretien narratif avec la carte réseau (Altissimo, 2016) et entretien semi-structuré (Flick, 2014). La méthode de traitement de données est inspirée de la *grounded theory* (Corbin & Strauss, 1990, 2008). Dans l’analyse, j’ai privilégié la singularité de chaque cas et la diversité des résultats, plutôt que leur régularité ou généralisation.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier les participant-e-s de cette étude qui m'ont donné de leur temps, se sont ouverts à moi, m'ont fait confiance et délivré en détail leur parcours de vie avec toutes leurs joies et souffrances. Je voulais souligner à quel point je vous suis reconnaissante, vous rencontrer a changé qui je suis et comment je vois le monde.

Je tiens aussi à remercier Marie Saulnier Bloch, coordinatrice et conseillère du projet InVaude qui m'a reçu bras ouverts, me permettant de faire un stage dans ce dispositif innovant et profondément humain, mais aussi d'entamer cette recherche. Au-delà de la richesse des expériences pratiques, merci de m'avoir toujours soutenu dans ma recherche, partager pensées et réflexions critiques.

Mes remerciements s'adressent également à ma directrice de mémoire, la professeure Christin Achermann ainsi qu'à Damian Rosset, assistant-doctorant, pour leur accompagnement, critiques et relectures avisées.

Merci aussi à ma famille qui a toujours été à mes côtés et m'a encouragé tout au long de cette période. Mes parents, vous êtes ma joie et source d'inspiration, merci pour votre amour et soutien inconditionnels. Merci à ma maman pour son écoute et ses relectures après ses journées de travail.

Merci enfin à mes amis avec qui j'ai pu partager peines mais avant tout joies, dans l'expérience unique de réaliser un mémoire. Toutes les journées ensembles à la bibliothèque et pauses café resteront gravées dans ma mémoire. Merci pour ces belles années universitaires en votre compagnie.

TABLE DES MATIERES

PARTIE I	8
INTRODUCTION	8
1. Premiers questionnements	8
2. Intérêts de la recherche	9
3. Groupe cible	11
3.1. Pourquoi les jeunes adultes requérant-e-s d’asile ?	11
3.2. Projet InVaud	14
4. Objectifs et questions de recherche	16
5. Plan du rapport	17
PARTIE II	19
MISE EN CONTEXTE	19
1. Chiffres et tendances actuelles	19
2. Historique de la politique d’asile	21
2.1. Au niveau international	21
2.2. Au niveau de la Suisse	24
3. Politique fédérale et cantonale sur l’asile	26
3.1. Loi Fédérale sur l’Asile (LAsi)	26
3.2. Procédure d’asile (jusqu’à fin février 2019)	26
3.3. Permis de séjour relevant de l’asile	28
3.4. L’accueil et l’assistance des requérant-e-s d’asile	29
3.5. Programmes d’intégration à l’égard de la population de l’asile	31
PARTIE III	33
CADRE THÉORIQUE	33
1. Le <i>home</i> dans le cadre de l’asile	33
2. Le concept de <i>home</i>	36
2.1. Un besoin existentiel	36
2.2. Un concept polysémique – <i>home</i> matériel et relationnel	36
2.3. Un concept complexe – attributions de sens et de sentiments	37
2.4. Un processus social dynamique et continu	37
3. Cadre conceptuel d’analyse du <i>home</i>	38
3.1. Dimensions conceptuelles du <i>home</i>	39
3.1.1. Domesticité	40
3.1.2. Matérialité	40
3.1.3. Spatialité	41
3.1.4. Temporalité	42
4. Réseaux sociaux	43

4.1.	Dans une perspective migratoire	43
4.2.	Approche des réseaux sociaux et le « capital social »	44
PARTIE IV	47
MÉTHODOLOGIE	47
1. Orientations épistémologiques	47
2. Méthodologie de recherche	47
2.1.	Design de recherche : Étude de cas	48
3. Accès au terrain : Stage InVaud	49
3.1.	Position du chercheur	50
4. Choix des participant-e-s	51
4.1.	Principes éthiques	52
5. Techniques de récolte des données	53
5.1.	Entretien narratif combiné avec la carte réseau (Altissimo, 2016)	53
5.2.	Entretien semi-structuré (Flick, 2014).....	55
6. Méthodes de traitement des données	56
6.1.	Codage théorique	56
6.2.	Particularités de l'entretien réseau	56
6.3.	Difficultés	57
PARTIE V	58
ANALYSE DES DONNÉES	58
1. Mazn	59
1.1.	Présentation biographique	59
1.2.	Les voies du <i>homing</i>	62
1.2.1.	Des lieux	62
1.2.2.	Des relations avec les autres	66
1.2.3.	Entre aspirations et contraintes	68
1.2.4.	Synthèse	70
2. Sam	71
2.1.	Présentation biographique	71
2.2.	Les voies du <i>homing</i>	73
2.2.1.	Des lieux	73
2.2.2.	Des relations avec les autres	79
2.2.3.	Entre aspirations et contraintes	81
2.2.4.	Synthèse	82
3. Jyln	84
3.1.	Présentation biographique	84
3.2.	Les voies du <i>homing</i>	87
3.2.1.	Des lieux	87

3.2.2. Des relations avec les autres	89
3.2.3. Entre aspirations et contraintes	91
3.2.4. Synthèse	93
4. Haoua	94
4.1. Présentation biographique	94
4.2. Les voies du <i>homing</i>	97
4.2.1. Des lieux	97
4.2.2. Des relations avec les autres	100
4.2.3. Entre aspirations et contraintes	102
4.2.4. Synthèse	103
5. Yared	104
5.1. Présentation biographique	104
5.2. Les voies du <i>homing</i>	106
5.2.1. Des lieux	106
5.2.2. Des relations avec les autres	109
5.2.3. Entre aspirations et contraintes	110
5.2.4. Synthèse	112
6. Discussion	113
PARTIE VI.....	118
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	118
1. Limites et ouverture	120
PARTIE VII	122
BIBLIOGRAPHIE	122

PARTIE I

INTRODUCTION

1. PREMIERS QUESTIONNEMENTS

Un nombre croissant de personnes fuyant des « conflits armés ou la persécution » et qui ont « besoin d'un refuge » sont aujourd'hui confrontées au défi de trouver un *lieu* dans le monde où s'établir. À travers la reconnaissance internationale de leur statut de réfugié-e, la population de l'asile cherche la sécurité dans des pays voisins et l'aide des États et organisations (HCR, 2016).

Le rapport de l'OCDE (2016 : 6) atteste que : « Les pays de l'OCDE [35 Etats membres dont la Suisse] sont confrontés à une migration humanitaire d'une ampleur sans précédent. Dans la plupart d'entre eux, le nombre de réfugié-e-s et de personnes nécessitant une protection internationale – incluant les réfugié-e-s réinstallé-e-s – augmente ». Mais, comme le remarquent Brun et Fabos (2015), il y a de plus en plus de personnes vivant sans statut légal de « réfugié-e » et/ou sans accès à la citoyenneté.

Malgré une tendance à la baisse, la Suisse continue d'accueillir un nombre significatif de personnes sollicitant leur protection, avec une proportion de 1,9 requérant-e-s d'asile (RA) par 1000 habitants en 2017 (2,2%), se situant au-dessus de la moyenne européenne de 1,2 RA pour 1000 habitants (1,4%) et notamment de l'Allemagne (1,9%) ou de la Belgique (2,1%) (SEM, 28.01.2019).

Dans ce contexte, je me suis d'abord intéressée aux perceptions et expériences d'intégration (ou d'exclusion) de jeunes adultes RA qui cherchent un refuge et à s'insérer socio-professionnellement dans un pays d'accueil. J'ai donc développé mon cadre théorique autour du concept d'intégration, en soulevant sa complexité et ses multiples implications normatives et idéologiques (Gauthier et al., 2010). Puis, j'ai décrit ma conception de l'intégration, en m'appuyant sur Schnapper (2007) qui la considère comme une notion théorique qui ne correspond pas exactement à la réalité mais qui peut aider à décrire certains aspects du monde social. Dans cette perspective, sociologique et analytique, l'intégration est perçue comme un processus social non-linéaire, multidimensionnel (légal, normatif, fonctionnel, social, etc.) et à double-sens où tous les acteurs, individus, institutions et société, ont un rôle à jouer.

Par ailleurs, pour me distancier d'une conception ethno-nationaliste, j'ai voulu m'intéresser aux réseaux sociaux des jeunes RA adoptant le *network map interviews*

(Altissimo, 2016) des méthodes réseaux. En effet, une autre façon d'appréhender l'intégration peut se faire à travers « l'inscription des individus dans des liens interpersonnels (ou réseaux sociaux) », alors que leur absence ou faiblesse évoqueraient un isolement social (Garazeth et Modetta, 2006 : 16).

Pourtant, au long de la récolte des données et des premières analyses, je me suis rendu compte d'un certain écart entre les discours et expériences des jeunes RA et le cadre d'analyse des paramètres nationaux d'intégration. Les participant-e-s m'ont parlé de l'importance, dans leurs parcours de vie actuelle, de l'identification simultanée à différents « espaces » matériels et relationnels, réels et imaginaires, concrets et symboliques et qui sont présents au-delà du temps. Leur expérience humaine de mobilité a fait apparaître quelque chose de plus essentiel qui est de persévérer dans l'existence, encore et toujours plus (Spinoza¹), malgré l'éloignement, l'attente et l'incertitude.

Je me suis alors rapprochée du concept de *home* avec ses processus multi-scalaires et transnationaux (Boccagni, 2017 ; Brun & Fábos, 2015 ; Taylor, 2013 ; Sirriyeh, 2008). En sortant du cadre « d'intégration » dans la société d'accueil et en me dirigeant vers celui du *home*, j'ai déplacé mon analyse vers les expériences des jeunes adultes RA qui se retrouvent dans une double transition à un nouvel espace de vie et à l'étape de vie adulte (Kirk et al., 2017), aux défis rencontrés aussi bien qu'à leur agencéité qui inclue des réseaux et des attachements en Suisse, mais aussi au-delà.

Ainsi, la lentille du *home* des migrant-e-s peut ajouter quelque chose à la compréhension de « l'intégration sociale » en ce centrant dans la façon dont la personne négocie ses appartenances et rend familier son nouveau contexte de vie et ce, dans une perspective alternative à celle de l'État (Boccagni, 2017).

2. INTÉRÊTS DE LA RECHERCHE

Dans la recherche sur les réfugié-e-s (*refugee studies*), le « refuge » est un concept hétérogène et qui est rarement défini clairement, mais deux significations principales peuvent être distinguées (Ramsay, 2017). Une première signification en tant que condition politico-légale qui se réfère à la responsabilité des États d'accueillir et d'attribuer légalement l'asile et le statut de réfugié-e. Puis, une autre signification plus existentielle du « refuge » décrivant

¹ Vuillot, A. (2000). "Amour et totalité dans l'éthique de Spinoza". *Le Philosophoire*, 11(1), 157-168. doi:10.3917/phoir.011.0157.

un espace de sécurité, privé et souvent familial : « an affective and existential sense of security and belonging » (id. : 156-157). D'ailleurs, c'est dans ce sens que Besteman (2016) parle de *making refuge* en considérant le refuge comme un processus et pas un statut politico-légal stable. Aussi Ramsay (2017 : 157) propose de rendre compte de la temporalisation du refuge qui n'est pas statique mais, au contraire, « constituted in the temporal dynamism ».

Par conséquent, Mallett (2004 : 71) associe le refuge au concept de *home* soulignant le côté « private, often familial realm clearly differentiated from public space and removed from public scrutiny and surveillance ». Ce domaine privé offre liberté et contrôle, sécurité et des possibilités de création et de régénération. Il fournit aussi un contexte d'intimité pour des relations proches et bienveillantes. Enfin, « home is just the place one takes for granted, my place, the place where I belong, feel comfortable, and can be somebody, be wanted » (Fox, 2016: 2-3).

L'expérience de la migration forcée ajoute une couche supplémentaire au puzzle de l'appartenance et de l'identité (Brun & Fábos, 2015 ; Taylor, 2013). Comment les personnes qui vivent dans des situations de déplacement continuelles font-elles leur *home* ? Dans le cadre de l'asile, celui-celle qui quitte son lieu d'origine vit non seulement un changement de lieu d'habitation, mais aussi une perte de repères sociaux-spatiaux et une transition biographique marquante (Boccagni, 2017). Ainsi, avec la migration, le concept théorique de *home* gagne de plus en plus de niveaux et d'échelles: « home should instead be appreciated as an ongoing process of emotional and relational attribution towards a variety of places, parallel to the life course of individuals and families » (Boccagni, 2017 : 106).

Cependant, la migration et le *home* sont souvent compris comme des phénomènes opposés, autrement dit, la migration est mobilité alors que le *home* est réduit à un cadre national et une conception ethno-nationalisée d'immobilité qui place les personnes en mouvement *out of place* (Brun & Fábos, 2015). Ce « nationalisme méthodologique » (Wimmer et Schiller, 2003) traverse des mécanismes internationaux et nationaux visibles à travers des politiques et statuts juridiques de fixation ou, de passage temporaire, voire permanent. Comme le souligne Brun (2015), cet état de « déplacement prolongé » est généralement considéré comme statique et même si, certainement, les personnes se sentent de cette façon, il est aussi essentiel de considérer leur mouvement et agencéité. Se concentrer uniquement sur des politiques d'appartenance exclusives ne rend pas justice à la complexité des expériences vécues par les RA (Wiseman, 2016).

Ainsi, les auteur-e-s de la migration forcée associent de plus en plus leurs réflexions sur les personnes *out of place* au concept de "mobilité", remettant en question les notions territorialisées et catégoriquement statiques de l'asile, du déplacement prolongé et du *home* (Kirk et al., 2017 ; Ramsay, 2017 ; Wiseman, 2016 ; Brun & Fàbos, 2015 ; Taylor, 2013 Mallett, 2004 ; Wimmer et Schiller, 2002). Par cette voie, ils-elles cherchent à créer un espace politique transformateur pour les personnes en situation de refuge prolongée. En effet, « a processual and open-ended understanding of home is, in my argument, the one which better matches with the actual home experience of international migrants ». (Boccagni, 2017 : 107).

Le *home* désigne à la fois un(des) lieu(x) délimité(s) et une relation émotionnelle et significative avec ce(s) lieu(x). Il implique donc des espaces tels que le logement, les pratiques de vie quotidienne d'appropriation de ces espaces et les relations interpersonnelles qui y contribuent. Mais aussi, l'attribution des sentiments d'(in)sécurité, de (non)familiarité et de (non)contrôle aux circonstances de sa vie, à la lumière des structures d'opportunités qui sont accessibles aux personnes concernées (Boccagni, 2017). Le verbe « homing » qui signifie « to go or return home ; to have a home where specified² » est utilisé par Boccagni (2017) pour désigner le potentiel évolutif qui anime tout être humain de construire et d'attacher perpétuellement un *sense of home* à ses circonstances de vie, à travers le temps et l'espace (Fox, 2016). Le *homing* est ainsi une source essentielle d'informations sur la mobilité humaine, l'appropriation de l'espace et les relations intergroupes.

3. GROUPE CIBLE

3.1. Pourquoi les jeunes adultes requérant-e-s d'asile ?

Plus de la moitié des 25,4 millions de réfugié-e-s dans le monde a moins de 18 ans (HCR, 2018). Les jeunes adultes et particulièrement les jeunes hommes, représentent un segment majeur de la population de l'asile. L'insertion dans la société de ce public, en âge de se former et/ou travailler est primordiale, d'autant plus que leur installation durable est prévisible dû la situation difficile dans les principaux pays d'origine (OCDE, 2016 ; Kahmann & Hege, 2016).

En Suisse, 37% des personnes RA et admises provisoirement (AP) ont moins de 20 ans (OFS, 2017). Cette population majoritairement jeune et en âge de (pour)suivre une éducation

² Dictionary.com. *Homing* : Verb (used without object). Disponible sur : <https://www.dictionary.com/browse/homing> (consulté le 12.01.2019)

et/ ou une activité professionnelle est particulièrement « vulnérable », confrontée à un régime migratoire complexe et à des mécanismes de régulation et de surveillance étatiques et supranationaux importants. En Suisse, les RA passent en moyenne un an et demi à attendre les réponses à leurs demandes d'asile et dans des cas particuliers la procédure peut durer encore plus longtemps (SEM, 01.01.2018a). Ceci implique que beaucoup de ces jeunes restent en dehors de la formation et/ou du travail, en vertu de leur statut légal, dans un moment charnière de transition à l'âge adulte.

Cependant, comme constatent Anderson (2016) et Kahman & Hege (2016), on assiste à une ouverture de la part des institutions établies (politiciens, gouvernements, administration, autorités locales et entreprises) qui conçoivent davantage la population de l'asile comme une source potentielle pour le marché du travail, dans une Europe marquée par des changements démographiques et une population en âge de travailler en déclin. Aussi en Suisse, la Confédération a exprimé sa volonté d'insérer rapidement dans la vie professionnelle les jeunes ayant obtenu le statut de réfugié-e. Par cette voie, leur potentiel sera mis à profit pour le marché du travail et leur dépendance à l'aide sociale réduite (SEM, 30.04.2018).

Or, le « Compact for Young People in Humanitarian Action (HCR, s.d.) » dénonce le manque de données spécifiques concernant les jeunes réfugié-e-s contribuant à une pénurie de programmes de protection et d'assistance ciblés sur ce stade de développement (ex. : l'engagement de jeunes dans l'enseignement secondaire et supérieur ; possibilités de formation professionnelle ou de volontariat sur la voie du monde du travail). Il est crucial de « recognize and respond to the rights of young refugees in commitments on refugee protection and humanitarian response – to ensure that refugee youth, as a group with distinct rights, needs, and capacities, are adequately protected and empowered » (id.).

Aussi Wiseman (2016) et Sirriyeh (2008) font référence au fait que beaucoup de recherches sur la population de l'asile s'intéressent surtout aux enfants ou aux adultes, négligeant les expériences particulières des jeunes adultes. Pourtant, cette population a des expériences et besoins spécifiques associés à sa double transition à l'âge adulte et à la vie dans un nouveau pays : « refugee young people experience transitions to life in a new country, but like other young people, they also encounter life course transitions through youth and young adulthood » (Sirriyeh, 2008 : 18). Comme l'ont observé Kirk et al. (2017) dans leur recherche avec des jeunes adultes migrant-e-s, ceux-ci se retrouvent dans une double liminalité à la fois spatiale de transition à un nouvel espace de vie et temporelle de transition à l'étape adulte.

Ce statut liminal de la jeunesse – « youth » - et les « youth transitions » ont pris une reconnaissance sociologique dès les années 80 pour comprendre la période prolongée et fragmentée que peuvent traverser les jeunes avant d'atteindre le statut complet d'« adulte » (Barry, 2006 : 24) : « The term « youth » has become an additional stage between childhood and adulthood to exemplify this protracted transition ».

Les définitions de « jeune adulte » ont tendance à être basées sur la chronologie de l'âge. Même s'il n'y a pas de frontières fixes ou universelles entre ces étapes, soumises à des processus historiques, culturels et sociaux (Sirriyeh, 2016), il est reconnu qu'il existe des événements marqueurs dans le passage de l'enfance à l'âge adulte (Langevang, 2008). A ce titre, des recherches ont mis en évidence l'influence d'événements attendus – terminer ses études professionnelles ou supérieures, entrer sur le marché du travail, la décohabitation familiale, la formation d'un couple et la parentalité (Arnett, 2014 ; Galland, 2004) – dans l'acquisition d'une indépendance financière et personnelle qui caractérise la vie adulte. Ils ne forment pourtant pas un parcours linéaire et sont souvent renégociés (Sirriyeh, 2008).

Des événements inattendus peuvent, à leur tour, accélérer ou retarder les événements attendus et entraîner une modification des rôles et des responsabilités des jeunes adultes, tels que « a sudden death or illness in families, parental unemployment and poverty, parental divorce and even forced migration which cause unexpected difficulties in family lives which may affect young adults' transitions into their adult lives » (Ottosdottir & Loncar, s.d.). C'est le cas des jeunes RA qui font face au défi du déplacement et bien souvent à des expériences de violence politique à une étape intense de leur développement cognitif, physique et social (HCR, s.d. ; Sirriyeh, 2016).

La transition de l'enfance à l'âge adulte des jeunes en déplacement reste donc largement inexplorée, alors que la perte des garanties au-delà de 18 ans, dû au changement de régime légal, se traduit par une augmentation de leur vulnérabilité. Ils-elles doivent alors faire face, entre autres, à une diminution de la prise en charge par l'Etat (ex : enseignement gratuit ; soutien par les services sociaux ; possibilité d'expulsion) menant souvent à une dégradation de leurs conditions de vie qui s'aggravent, en particulier, lorsqu'ils-elles sont séparé-e-s de leurs proches (Pasic, s.d. ; Sirriyeh, 2016). Dans ce cadre, le HCR et le Conseil de l'Europe « recognises and emphasises the need to consider young people in transition to adulthood as a specific group, with continued social protection and safeguards (...) also emphasises the need to pay attention to specific and vulnerable groups, particularly young

women who may be victims of sexual violence and human trafficking, and highlights the need for specific safeguards for them » (Pasic, s.d.: 2).

Connaitre davantage la manière dont les jeunes adultes perçoivent et négocient les événements inattendus et les situations adverses dans leur vie, constitue une importante source d'information pour améliorer les interventions humanitaires et contribuer à la recherche de solutions durables : « too frequently, however, young refugees are left out of decision-making and their specific needs are insufficiently taken into account when policies and programs are designed ». (HCR, s.d.).

Wiseman (2016) fait référence également à une lacune dans la recherche concernant l'agencéité de ces jeunes RA. Par ailleurs, la recherche sur cette population a une tendance à se concentrer davantage dans les expériences de réception et d'intégration (Sirriyeh, 2008) et à être dominée par des enquêtes politiques sur les "problèmes" rencontrés par ce public (Wiseman, 2016), ignorant encore une fois les contributions que peuvent apporter les jeunes aux États hôtes.

Finalement, concernant les études sur la construction du *home* par des jeunes en déplacement forcé, Sirriyeh (2008 : 12) regrette que celles-ci se focalisent davantage sur les réfugiés avec un statut permanent. Selon l'auteure, cela reflète une conception du *home* centrée sur le cadre étatique, ignorant l'établissement d'appartenances et d'identités affectives à l'extérieur de ce cadre : « while legal belonging (as defined by the state) might be an important catalyst for other experiences of belonging it does not necessarily mean it is essential for these processes to start. »

3.2. Projet InVaud

Le projet InVaud a pour objectif de promouvoir, dans le canton de Vaud, l'apprentissage du français et l'insertion socio-professionnelle de 80 jeunes adultes primo-arrivant-e-s de l'asile qui bénéficient d'une forte probabilité de séjour et d'établissement durable en Suisse, dont les cinq participant-e-s de cette étude.

Dans le cadre du Master, j'ai effectué un stage d'une année auprès de la coordinatrice et des conseillères en insertion de ce projet pilote. Ceci m'a permis notamment de connaître le fonctionnement du dispositif, d'observer et de participer à différentes activités, d'établir un premier contact avec les participant-e-s, d'échanger et de partager régulièrement mes observations et réflexions avec la coordinatrice.

InVaud a été lancé sous l'impulsion du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) dans le canton de Vaud, qui est répondant local du Secrétariat d'État aux Migrations (SEM) pour les questions d'intégration. La concrétisation et mise en place du Projet InVaud est de la responsabilité de l'Association faitière Insertion Vaud et de l'Établissement vaudois d'accueil des migrant-e-s (EVAM).

Les 80 jeunes adultes, de 19 à 25 ans, ont été attribué-e-s aléatoirement par l'EVAM à Insertion Vaud pour un délai-cadre de 2 ans par personne qui s'est terminé en décembre 2018 pour les premiers arrivants et finira en janvier 2020 pour les derniers. Ils-elles sont issus d'Afghanistan, d'Erythrée, de Somalie, de Syrie et d'Irak. Ils-elles ont un statut de RA (Permis N) ou sont au bénéfice d'une admission à titre provisoire (Permis F).

Ce projet innovateur permet à ces jeunes d'accéder à des mesures d'insertion socio-professionnelles qui avant leurs étaient proscrites dû leur statut, aggravant ainsi leur situation humanitaire et socioéconomique déjà précaire : « nos analyses soulignent le désavantage que représente, à plus long terme, le temps passé avec un permis précaire (permis N de RA ou F de AP) : plus celui-ci s'allonge, plus les chances d'insertion professionnelle diminuent. » (Bertrand, 2017 : ii).

Au sein d'InVaud, chaque jeune adulte bénéficie d'un suivi individualisé par une conseillère en insertion qui établit avec lui un plan d'orientation réaliste correspondant à ses aspirations, potentialités et compétences spécifiques. Ce plan personnalisé qui reconnaît la singularité de chaque participant-e répond à la diversification croissante de leur situations humanitaires, motivations, origines, niveaux d'instruction et ressources multiples (OCDE, 2016 ; Anderson, 2016) et est en phase avec les recommandations internationales pour les services de jeunes réfugié-e-s (HCR, s.d.) : « We welcome that the Global Compact on Refugees recognizes young refugees as a distinct population group needing a targeted response in services and systems (...) Recognize age, gender, and diversity within the category of youth when addressing specific needs. »

Diverses prestations d'insertion socioprofessionnelle fournies par les partenaires d'Insertion Vaud sont mobilisées dans la mise en place du plan d'orientation du jeune adulte primo-arrivant-e- de l'asile, sous la coordination de la coordinatrice d'InVaud. D'autres mesures peuvent aussi être mobilisées afin de répondre de façon adaptée aux besoins de la personne. Dans son ensemble, ces prestations recouvrent différents aspects de la vie quotidienne réunis dans les domaines suivants : 1) le « domaine de la formation » avec des mesures tels que l'apprentissage de la langue, la formation de base, la formation préprofessionnelle et la

formation qualifiante ; 2) le « domaine de l'insertion professionnelle » fournissant du job coaching, avec stages exploratoires ou de formation aux placements ; 3) le « domaine de l'insertion sociale » avec primo-information, soutien psycho-social et de santé, aide au développement des réseaux et liens sociaux par le parrainage/ marrainage et autres actions communautaires.

Les prestations dans ces domaines sont reconnues comme des exemples de bonnes pratiques pour le travail avec les jeunes en transition pour l'âge adulte (Pasic, s.d.). De plus, l'accompagnement personnalisé de chaque jeune par une conseillère en insertion du projet InVaud permet l'établissement d'« un rapport de confiance afin de faire le point sur sa situation passée et présente et de le préparer à entrer dans le monde de la formation et/ou du travail suisse avec ses exigences, règles, avantages et contraintes »³. Finalement, en suivant le modèle de *case management*, InVaud assure une continuité et cohérence entre tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan d'orientation et garantit une approche holistique essentielle à la gestion de la complexité des situations : « Given the complexities surrounding human societies, holistic youth work needs to strive for the broadest possible understanding of the young refugees' situation and then direct multi-dimensional efforts towards responding to their needs » (Hutchinson & Oltedal, 2003 in Rambaree et al., s.d.).

Comme le résume la coordinatrice :

« Le suivi ne se centre pas sur les lacunes, mais se base sur le potentiel de la personne et sur ce qui est moteur pour elle, prise en compte de ce qui a pour elle de la valeur, pour soutenir son dynamisme. C'est un soutien de l'autonomie et pas d'autonomisation. Pas un rapport de contrôle, dépendance, imposition de ce qui pourrait être réaliste ou non à partir d'un inventaire de ce que la personne a ou n'a pas. C'est plutôt un soutien à l'activation des ressources internes et externes en respectant la dimension individuelle de la personne et sa dimension collective (loyauté, familial, communautaire). »⁴

4. QUESTIONS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

Dans cette étude sur le *home* des jeunes adultes RA n'ayant pas encore un statut permanent, je me suis donc posée les questions suivantes :

³ Insertion Vaud. Site Officiel. *InVaud : Qu'est-ce que le projet InVaud ?* Disponible sur : <http://insertion-vaud.ch/invaud> (consulté le 12.09.2018).

⁴ Journal de terrain (octobre 2018).

I – Comment (re)construisent-ils-elles leur *home* au présent à la lumière de leur double transition (nouveau lieu et âge adulte), tout en composant avec leur biographies, contextes socio-culturels et structure externe d’opportunités ?

- Avec quels lieux et personnes entretiennent-ils-elles des relations significatives au présent ?
- Par quels moyens, s’approprient-ils-elles de l’espace physique et social de leurs nouveaux environnements ?
- Quels sont leurs principales aspirations et contraintes au quotidien ?

II – Comment les conditions de vie quotidienne impactent-elles leur processus de (re)construction du home (*homing*) ?

- Quelles sont leurs conditions de vie actuelles (logement, travail, mobilité, relations interpersonnelles, etc.) ?
- Quelles sont les sources d’aide disponibles ?
- Quelle est la place des relations transnationales dans leur quotidien ?

5. PLAN DU RAPPORT

Dans la partie qui suit, j’expose des informations générales qui fournissent un contexte important à cette recherche. Je commence par un tour d’horizon sur l’historique de la politique et de la migration d’asile au niveau international et en Suisse. Puis, je donne un aperçu de la politique fédérale et cantonale sur l’asile en Suisse, en fournissant notamment des informations contextuelles sur le soutien offert aux RA au niveau des cantons (notamment le canton de Vaud). Enfin, je décris quelques programmes d’intégration à l’égard de la population de l’asile.

Dans la partie III, je propose une discussion approfondie des concepts guidant cette recherche. Je commence par suggérer que les concepts de *home* et de *homing* dans le contexte de la migration forcée permettent de rendre compte des perspectives sédentarisées des politiques. Puis, je définis le concept de *home* et expose ma compréhension de ce terme dans cette recherche. Finalement, je présente la théorie des réseaux sociaux qui a servi de support aux méthodes de récolte des données et qui est au cœur de l’emplacement et du transfert permanent du *home*.

Au chapitre IV, je présente un compte rendu détaillé des méthodes utilisées dans cette recherche et des considérations éthiques à la base de ce projet. Je commence par mes orientations épistémologiques en lien avec la méthodologie de recherche adoptée, suivie par

mes expériences sur le terrain, en relation notamment avec le stage réalisé dans le projet InVaud et ma « double casquette » de stagiaire-chercheuse. Puis, je passe à la discussion sur les méthodes de récolte de données utilisées. Dans une première étape, je me suis appuyée sur une méthode liée à l'analyse de réseau proposée par Altissimo (2016) – les « network map interviews » – qui combine l'entretien narratif avec la carte du réseau égo-centré. À la suite, j'ai revu les mêmes participants mais cette fois-ci avec un entretien semi-structuré (Flick, 2014). Enfin, je présente le processus d'analyse des données à la base de cette recherche.

Dans le chapitre V, je passe à la présentation des données. Dans une première partie, j'explore comment les participant-e-s de cette étude attribuent un sens de *home* à leurs conditions de vie, tout en combinant avec leurs parcours biographiques, contextes socio-culturels et structure externe d'opportunités. En les présentant par études de cas, je décris pour chacun leurs voies de *homing* en m'appuyant sur des axes d'analyse transversaux. Dans ce cheminement, il y a à la fois des lieux et des relations avec des autres qui sont empreints de significations cognitives et émotionnelles, puis il y a des aspirations et des contraintes. La deuxième partie est consacrée à une systématisation et confrontation des cas, dans laquelle j'ai dégagé quelques thèmes centraux des conditions de la vie quotidienne que traversent les jeunes adultes RA, impactant leurs (re)constructions du *home*.

Dans le dernier chapitre, je résume les résultats de cette recherche en soulignant les principaux arguments avancés et la contribution que ce travail apporte au domaine de l'expérience de (re)construction de *home* des jeunes adultes RA. J'expose aussi les limites de ce travail et indique des orientations possibles pour les projets de recherche futurs.

PARTIE II

MISE EN CONTEXTE

Après une brève présentation des chiffres et tendances actuelles qui mettent en évidence le nombre significatif de personnes concernées par le déplacement forcé, je décris l'évolution historique des politiques d'asile au niveau international et national. Cette perspective historique permet de contextualiser les débats contemporains sur l'accueil. En effet, la catégorie de réfugié-e s'est modifiée au long du temps selon le contexte historique, géographique et géopolitique (Miaz, 2017). Également le cadre politico-juridique de l'asile est une construction sociale avec de perpétuelles modifications législatives, élaboré et interprété au quotidien par une série d'acteurs et de pratiques (Dahlvik, 2017 ; Fresia, Bozzini et Sala, 2013).

Je m'attarderai ensuite sur la législation et la politique suisse en matière d'asile, la procédure d'asile et ses différentes issues. Puis, je décris l'accueil et l'assistance des RA qui sont de la compétence des cantons, en me penchant sur quelques dispositions logistiques propres au canton de Vaud (et à Lausanne). Enfin, je présenterai brièvement des programmes d'intégration à l'égard de la population de l'asile.

1. CHIFFRES ET TENDANCES ACTUELLES

Le nombre total de déplacements forcés dans le monde (internes et transfrontaliers) s'estime aux alentours de 68,5 millions, dont 25,4 millions de réfugié-e-s et 3,1 millions de RA. La majorité de cette population de l'asile (68%) vient de cinq pays, de la Syrie (6,3 millions), de l'Afghanistan (2,6 millions), du Soudan (2,4 millions), de Myanmar (1,2 million) et de Somalie (986,400). Une grande partie reste dans les pays voisins : Turquie, Pakistan, Uganda et Liban (HCR, 2018). Plus de la moitié de cette population a moins de 18 ans (HCR, 2018). De même, en Suisse, un nombre significatif (37%) des RA et des AP a moins de 20 ans (OFS, 2017), alors que leurs pays de provenance sont principalement l'Erythrée, la Syrie, l'Afghanistan et la Turquie (SEM, 28.01.2019).

Relativement aux personnes qui demandent une protection internationale, au niveau de l'ensemble des pays de l'Union Européenne (UE), la base de données d'Eurostat registre près de 705'000 demandes d'asile en 2017, pratiquement la moitié de celles qui avaient été déposées en 2016 (1,3 millions). Un peu moins de la moitié (46%) des demandes d'asile traitées en première instance ont eu une issue positive soit par l'octroi du statut de réfugié-e,

du statut de protection subsidiaire ou alors d'une autorisation de séjour pour raisons humanitaires (Eurostat, 2018).

La réduction du nombre de demandes déposées serait principalement attribuable à la baisse du nombre de demandeurs originaires de Syrie – qui reste toutefois le principal pays d'origine des demandeurs d'asile – d'Afghanistan et d'Iraq. Mais d'autres explications sont également avancées, notamment la rétention dans les pays voisins (SEM, 28.01.2019). En effet, la migration par la Méditerranée centrale a diminué significativement suite à l'accord conclu entre l'UE et la Turquie et aux mesures prises, notamment par le gouvernement italien. L'appréhension des bateaux et/ou non-autorisation de débarquer en sont des exemples, aussi bien que l'accord signé avec la Libye pour retenir les flux migratoires qui ont passé de 181'450 migrant-e-s en 2016 à 23'370 en 2018, donc une réduction d'environ 87%. En contrepartie, la route migratoire d'Afrique de l'Ouest (surtout le Maroc) vers l'Espagne par la Méditerranée est devenue la plus importante mais l'augmentation enregistré (de 8'150 migrant-e-s en 2016 à 58'550 en 2018) reste inférieure à celle de la Méditerranée centrale (SEM, 28.01.2019).

Quant à la Suisse, parallèlement à l'UE, il y a une tendance à la baisse des demandes d'asile, en 2018 elles ont été 15'255, soit 15,7 % de moins qu'en 2017. C'est le chiffre le plus bas enregistré depuis 2007 (10'844 demandes). Malgré cela, la Suisse continue d'accueillir un nombre significatif de personnes sollicitant leur protection, avec une proportion de 1,9 RA par 1000 habitants en 2017 (2,2%), se situant au-dessus de la moyenne européenne de 1,2 RA pour 1000 habitants (1,4%) et notamment de l'Allemagne (1,9%) ou de la Belgique (2,1%) (SEM, 28.01.2019).

En 2018, le SEM a traité 26'103 demandes d'asile en première instance (SEM, 28.01.2019). Le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) s'est maintenu relativement à 2017 (25,9%) – 6'358 personnes ont obtenu l'asile – mais le taux de protection (octroi de l'asile et admission provisoire) s'est élevé (60,8% contre 57,5% en 2017). Cette année, 1'613 personnes ont quitté la Suisse volontairement, 3'266 ont été renvoyées dans leurs pays d'origine ou alors dans des Etats-Tiers et 1'560 dans un État Dublin. Enfin, les personnes à quitter la Suisse sans annoncer leur départ ont été au nombre de 5'425 (SEM, 28.01.2019).

Malgré la révision de la loi sur l'asile (LAsi, 2014) visant à accélérer les procédures d'asile, celles-ci restent encore longues. En effet, en Suisse, les RA passent en moyenne un an et demi à attendre les réponses à leurs demandes d'asile et dans des cas particuliers la procédure peut durer encore plus longtemps (SEM, 01.01.2018a). De plus, du fait de leur statut, de nombreux facteurs limitent leur insertion et l'accès à des mesures d'inclusion

(Bertrand, 2017). C'est dans ce cadre qu'une nouvelle loi sur l'asile est entrée en vigueur, en mars 2019, visant accélérer et décentraliser les procédures pour les RA : « les personnes qui cherchent protection dans notre pays sauront rapidement si elles peuvent y demeurer » (SEM, 30.04.2018). La Suisse aura désormais six centres fédéraux régionaux où la personne RA peut déposer sa demande. La durée de séjour est élargie à 140 jours, afin qu'une décision définitive puisse avoir lieu dans ce délai (60% des demandes selon l'estimation du SEM). La personne RA dont la demande d'asile sollicite des informations plus approfondies, sera répartie comme précédemment entre les cantons et soumise à la procédure étendue dans un délai d'un an. Cependant, je tiens à préciser que les jeunes adultes qui ont participé dans cette étude ne sont pas couverts par cette nouvelle législation.

Enfin, pour ce qui concerne le taux d'activité professionnelle des RA et AP, les données du SEM (28.01.2019) indiquent que la majorité n'a pas d'activité lucrative. En effet, au 31 décembre 2018, uniquement 7,7% des RA (883 personnes) exerçaient une activité professionnelle. Quant aux AP (réfugié-e-s AP compris) et réfugié-e-s reconnu-e-s (permis B), même si leur taux d'activité s'est élevé par rapport à 2017, il s'est établie respectivement à 36,9 % (11'598 personnes) et 31 % (7'457 personnes). Ces numéros appuient le fait que 80% des personnes déposant une demande d'asile ont actuellement besoin de l'aide sociale pendant leurs 5 à 7 premières années en Suisse⁵.

2. HISTORIQUE DE LA POLITIQUE D'ASILE

Le mot « asile » est d'origine grecque et « désigne un lieu où se réfugier en sûreté contre un danger ou une persécution » (Jacomet et al., 2013 : 6). En pratique, pour obtenir l'asile et un permis de séjour dans un pays, la personne requérante doit prouver sa qualité de réfugié-e selon la Convention de Genève (art. 1, Convention relative au statut des réfugiés).

2.1. Au niveau international

C'est au long du XX^{ème} siècle que la communauté internationale a créé l'institution de l'asile attribuant une protection légale aux personnes persécutées dans leur pays. Avant, il n'existait pas encore de normes universelles pour la protection des réfugié-e-s. En effet, l'apparition des réfugié-e-s en tant que phénomène de masse, a eu lieu à la fin de la Première Guerre mondiale avec la chute des empires russe, austro-hongrois et ottoman et le nouvel ordre créé par les traités de paix qui ont profondément modifié les bases territoriales de

⁵ Evolution des coûts dans l'aide sociale. Rapport du Conseil fédéral du 06.09.2017.

l'Europe Centrale (Campbell, 2016). Les gouvernements, organisations internationales et communautés étaient conscients de la vulnérabilité de la paix en Europe. Dans ce cadre, l'organisation internationale de la Société des Nations (SDN) a été introduite par le traité de Versailles, signé entre les puissances alliées et l'Allemagne, lors de la conférence de paix tenue à Paris en 1919. La Société est destinée à être un instrument de paix et de sécurité internationale par la médiation de conflits, aussi bien que par la promotion de la coopération entre les États dans la résolution d'importants problèmes internationaux, tels que le rapatriement de milliers de personnes apatrides (Campbell, 2016).

C'est au sein de la SDN qu'ont été créées les premières institutions internationales de protection des réfugié-e-s. En 1920, une commission des réfugié-e-s dirigée par Fridtjof Nansen, a pour mission de surveiller le rapatriement et le relogement de 400 000 réfugié-e-s (Dubois, 2016). Puis, en 1921, en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge, Fridtjof Nansen devient le premier Haut-Commissaire pour les réfugié-e-s russes forcé-e-s de quitter leur pays après la révolution (Dubois, 2016). Les premiers camps surgissent en Turquie en 1922 pour traiter l'afflux de réfugié-e-s dans le pays, et le premier instrument juridique de protection internationale des réfugié-e-s est institué, le passeport Nansen. Ce document d'identité a permis aux réfugié-e-s apatrides d'avoir un statut légal leur permettant de se déplacer librement à travers les frontières (Dubois, 2016). En 1938, un Haut-Commissariat est instauré pour l'ensemble des réfugié-e-s qui fonctionna jusqu'en décembre 1946.

Après la Seconde Guerre mondiale, la SDN est remplacée en 1945 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), dont les principaux objectifs étaient d'assurer la paix et la sécurité internationales et de promouvoir la coopération internationale en vue du développement socioéconomique et du respect des droits de chaque être humain. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), rédigée en 1948, renforce la solidarité internationale et la protection des réfugié-e-s. Le système juridique pour les réfugié-e-s est encadré par la création du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) qui a commencé ses activités le 1er janvier 1951. Il a eu pour mission fondamentale d'accorder une protection juridique internationale aux réfugié-e-s et d'adopter la Convention de Genève de 1951, relative au Statut des Réfugiés (Campbell, 2016).

La Convention de Genève est considérée comme l'axe fondateur du Droit International des Réfugiés, car elle définit qui est un-e réfugié-e, normalise les traitements pour les personnes qui sont protégées par cette définition et représente une étape importante dans l'émergence d'une volonté mondiale de répondre aux problèmes de déplacement forcé. La

définition de « réfugié-e » (HCR art. 1A, al. 2) concerne uniquement les « événements survenus avant le premier janvier 1951 » et laisse la possibilité aux États de se retrancher au territoire européen, soit uniquement les déplacements liés à la Seconde Guerre Mondiale (Bertrand, 2017). D'autres principes fondamentaux y sont mentionnés tel que le droit de ne pas être discriminé (art. 3), de ne pas être pénalisé pour entrée ou séjour illégaux (art. 31) et de ne pas être expulsé ou renvoyé (le principe du *non-refoulement*) vers le pays où il/elle est victime de persécution (art. 33) (Jacomet et al., 2013).

En 1967, compte tenu des proportions et de la complexité des situations exigeant la protection des individus, le Protocole de New York a actualisé la définition de « réfugié-e » en supprimant la limitation temporelle et géographique et, par cette voie, rendant la Convention formellement universelle. Depuis, la définition est restée inchangée et se présente comme suit (HCR, 2007 : Texte du Protocole de 1967 relatif au statut des réfugié-e-s) :

[est réfugié-e toute personne qui,] craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.

En adhérant au Protocole, les Etats s'engagent donc à appliquer les dispositions de fond de la Convention de 1951 à l'ensemble des réfugié-e-s, dorénavant sans limitation de date. Étant donné son statut, c'est de la responsabilité du HCR de promouvoir les accords internationaux pour la protection des réfugié-e-s et d'en surveiller leur application.

Malgré l'atout indiscutable de l'actuelle définition de « réfugié-e » qui met au centre la personne victime de persécution, elle reste encore très imprécise relativement à la persécution, mis-à-part « craignant avec *raison* d'être persécutée », laissant entièrement aux Etats l'appréciation de son application (Bertrand, 2017 ; Fox O'Mahoney & Sweeney, 2010). De ce fait, Campbell (2016) défend que la capacité à obtenir l'asile a été fondamentalement remodelée par des intérêts nationaux, ce qui peut entraîner des distorsions et notamment limiter la protection humanitaire sous-jacente.

Enfin, dans le cadre européen, le règlement Dublin est entré en vigueur en 1990 et depuis a été revu plusieurs fois. L'espace Dublin comprend 32 États, à savoir les 28 États de l'UE et quatre États associés, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et la Suisse (depuis 2008). Cette réglementation prévoit qu'un seul Etat Dublin soit responsable de l'examen d'une demande d'asile, provenant de ressortissants d'Etats tiers (SEM, 01.03.2019). Conformément

à la procédure Dublin, les empreintes digitales des RA sont enregistrées dans Eurodac, base de données centrale, permettant de les comparer et de détecter si une demande a déjà été déposée auparavant. Le pays responsable de la demande d'asile est généralement le premier État membre où sont consignées les empreintes digitales, mais il y a aussi des critères familiaux (membre de la famille présent dans ce pays) ou l'obtention d'un visa/ permis de séjour d'un pays (SEM, 01.03.2019).

Les procédures d'asile dans l'espace Dublin ne sont toutefois pas harmonisées. C'est à chaque État de les exécuter selon sa législation. Pourtant, d'après Miaz (2017), un des prérequis de la procédure de Dublin était d'harmoniser les procédures européennes et de partager la responsabilité. De son côté, Bertrand (2017) fait référence aux inégalités et au caractère aléatoire entraînés par la procédure. D'une part, les RA ne peuvent pas décider de leur destinée et d'autre part, ce sont les frontières du Sud de l'Europe qui ont le plus de demandes à traiter vu leur position géographique, ce qui affecte les conditions de réception et de vie. En effet, la Suisse renvoie beaucoup plus de demandeurs d'asile via Dublin qu'elle n'en reçoit et depuis son adhésion elle a pu réduire considérablement le nombre de demandes d'asile à examiner (Piguet, 2014)⁶.

2.2. Au niveau de la Suisse

En 1951, après l'entrée en vigueur de la Convention de Genève, la Suisse est plutôt favorable à l'entrée des demandeurs d'asile. Elle ratifie la Convention en 1955 et accueille en 1956 des réfugié-e-s d'Hongrie alors envahie par l'Armée Rouge, bien come des réfugié-e-s du Tibet dans les années 1960 et de la Tchécoslovaquie en 1968, sans aucune restriction de durée de séjour (Piguet, 2009). Cet élan de solidarité peut s'expliquer, entre autres, par le contexte de la « guerre froide », la perspective anticommuniste de l'époque et une source de main d'œuvre qualifié bénéfique pour la prospérité économique de la Suisse (Parini, 1997). Même s'il y avait déjà plusieurs partisans des initiatives xénophobes de réduction de la population étrangère en Suisse – la peur de l'« Überfremdung » (ou « surpopulation étrangère ») –, elles n'étaient pas encore associées à la question des réfugié-e-s, mais à la population migrante de travail, principalement italienne et espagnole (Miaz, 2017).

Dans les années 1970, il y a un changement d'attitude qui correspond à l'arrivée de réfugié-e-s d'Amérique Latine qui fuient des régimes de dictatures militaires (ex. : Chili).

⁶ Le blog de Etienne Piguet (2014, septembre 7). *Politique d'asile : la Suisse grande « gagnante » de la collaboration avec l'UE*. Disponible sur : <https://blogs.letemps.ch/etienne-piguet/2014/09/07/politique-dasile-la-suisse-grande-gagnante-de-la-collaboration-avec-lue/> (consulté le 10.11.2018).

Contrairement aux précédent-e-s, ils-elles ont été soumi-e-s à un contingent et à une sélection dans l'ambassade suisse du Chili (Parini, 1997). Une des explications soulevées pour ce changement d'attitude est le fait que ce soient des réfugié-e-s représentant-e-s de mouvements d'opposition de gauche et considéré-e-s comme des révolutionnaires potentiel-le-s (Bolzman, 1996 ; Parini, 1997). D'autre part, la Suisse n'est plus dans une phase de croissance économique mais subit la récession économique de la crise pétrolière (Parini, 1997 ; Piguet, 2009).

La première loi sur l'asile (LAsi) n'est instaurée qu'en 1981. Depuis son adoption, la LAsi a fait l'objet de plusieurs révisions avec une multiplication de catégories administratives et une diversification des acteurs institutionnels (Fresia, Bozzini et Sala, 2013).

Au long des années 1980, l'attitude dans le sens de la restriction se maintient vers un durcissement progressif des politiques d'accueil (Bertrand, 2017). Simultanément, les motifs d'asile se complexifient avec des guerres ethniques, religieuses ou civiles qui s'élargissent à des zones de plus en plus distantes et diverses, tels que la Turquie, l'ex-Yougoslavie et le Sri Lanka (Piguet, 2009). Le nombre de demandes d'asile en Suisse s'accroît substantiellement allant de 3.020 demandes en 1980 à 42.429 demandes en 1991 (Parini, 1997). Ces changements majeurs « vont progressivement faire de la politique d'asile un réel problème de politique intérieure » (Parini, 1997 : 62), les réfugié-e-s étant perçu-e-s alors comme une menace pour la sécurité, l'identité et les assurances sociales (Miaz, 2017).

Dès le début des années 1990, pour faire face à cette augmentation du nombre de demandes, il y a l'apparition de statuts subsidiaires tels que l'admission provisoire (Bertrand, 2017 ; Fresia, Bozzini et Sala, 2013). Ainsi, « en 1999, 9'406 personnes en reçoivent une, tandis que 2'060 obtiennent le statut de réfugié » (Bertrand, 2017 : 34). Si, d'un côté, ces statuts offrent une protection plus large à des personnes qui ne peuvent prétendre être persécutées directement et donc d'élargir de nouvelles voies juridiques d'admission, au même temps ils les maintiennent dans des situations provisoires précaires et durables. Par ailleurs, aussi en 1990, le droit suisse prescrit une non-entrée en matière et autorise les renvois (Piguet, 2009). Selon Kobelinsky (2005), ces nouvelles notions juridiques mettent en évidence l'intentionnalité restrictive et dissuasive de ces régulations.

Dès les années 2000, la population de l'asile provient d'une grande diversité de pays majoritairement d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie, essentiellement lié aux crises et guerres dans le monde : « Ils fuient des régimes de fer (Erythrée, Chine, Nigeria), la guerre civile (Syrie), et/ou de fortes tensions sociales ou politiques (conflits communautaires au Nigeria, en

Afghanistan, au Sri Lanka et au Kosovo, suites du Printemps arabe en Tunisie, au Maroc et en Algérie) » (Bertrand, 2017 : 32).

3. POLITIQUE FÉDÉRALE ET CANTONALE SUR L'ASILE

3.1. Loi Fédérale sur l'Asile (LAsi)

Outre la définition de « réfugié-e », la LAsi fixe les règles concernant la procédure d'asile, les motifs d'exclusion de l'asile, les questions d'admission provisoire, de refoulement et de non-entrée en matière (NEM), mais aussi les droits à l'exercice d'une activité lucrative ou à l'octroi de prestations sociales. Les conditions au regroupement familial sont définies par la loi sur les étrangers (LEI) sauf exception un droit à l'asile, accordé aux familles sur la base de la loi sur l'asile (Jacomet et al., 2013).

La procédure légale de l'asile dépend de l'autorité fédérale centrale. Avoir la qualité de réfugié-e est la condition matérielle à l'octroi de l'asile. Les RA doivent donc prouver ou, du moins, rendre « vraisemblable » le fait que leur existence est menacée dans le pays d'origine et que leur crainte de persécution est « fondée » (Miaz, 2017 ; Fresia, Bozzini et Sala, 2013). Selon la LAsi (art. 7, al. 3) ne sont pas vraisemblables « les allégations qui, sur des points essentiels, ne sont pas suffisamment fondées, qui sont contradictoires, qui ne correspondent pas aux faits ou qui reposent de manière déterminante sur des moyens de preuve faux ou falsifiés ».

La recherche de faits pour « prouver » et « rendre vraisemblable » la qualité de réfugié-e est ainsi caractérisée par un manque d'évidence qui tend à rendre l'argumentation difficile, soit pour les RA soit pour les officiers, menant parfois à des processus de négociation dans des relations de pouvoir asymétriques (Dahlvik, 2017). Dans le même sens, Valluy (2004 : 17) réfère que « le droit de l'asile produit une fiction qui laisse croire à l'existence d'une définition claire de réfugié-e et d'une procédure efficace permettant de l'identifier. ». Le plus souvent, les RA détiennent uniquement leur histoire pour remplir le critère de la persécution, devant rendre leur narration convaincante (Millbank, 2009).

3.2. La procédure d'asile (jusqu'à fin février 2019)

En mars 2019, une procédure d'asile accélérée est entrée en vigueur en Suisse. Toutefois, les demandes d'asile soumises avant cette date sont traitées selon la procédure antérieure. C'est le cas des participant-e-s de cette étude.

Cette procédure s'applique par des étapes successives de « tri » et relève du droit administratif suisse (Miaz, 2017). Les demandes sont donc traitées par des fonctionnaires du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) au sein du Département Fédéral de Justice et Police (DFPJ) (Fresia, Bozzini et Sala, 2013). La personne qui arrive en Suisse par voie terrestre dépose sa demande d'asile dans un des cinq Centres d'Enregistrement et de Procédure (CEP) (LAsi, art. 19). Celle qui arrive d'un pays extra-européen en avion, la dépose à la police de l'aéroport et reste dans la zone transit. Le demandeur est enregistré, ses empreintes digitales prises et ses documents d'identité confisqués. Des clarifications médicales sur l'état de la santé sont possibles. La procédure d'asile comprend en général deux auditions : l'« audition sommaire », puis l'« audition approfondie ».

L'« audition sommaire » est menée après la déposition de la demande d'asile, le candidat est interrogé sur ses détails personnels, itinéraire de voyage et les raisons d'asile (LAsi, art. 26). Le SEM détermine si la Suisse doit examiner la demande d'asile ou s'il y a des critères de non-entrée en matière (NEM), notamment si un autre État signataire de la Convention Schengen-Dublin en est responsable ou si la demande d'asile se base exclusivement sur des raisons économiques ou médicales (LAsi, art. 31). Dans ces cas, la personne peut interjeter un recours devant le Tribunal Administratif Fédéral (TAF) dans un délai de cinq jours ou doit alors quitter la Suisse.

Si l'examen de la demande d'asile est de la responsabilité de la Suisse, le SEM engage alors une procédure d'asile ordinaire, la personne reçoit un permis N (RA) et est affectée à un canton. Un hébergement, généralement dans un logement collectif, lui est fourni (LAsi, art. 27 et 28), aussi bien que des interprètes et une assistance juridique gratuite. La personne a le droit à un minimum légal de l'aide sociale, majoritairement sous forme de prestations en nature (LAsi, art. 82), recouvrant l'assurance maladie et les soins médicaux, l'alimentation, les vêtements et articles ménagers (Jacomet et al., 2013). Après trois mois, l'exercice d'une activité lucrative peut être autorisé (LAsi, art.43).

Dans l'« audition approfondie » (LAsi, art. 29) « l'examen individuel et minutieux des motifs d'asile (...) est au centre de la procédure d'asile » (Jacomet et al., 2013 : 44). La personne RA explique aux autorités les raisons de sa fuite de façon détaillée et documente ses arguments avec des moyens de preuves. Certaines personnes peuvent être présentes, tels qu'un interprète, un représentant légal ou un observateur d'une organisation caritative (LAsi, art. 30). L'audition sert de base pour la décision d'asile. Si la décision d'asile est négative le SEM ordonne l'exécution du renvoi de la Suisse, sauf si la personne serait en danger dans son

pays d'origine ou de provenance. La personne RA doit alors quitter la Suisse dans un délai de sept à trente jours (LAsi, art. art. 45). Un recours auprès du TAF peut être interjeté dans un délai de trente jours. En dernière instance, la personne peut s'adresser à la Cours Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) (Fresia, Bozzini et Sala, 2013).

Trois types de permis peuvent être octroyés à l'issue de la procédure d'asile : 1) permis B réfugié-e reconnu-e ; 2) permis F réfugié-e, quand la personne est reconnue comme réfugiée mais qu'il existe simultanément des motifs d'exclusion de l'asile tels qu'avoir commis des actes répréhensibles ou d'atteinte à la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse (LAsi, art. 53 et 54) ; 3) ; permis F d'admis-e à titre provisoire, quand la personne n'a pas la qualité de réfugiée, mais bénéficie de l'interdiction de refoulement en vertu de situations tels qu'un climat généralisé de violence, de risque de persécution ou d'impossibilité d'accès aux soins.

Cependant, la très grande majorité de la population avec un permis F d'admis-e à titre provisoire reste durablement en Suisse. Selon Efionayi-Mäder et Ruedin (2014), en 2014, 12% des AP étaient en Suisse depuis plus de 16 ans et c'est une des raisons pour lesquelles des mesures d'intégration sont prévues (Jacomet et al. 2013).

3.3. Permis de séjour relevant de l'asile

Dans sa recherche, Bertrand (2017) a observé comment les permis de séjour impactent fortement la trajectoire de vie des personnes et leurs chances d'intégration professionnelle. Selon l'auteure, il y a une « hiérarchie des permis de séjour ».

La personne titulaire d'un permis N (RA), n'est pas autorisée à exercer une activité lucrative pendant les trois premiers mois qui suivent le dépôt de sa demande d'asile (LAsi, art. 43). Pourtant, passée cette période, les conditions d'admission sur le marché de l'emploi demeurent très restrictives et doivent suivre la règle de prépondérance. L'employeur doit donc prouver qu'il n'a pas trouvé un-e candidat-e suisse ou titulaire de permis F, B ou C pour pouvoir engager la personne RA. Concernant la formation, ses enfants ont droit à un enseignement scolaire suffisant et gratuit (art. 19, Cst.), mais tant que la personne RA réside dans un centre de la Confédération ou dans la zone de transit de l'aéroport, ce droit n'est pas toujours réalisé (OSAR⁷). En revanche, pour favoriser l'insertion professionnelle des titulaires de permis N, la Confédération a supprimé la taxe spéciale (LAsi, art. 86) depuis le 1^{er} janvier 2018. La personne RA ayant donc trouvé un emploi n'est plus tenue de prélever 10% de son salaire pendant 10

⁷ OSAR. Organisation Suisse d'Aide aux réfugiés. *Statuts juridiques : Requéant d'Asile*. Disponible sur : <https://www.osar.ch/droit-dasile/statuts-juridiques/requerant-dasile.html> (consulté le 13.03.2018).

ans, afin de rembourser les frais de procédure et d'aide sociale (SEM, 01.01.2018b) et bénéficie d'une assurance maladie dès son arrivée prise en charge par le canton. Enfin, en cas de droit à l'unité de la famille ou d'existence d'une menace, la personne RA peut soumettre une demande de changement de canton au SEM (Jacomet et al., 2013).

La personne titulaire d'un permis F réfugié-e ou d'un permis F admis-e à titre provisoire doit renouveler son permis annuellement (LEI, art. 85, al. 1). Elle a le droit de travailler sans restriction particulière (LAsi, art. 61, al. 1 ; LEI, art. 85a, al. 1), mis à part l'appellation « provisoire » de son permis qui, en pratique, est un obstacle courant (Efionayi-Mäder et al., 2009). Depuis janvier 2018, la ou le titulaire d'un permis F est aussi concerné-e par l'abrogation de la taxe spéciale sur le revenu (LEI, art. 85 à 87). Pour déposer une demande de regroupement familial, il faut attendre au moins trois ans et remplir certaines conditions telles qu'habiter dans un logement approprié, vivre dans le même ménage et ne pas bénéficier de l'aide sociale (LEI, art. 85, al. 7). Après cinq ans en Suisse, une autorisation de séjour de type B peut être sollicitée (LEI, art. 84, al. 5). La personne avec un permis F de réfugiée peut voyager à l'étranger, sauf dans le pays d'origine, avec un titre de voyage international pour réfugié-e-s (LEI, art. 59, al. 2). Alors que celle admise à titre provisoire, a beaucoup plus de restrictions, pouvant obtenir exceptionnellement un maximum de 30 jours par an (ODV, art. 9, al. 6).

Finalement, la personne titulaire d'un permis B de réfugiée reconnu doit renouveler son permis de séjour chaque année. Elle peut soumettre une demande de changement de canton (Convention relative au statut des réfugiés, art. 26), mais si elle est au bénéfice de l'aide sociale celle-ci est généralement refusée. Il n'y a pas de restrictions dans l'accès au marché de l'emploi et ce dans tous les secteurs d'activité (LAsi, art. 61, al. 1) et le droit au regroupement de la famille nucléaire, conjoint-e et enfants mineurs, est garanti (LAsi, art. 61). La personne peut voyager à l'étranger, sauf dans le pays d'origine, avec un titre de voyage international pour réfugié-e-s (LEI, art. 59, al. 2). Après dix ans de séjour, à compter de l'obtention du permis B, elle peut demander une autorisation d'établissement de type C, c'est-à-dire disposer d'un droit de séjour de durée indéterminée (LEI, art. 34, al. 2).

3.4. L'accueil et l'assistance des requérant-e-s d'asile

Les cantons sont chargés de l'assistance, de l'hébergement et de l'encadrement du RA qui a droit aux prestations de l'aide sociale (LAsi, art. 81), sous forme de prestations en nature. Ces prestations sont toutefois inférieures à celles accordées aux bénéficiaires indigènes de

l'aide sociale (LAsi, art. 82, al. 3) et en-dessous des directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS (2017).

C'est aussi du ressort de chaque canton d'organiser des activités et des programmes éducatifs pour la personne RA (Zeiter, 2018). Les cantons disposent d'une marge de manœuvre importante pour ce qui est des modalités de la mise en œuvre. Cependant, les instances locales restent fortement contrôlées par le biais du financement recevant des remboursements sous forme de forfaits calculés sur la base du nombre de RA accueillis. Cette politique peut mener à des modalités d'assistance différenciées, dictée en grande partie par les particularismes locaux (Fresia, Bozzini et Sala, 2013 ; Parini, 2000).

La population de l'asile en Suisse est répartie par la Confédération, proportionnellement à la démographie des cantons. Le Canton de Vaud, dans lequel résident les jeunes adultes qui ont participé dans la présente étude, « reçoit 8% des requérants »⁸. Dans ce canton, en 2017, 2'388 demandes d'asile ont été réglées en première instance, dont 735 octrois de l'asile (taux de reconnaissance de 33%), 1'045 demandes rejetées et 438 NEM. Quant à la population résidente, le canton registre 4'350 personnes avec un statut d'admission provisoire et 5'048 réfugié-e-s reconnu-e-s (État de Vaud, 2017).

La personne RA et admise provisoirement est accueillie par l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM). Cet établissement cantonal de droit public est fondé sur la Loi sur l'Aide aux Requérants d'Asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA). A la fin de la procédure d'asile, la personne ayant obtenu le statut de réfugiée (permis B ou F-réfugiée) est dorénavant assistée par le Centre Social d'Intégration des Réfugiés (CSIR) ou par le Centre Social Régional (CSR), en fonction de sa situation administrative.

L'hébergement mis à disposition par l'EVAM pour la personne RA englobe des foyers collectifs, des logements chez des privés (« Héberger un migrant »), des appartements/studios et, en dernier recours, des abris de protection civile (PC). La personne RA peut chercher par ses moyens un logement, trouver des garants de son bail ou une sous-location. Toutefois, l'engagement du RA dans des pratiques sociales reste très conditionné par les réglementations fédérales et cantonales. Son statut juridique détermine ses droits, notamment en termes d'employabilité, mais aussi dans sa vie quotidienne où il doit suivre les indications données par son assistant social en termes de logement, santé, argent ou accès à des programmes d'activités (Zeiter, 2018).

⁸ EVAM. Site Officiel. *Missions*. Disponible sur : <https://www.evam.ch/missions/> (consulté le 01.02.2019)

Les programmes d'occupation et de formation sont conformes à la LARA (art. 39) qui détermine que la personne RA a le droit d'y accéder en fonction de ses besoins et aptitudes, aussi bien que des disponibilités des programmes. Dans ce cadre, l'EVAM a mis en place des cours (français, mathématiques et culture générale), des orientations (bilans d'orientation, évaluation des compétences transversales utiles sur le marché du travail), des formations (emploi, prévention santé, informatique), des programmes d'occupation (de formation et de pratique professionnelle) et une aide à la recherche d'emploi.

Les communes jouent un rôle important au niveau local, dont la ville de Lausanne, notamment en centralisant les offres des individus et des associations caritatives, en termes d'hébergement, de cours, formations, permettant de compléter les démarches mises en œuvre par l'Etat (Zeiter et Goastellec, 2017). Ceci est d'autant plus important vu les limites de l'offre de formation des établissements cantonaux, les budgets limités et le traitement homogène des personnes aux compétences scolaires très contrastées (allant d'un public analphabète à un public universitaire). Ce rôle essentiel des bénévoles est reconnu par l'EVAM (2017) dans son rapport d'activité.

3.5. Programmes d'intégration à l'égard de la population de l'asile

Au premier abord, l'utilisation du concept d'intégration pour le système d'asile peut paraître inappropriée vu que l'asile a été conçu comme une phase transitionnelle. Mais, dans le contexte actuel des mouvements humanitaires intenses et des conflits à long-terme, ce statut transitoire de la population de l'asile n'est plus adapté vu leur installation prolongée et durable (OCDE, 2016). La Confédération a exprimé sa volonté d'intégrer rapidement dans la vie professionnelle, la population de l'asile majoritairement jeune, afin de réduire les dépendances à l'aide sociale et de mettre à profit leur potentiel pour le marché du travail (SEM, 2018b).

Des mesures et programmes d'intégration dirigés principalement aux AP et aux réfugié-e-s reconnu-e-s ont été mis en place, mettant l'accent sur leur accès au monde du travail et autonomie financière. Plus récemment, d'autres projets tel que le projet pilote InVaud, étendent leurs actions aux RA, en proposant un encouragement précoce de la langue, une préparation à une formation post-obligatoire ou l'intégration sociale et professionnelle.

En mars 2017, la Confédération a adopté avec les cantons un « agenda commun en matière d'intégration » (AIS) pour le domaine de l'asile, visant des investissements plus élevés, des objectifs concrets et une coopération entre tous les acteurs concernés pour permettre

« aux réfugiés et aux personnes admises à titre provisoire de faire rapidement partie intégrante de la société suisse » (SEM, 2018b). Sa mise en œuvre est prévue à partir du printemps 2019.

En outre, ces impulsions s'illustrent par l'élaboration des programmes cantonaux d'intégration (PICs) dont les objectifs ont été définis conjointement par la Confédération et les cantons : « L'accent est mis sur les personnes relevant du domaine de l'asile et sur les jeunes adultes arrivés en Suisse à la suite d'un regroupement familial » (SEM, 19.01.2018).

Finalement, en août 2018, un programme pilote de Préapprentissage d'intégration (PAI) a débuté, dirigé à des réfugié-e-s reconnu-e-s et des AP âgé-e-s de 18 à 35 ans, permettant aux participant-e-s d'accéder à une formation qualifiante – attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou un certificat fédéral de capacité (CFC) – via la formation professionnelle (SEM, 17.05.2018). Dix-huit cantons ont conclu des conventions et travaillent en collaboration avec les entreprises, associations économiques et écoles professionnelles. Dans ce cadre, le canton de Vaud a élargi l'accès au PAI aux RA et enfant d'immigré-e-s.

PARTIE III

CADRE THEORIQUE

La recherche qui vise à comprendre l'expérience du *home* dans le contexte de la migration forcée est le point de départ de cette partie. Plusieurs études questionnent les perspectives et politiques sédentarisées qui apportent comme solutions aux « déplacements prolongés », le rapatriement et la réinstallation des réfugié-e-s dans leurs « maisons » abandonnées.

Ensuite, je définis le concept de *home*. Constante de l'existence humaine et besoin ontologique, il est le résultat d'une interaction entre les sentiments et les pratiques des individus au sein de structures socio-historiques, politiques et économiques plus larges. L'expérience de la migration a des impacts majeurs sur le *home* et la vie quotidienne des personnes en déplacement. Toutefois, il est important de sortir d'une représentation de la mobilité des personnes qui les placent dans une situation de *out of place*, d'attente et de passivité.

Boccagni (2017) propose de revisiter le *home* comme un processus continuellement construit, négocié et expérimenté par l'acteur à travers l'espace, le temps et le contexte socio-culturel. Il introduit donc l'idée de *homing* qui illustre le potentiel évolutif des personnes à attribuer un sens de *home* à leurs circonstances de vie quotidienne. Cet auteur propose un cadre d'analyse du *home* sur lequel je m'appuie au long de ce travail.

Finalement, je présente la théorie des réseaux sociaux qui servira de support aux méthodes de récolte des données. Les liens avec d'autres personnes font émerger un sens de *home* apportant un soutien quotidien important et un sentiment de familiarité indispensables (Wiseman, 2016). Les réseaux sociaux sont donc au cœur de l'emplacement et du transfert permanent du *home* (Boccagni, 2017).

1. LE *HOME* DANS LE CADRE DE L'ASILE

La migration et le *home* ont fréquemment été présentés comme phénomènes opposés qui associent le *home* à une conception ethno-nationalisée et à un cadre national, le *homeland* (Brun & Fábos, 2015). Ceci renforce des catégories politiques fixes et territorialisées qui placent les personnes en mouvement comme *out of place* et le *home* comme « a site or a place of fixity, with impermeable boundaries » (Brun & Fábos, 2015 : 8).

Cette binarité traverse les mécanismes internationaux de protection des réfugié-e-s qui, par des politiques de fixation et des statuts juridiques (Convention de Genève), empêchent le mouvement des personnes entre différents espaces (Brun & Fábos, 2015). De ce fait, l'idée que les personnes en mouvement sont une menace pour l'ordre national est renforcée (Hyndman & Giles, 2011). Ce « nationalisme méthodologique » (Wimmer & Schiller, 2003) participe donc à une vision des réfugiés en tant que problème à résoudre, déniait leur agencéité (Taylor, 2013). Au contraire, la recherche sur la migration forcée, défend que le: « homemaking should not be evaluated in terms of ethno-politics only and discuss different scales at which home was created among former refugees » (Čapo, 2015: 21).

Le biais étatiste est également perceptible dans les solutions durables – d'installation, de réinstallation et de rapatriement – proposées par l'ONU pour les réfugié-e-s. Des politiques d'asile toujours plus restrictives laissent cette population dans une situation transitoire prolongée, voir permanente (Taylor, 2013). Ces cas sont en augmentation avec près des deux-tiers des réfugié-e-s dans le monde qui se trouvent dans des états indéterminés, sur une durée approximative de 20 ans (Brun & Fábos, 2015). Hyndman et Giles (2011) ont montré comment les politiques de fixation des personnes créent des espaces de campement féminisés qui ne permettent pas aux personnes d'échapper à ces limbes et qui se focalisent uniquement sur la survie, jusqu'à ce que les populations déplacées puissent retourner dans leur pays.

C'est dans ce cadre que l'expression de déplacement prolongé a été reprise (Brun & Fábos, 2015 ; Čapo, 2015 ; Hyndman & Giles, 2011). Ainsi, le HCR utilise la formule « protracted refugee situation » (PRS) pour les populations qui ont obtenu le statut de réfugié-e de la communauté internationale, mais qui se retrouvent dans un état de limbes persistant (Hyndman & Giles, 2011). Les camps de réfugié-e-s sont au centre de cette problématique. Mais aussi, une grande proportion de personnes « invisibles » qui se retrouvent notamment dans les villes, avec des moyens de subsistance précaires, parfois sans assistance ni accès à une protection légale formelle : « (...) there are far more displaced people outside camps, who have produced and dwell in a variety of living spaces » (Brun & Fábos, 2015 : 9).

Du fait de leur situation « intermédiaire » (*in-between*), n'étant ni citoyens de leurs pays de résidence ni réfugié-e-s inscrit-e-s, leurs conditions de *homemaking* sont donc précaires et liminales (Brun & Fábos, 2015). Leurs vies ne sont peut-être pas en danger, mais leurs droits fondamentaux et besoins économiques, sociaux et psychologiques sont toujours inaccomplis (HCR, 2006). Dans ce cadre, les auteur-e-s de la recherche sur le *home* ont souligné l'importance de prendre en compte les aspects socio-politiques et économiques plus

larges, dans lesquels sont ancrées les vies des personnes (Čapo, 2015: 23). Le *home* s'accompagne d'une signification symbolique et identitaire sociétale qui englobe les frontières légitimes de l'appartenance et de la reconnaissance externe, entre processus d'inclusion et d'exclusion (Bozkurt, 2009 ; Fox O'Mahoney et Sweeney, 2010). Autrement dit, les pratiques de *home* se heurtent à des politiques nationales d'appartenance d'un pays d'accueil façonnant l'espace et le quotidien des personnes (Wiseman, 2016).

La compréhension du *home* des personnes en déplacement constitue une ouverture pour décrire leur réalité sociale et témoigner de leur agencéité : « people in the protracted situations under study are experiencing extraordinary flux even in their immobilized states » (Brun & Fábos, 2015: 11). Tout d'abord, elle questionne la conception fixe et délimitée du *home*: « it rather entails an open-ended and multi-sited understanding of home, to be achieved or not » (Boccagni, 2017: 103). Ce qui est d'autant plus important quand il s'agit de la migration forcée, dans laquelle l'expérience du *home* devient ouverte, changeante et mobile. Puis, cette conception constitue un potentiel d'ordre politique: « theorizing home and forced migration together allows for significant potential to revise our policies and thinking about refuge and home » (Brun & Fábos, 2015: 8). L'attention se détourne du déplacement comme un « limbo » vers le déplacement comme un espace liminal de (re)reconstruction du *home*.

Comme réfère Taylor (2013: 136), les migrant-e-s forcé-e-s sont *stateless* mais pas *homeless*: « even when officially homeless in the eyes of the nation-state or the international community, refugees continue the quotidian and never-ending practice of constructing home ». En effet, le *home* est une expérience de la vie quotidienne de tout un chacun qui ne cesse de se (re)construire au cours de la vie, dans un processus continu d'attribution émotionnelle et relationnelle à divers lieux (Boccagni, 2017). Plusieurs études soulignent un décalage entre les régimes politiques et les pratiques mobiles de *home* des personnes déplacées: « This tension has profound effects on practices of homemaking in precarious circumstances, notions of "return" to a recognized home, and indeed the meaning of the term *home* itself » (Brun & Fábos, 2015: 6). L'encouragement au retour, les restrictions d'accès à la propriété privée et/ou à d'autres droits de citoyenneté entrent en contradiction avec le besoin existentiel de *home* (Čapo, 2015).

2. LE CONCEPT DE *HOME*

2.1. Un besoin existentiel

Du point de vue phénoménologique, le *home* est un état d'être au monde (Kabachnik, Regulska and Mitchneck, 2010), autrement dit, un besoin existentiel et ontologique : « we all have a basic need for some sort of emplacement or situatedness that gives stability and satisfaction to our lives » (Fox, 2016 : 31). Même en situation de déplacement, les personnes sont menées à (re)créer et (re)négocier perpétuellement un *sense of home on the move* : « migrants' everyday life (...) brings to the fore a range of emotions, practices and living arrangements that mirror the need to recreate home anew, dynamically » (Boccagni, 2017).

Le concept fait donc référence à la nécessité humaine de trouver des lieux d'appartenance et de signification, à travers l'espace et le temps. Le *home* fournit une continuité et une persistance dans l'existence : même quand il converge dans un ensemble d'idées et de sentiments contradictoires, « stability is what home represents » (Fox, 2016 : 115). Inversement, le fait d'être « ontologiquement *homelessness* » est ressenti comme une aliénation des conditions du bien-être (Fox O'Mahoney & Sweeney, 2010).

2.2. Un concept polysémique – *home* matériel et relationnel

Le *home* est un concept interdisciplinaire et polysémique (Taylor, 2013 ; Kabachnik, Regulska and Mitchneck, 2010 ; Mallett, 2004 ; van der Horst, 2004) qui ne peut pas être séparé de son contexte historique et culturel (Fadlalla, 2011). Parfois, il est utilisé de façon indifférenciée pour désigner le logement, la maison ou le chez-soi. Pourtant, ces termes recouvrent différentes "réalités", une de nature matérielle et d'autre relationnelle. Cette différenciation est perceptible dans la littérature anglophone, dont les termes *dwelling* et *house* sont employés pour nommer les structures physiques utilisées par les personnes pour y vivre, alors que le *home* montre la relation émotionnelle avec le lieu : « If a house may be a "piece of propriety", home is fundamentally "appropriation" - of that place or, potentially at least, of any other » (Boccagni, 2017 : 4).

Compte tenu de tous ces éléments, bien que le *home* soit aussi un environnement matériel, il est avant tout une construction subjective caractérisée par des ressources immatérielles en termes de liens, sentiments et valeurs contribuant à un *feeling-at-home*. Dans ce sens, le *home* ne se réduit pas à une maison (Mallett, 2004) et, parallèlement, un logement peut ne jamais être perçu comme *home* (Brun & Fábos, 2015). Enfin, un lieu peut être

considéré comme *home* en raison de fortes connexions affectives, sans que la personne ne soit physiquement dans ce lieu (Fox, 2016).

Réduire le *home* aux structures physiques de la *house* renforce la conception qui oppose le *home* au mouvement. Toutefois, selon Boccagni (2017), il est important de revisiter l'interrelation *home-house* vu la constitution mutuelle des caractéristiques du logement et de la vie sociale qui l'habite.

2.3. Un concept complexe – attributions de sens et de sentiments

Le *home* désigne « a material environment and a set of meaningful relationships, recollections and aspirations to be emplaced, successfully or not, over space and time » (Boccagni, 2017: xxiv). Il est à la fois un lieu (ou plusieurs) et la relation sociale particulière avec ce lieu, basée sur l'attribution de sens et sentiments de sécurité, familiarité et contrôle aux circonstances de vie (Boccagni, 2017).

Malgré différentes classifications, il y a un consensus sur le fait que le *home* recouvre ces trois constellations d'attribution. Ainsi, détenir un sentiment de sécurité, de sûreté et de stabilité, notamment dans le logement, a été largement reconnu comme une condition préalable essentielle à l'adaptation et intégration des réfugié-e-s dans les sociétés hôtes (Sirriyeh, 2008 ; Ager & Strang, 2004). La familiarité recouvre à la fois un sentiment d'intimité et de (ré)confort et un sens cognitif d'orientation dans l'espace, de routines et habitudes contribuant activement à un *feeling-at-home* (Boccagni, 2017 ; Dudley, 2011). Alors que le contrôle apporte un sens d'autonomie dans l'utilisation d'un lieu, de pouvoir agir sur son environnement ou détenir une certaine prévisibilité sur sa vie, essentiel à une expérience de *home* (Boccagni, 2017 ; Fadlalla, 2011).

La rareté ou l'absence de ces attributs est tout aussi importante que leur réalisation complète: « It is exactly the perceived absence or remoteness of home, however, what makes the migration experience unique in revealing the cognitions, emotions and practices associated with it, as a place and a set of biographic routines » (Boccagni, 2017 : 17).

2.4. Un processus social dynamique et continu

Le *home* peut être étudié à la fois comme un lieu spécifique et significatif et comme un moyen de s'approprier un lieu, c'est-à-dire comme un produit ou comme un processus. Selon Boccagni (2017), ce dernier est plus controversé et se doit d'être distinctement défini. Dans ce cadre, le processus de (re)construction du *home* constitue le *homing*, verbe introduit par

Boccagni (2017) pour illustrer le potentiel évolutif des migrant-e-s : « to attach a sense of home to their life circumstances, in light of their assets and of the external structure of opportunities » (id. : 23).

Cette appropriation des lieux est négociée et expérimentée de différentes façons au cours de la vie (Čapo, 2015 ; Fox, 2016 : 118) : « we defined our homes as much as they define us, and this is an ongoing, reciprocal process by which we construct our life's narrative ». Au fur et à mesure que les personnes changent, interagissent et que des événements majeurs se produisent, le *home* évolue aussi en conséquence : « the identity of a place is "provisional" or in flux. The boundaries of place and/or home are permeable and unstable » (Mallett, 2004: 70).

Le *home* est une localisation géographique, mais aussi temporelle (Sirriyeh, 2008) : passé, présent et futur s'interpénètrent pour donner un sens aux circonstances de vies actuelles (Boccagni, 2017). Cette temporalité est traversée par toutes sortes d'évènements en lien avec les cycles de vie, tels que les étapes de vie (de la naissance à la mort) et les fêtes familiales ou religieuses (Taylor, 2013). L'asile peut apporter une sorte de déconnexion des rythmes temporels ordinaires de la vie. Pour beaucoup de réfugié-e-s l'avenir est tellement incertain, qu'ils-elles ne savent pas comment se lancer dans des activités susceptibles de les aider à investir dans l'avenir (Brun & Fábos, 2015).

Le *home* se tisse également entre réalité et idéal aspiré : « the real and the ideal are not pure and distinct concepts or domains. They are mutually defining concepts and experiences » (Mallett, 2004: 70). Ceci est d'autant plus essentiel lorsqu'il y a un *sense of home* fragmenté: « once home is perceived as something missing from proximate life spaces, it is not unlikely to assume idealized contours - whether shifted back into the past, or projected forward into the future » (Boccagni, 2017 : 17). Pourtant, même quand la vie semble dominée par le "blocage" du présent, les pratiques de *home-making* ne cessent de se maintenir, reproduire ou (re)créer au quotidien et les personnes déplacées tentent de se projeter dans le futur malgré les difficultés (Brun & Fábos, 2015). Elles ne doivent donc pas être réduites à un « *space in-between* » ou à un « *social non-being* » impuissant et réclamant une intervention (Taylor, 2013 ; Kabachnik, Regulska and Mitchneck, 2010).

3. CADRE CONCEPTUEL D'ANALYSE DU HOME

Le *home* comme objet d'étude, avec ses multiples interfaces et sa richesse sémantique et affective, soulève d'importants défis méthodologiques. Boccagni (2017) propose une

matrice de recherche du *home* pour l'étude des migrations sur lequel je m'appuie au long de cette recherche, tout en intégrant les perspectives d'autres auteur-e-s et mes réflexions.

Dans le cadre de cette recherche, le *home* est compris simultanément comme un(des) lieu(x) délimité(s) et une relation émotionnelle et significative avec ce(s) lieu(x) ; et le jeune adulte RA comme un persistant bâtisseur de ressources (internes et externes) qu'il mobilise quotidiennement afin de rendre *homely* son(ses) nouveau(x) contexte(s) de vie, tout en composant avec sa biographie, contexte socio-culturel et structure externe d'opportunités. Le *home* implique donc différents lieux (du logement aux espaces publics) et les pratiques de vie quotidienne du jeune adulte RA, aussi bien que l'attribution des sentiments d'(in)sécurité, de (non)familiarité et de (non)contrôle aux circonstances de sa vie (Boccagni, 2017).

Selon Boccagni (2017), deux axes peuvent être considérés. Le premier différencie trois niveaux heuristiques, les perceptions/ sentiments du *home* (*home views/feelings*), pratiques du *home* (*home practices*) et cadres du *home* (*home settings*) qui doivent être appréciés dans leurs interactions mutuelles. Les *perceptions/ sentiments* englobent les représentations, émotions et valeurs associés au *home* à une échelle micro ou macro ; les *pratiques* (ou *home-making*) réunissent les attitudes et comportements qui visent donner un sens de *home* aux milieux de vie ; et les *cadres* incluent les environnements construits et contextes spatiaux sur lesquels repose un sens de *home* (objets significatifs, propriétés, connexions virtuelles, etc.). Cet axe a orienté ma récolte de données, me permettant d'identifier et de délimiter les éléments à observer.

Le deuxième axe comprend quatre dimensions conceptuelles – la domesticité, matérialité, spatialité, temporalité – qui rendent compte du potentiel évolutif des participant-e-s à donner un sens de *home* à leurs circonstances de vie actuelles: « *home*, in this understanding, is a matter of relative degrees, and an evolving balancing act, between the empirical manifestations of these variables » (Boccagni, 2017 : 34). Ces dimensions que j'ai mobilisé au long de l'analyse des données sont décrites à la suite.

3.1. Dimensions conceptuelles du *home*

Les dimensions conceptuelles du *home* sont une façon de rendre compte de la complexité et amplitude du processus de *home*. Elles ne doivent donc pas être comprises comme entités indépendantes, mais s'interpénétrant et complétant un tout en interaction.

3.1.1. Domesticité

La domesticité est le potentiel de rendre domestique des lieux de la sphère privée et publique, en les imprégnant de significations sociales et culturelles, essentielles à la survie et à la reconnaissance sociale (Boccagni & Brighenti, 2015). Ces lieux incluent à la fois l'habitation/ logement (domesticité interne) et l'environnement externe (domesticité externe) allant des bâtiments aux espaces publics tels qu'un jardin ou une rue (Boccagni, 2017).

Dans la recherche sur les pratiques quotidiennes d'utilisation de l'espace urbain, la « domestication » est une stratégie d'inclusion des espaces publics dans la sphère domestique, constituée de pratiques matérielles et symboliques pour apprivoiser le monde et rechercher la familiarité : « in sociological terms, the metaphor of domestication evokes the recursive nature of social life and the idea of making the world familiar » (Mandich & Cuzzocrea, 2016 : 225). C'est en quelque sorte une stratégie de production de « sécurité ontologique » (Giddens, 1994 : 98) conduisant à un sentiment général de confiance et d'appartenance à un lieu sûr et familier : « la confiance de la plupart des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements ».

Mandich et Cuzzocrea (2016) ont identifié quatre étapes dans le processus de domestication des espaces publics (ex. : jardin public/ rue/ plage) par des familles qui, à cette fin, mobilisent des ressources matérielles, des compétences sociales et des valeurs culturelles. L'*acquisition* fait référence à l'accès et au contrôle d'un espace à travers des pratiques établies et régulières (ex. : visiter régulièrement une place, traverser une rue pour atteindre un lieu de travail). L'*objectivé* survient par le fait que l'espace trouve une place dans la sphère domestique. L'espace est ensuite *incorporé* quand il s'intègre aux structures temporelles par l'attribution de fonctions (ex. : utiliser un jardin public pour étudier ou emmener les enfants jouer, ou une rue comme contenant pour la sociabilité entre pairs). Finalement, dans la *conversion*, il y a une sortie de la sphère domestique en ramenant dans l'espace public les utilisations et les significations qui ont été développées.

3.1.2. Matérialité

Parfois ignorée dans la recherche sur la migration forcée, la matérialité est essentielle dans l'expérience du *home* pour observer et discuter des relations mutuelles et complexes entre des personnes et des choses (Taylor, 2013 ; Dudley, 2011 ; Rosales, 2010). Ainsi, cette matérialité recouvre simultanément des aspects concrets et tangibles, allant des briques à des

objets symboliquement significatifs et, des aspects relationnels comme l'entretien des rapports avec d'autres significatifs (Boccagni, 2017).

Selon Rosales (2010), l'expérience de la migration est ancrée dans la matérialité dans la mesure où elle implique nécessairement des processus d'appropriation, de désir et d'attente par rapport aux objets. En effet, la recherche sur la culture matérielle et les processus de consommation soulignent le rôle joué par les objets et les pratiques dans la fabrication du *home* et dans la (re)production de l'identité par ses habitants. Ainsi, se (ré)installer ne peut être dissocié de la matérialité concrète telle que celle des pièces d'habitation, des objets, du mobilier, des habitudes alimentaires ou des options décoratives.

Dudley (2011) renforce l'idée que la matérialité se base sur les relations mutuellement construites entre les personnes et les "choses". Dans sa recherche, elle a exploré le rôle des pratiques quotidiennes des réfugié-e-s vivant dans des camps et leur contribution à l'incorporation (*embodied*) d'un *sense of home*. Ce qui compte c'est l'intersection entre le social et le matériel, entre le sujet et l'objet, amenant à une expérience sensorielle du monde physique. Entre autres, l'auteure a examiné des pratiques de production et de consommation quotidiennes tels que la nourriture et l'horticulture. Elle a conclu que l'aménagement d'un espace d'agriculture permettait de développer une certaine autonomie, de maintenir un sens de saisonnalité et de rythme temporel dans le travail.

Aussi Taylor (2013) observe que beaucoup de réfugié-e-s recréent explicitement des aspects matériels du pays, village ou jardin qu'ils-elles ont laissé, permettant d'avoir une expérience sensorielle qui rappelle le *home* passé (odeurs, textures).

3.1.3. *Spatialité*

La spatialité illustre comment le *home* est expérimenté en différents espaces, dans des environnements physiquement proches ou distants, à travers l'attribution de sens significatifs, de pratiques domestiques quotidiennes et d'interactions transnationales (Boccagni, 2017). Aussi pour Taylor (2013), la spatialité du *home* est chargée de sens à travers des pratiques quotidiennes d'emplacement et rituels qui créent une relation intime et historique entre les personnes et les lieux (baptêmes, mariages, fêtes de village, enterrements).

Par ailleurs, le *home* s'étend sur une série d'échelles sociales et géographiques qui ne se limitent pas aux territoires démarqués de l'Etat-nation (Čapo, 2015 ; Brun & Fábos, 2015 ; Taylor, 2013). Dans ce sens, les études transnationales ont rendu compte des formes d'appartenance multiples et extraterritoriales (Brun & Fábos, 2015). Le *home* est transférable

simultanément dans différents espaces qualifiés de *home*, comprenant au niveau micro la parenté, le voisinage ou l'habitation et au niveau macro, les quartiers, villes ou nations (Fox, 2016 ; Kissoon, 2011). Même quand les personnes ne sont pas autorisées à se déplacer pour construire des *home* complets, trans-locaux, elles peuvent toujours sentir que leur *home* existe dans de multiples endroits.

3.1.4. Temporalité

Dans le processus de *homing*, la *temporalité* recouvre l'expérience sociale du *home* dans le présent, en relation avec les mémoires passées et/ou projets futurs. Elle rend aussi compte de comment le *home* se (re)construit dans ces (dis)continuités temporelles (Boccagni, 2017). En effet, les migrant-e-s forcé-e-s utilisent différentes temporalités du *home* comme une stratégie d'adaptation au présent, notamment en faisant appel à des mémoires (Kabachnik et al., 2010).

Aussi Dudley (2011) montre comment cette mobilisation du passé est productive en reliant deux lieux et deux ères, ce que l'auteur nomme de « cultivation d'un sens de continuité spatiotemporel ». La personne réfugiée reconstruit ainsi un sens de *home* dans le présent et fait face aux conditions difficiles de la vie quotidienne lors du déplacement. Un exemple est celui de la nourriture partagée qui est soit consommée, soit rappelée au niveau des mémoires dont l'expérience sensorielle est centrale (les goûts, le toucher, la vision). La nourriture devient la métaphore du *home* passé.

D'autre part, ces mémoires du *home* "passé" sont souvent idéalisées: « when home is situated in the past, it becomes associated with normality, security, familiarity, wealth, and comfort » (Kabachnik et al., 2010: 323). Mais aussi, les aspirations de leur *home* idéal futur: « a "sense of possibility" that their home will improve in the future » (id. 327). Ce contraste idéalisé entre *home* passé/futur laisse apparaître le manque de normalité et de confort de la vie actuelle des personnes concernées, aussi bien comment leur perte est significative.

Enfin, comme le remarque Taylor (2013), il ne faut pas réduire le mouvement passé, présent et futur au passage du *home-country* au *host country* et puis, à nouveau *home country*. Avant la migration forcée, les personnes ont souvent vécu plusieurs changements de lieux et n'ont donc pas eu qu'une seule habitation ou village. De plus, le passé ne doit pas être uniquement associé au pays d'origine antérieur à l'exil, mais inclure tous les événements passés accumulés dans l'emplacement actuel (écoles fréquentées, mariages, déménagements, etc.).

Pour Boccagni (2017), la nature relationnelle du *home* traverse les quatre dimensions conceptuelles de son modèle : l'expérience de vie des migrant-e-s montre que les liens familiaux et affectifs sont au cœur de l'emplacement et du transfert permanent du *home*. En effet, il est consensuel entre les auteur-e-s de la migration forcée que le *home* est davantage associé aux aspects relationnels et émotionnels qu'aux connexions territoriales proprement dites (Brun & Fábos, 2015 ; Brun, 2001). C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle j'ai mobilisé l'approche des réseaux sociaux dans cette étude, objet de la prochaine sous-partie.

4. RÉSEAUX SOCIAUX

L'approche des réseaux sociaux dans une perspective migratoire, constitue un cadre d'analyse permettant de rendre compte à la fois de leur rôle dans l'emplacement et transfert du *home* (Boccagni, 2017) et de l'agencité des migrant-e-s dans la mobilisation, manutention et élargissement de ces réseaux, à travers l'espace et le temps.

4.1. Dans une perspective migratoire

L'étude des réseaux sociaux a émergé dans les années soixante, reliée à la recherche sur les phénomènes d'acculturation et de changements urbains en Afrique (Hily et al., 2004). La structure sociale des villes a été décrite à partir des différents types de relations qui se nouent à travers des pratiques dans des sphères d'activité diverses (marché du travail, voisinage, etc.). Ultérieurement, des anthropologues ont proposé une analyse plus large des réseaux en combinant la « relation » et la « situation » : « les relations sociales sont le produit d'interactions entre individus qui s'articulent selon des contextes (politiques, économiques et sociaux) plus larges » (Hily et al., 2004 : 7).

À partir des années quatre-vingt, l'étude des réseaux sociaux des migrant-e-s va dépasser les catégories closes d'une conception culturaliste d'appartenance à une communauté opposant un « nous » à un « vous ». Elle se distancie donc des raisonnements catégoriels tels que le « nationalisme méthodologique » (Wimmer and Schiller, 2003), en montrant le développement d'espaces sociaux transnationaux (Dahinden, 2005) et d'une population mobile qui s'inscrit pleinement dans la modernité. De plus, en se focalisant sur le système d'interactions, les auteur-e-s font part d'un ensemble de pratiques sociales quotidiennes de co-création et de négociation des réseaux sociaux (Ryan, 2015) qui évolue en fonction de la temporalité, la mobilité et le positionnement social (Schapendonk, 2015).

Ainsi, l'approche des réseaux sociaux constitue une importante ressource pour l'analyse des questions migratoires (Boyd, 1989 ; Dahinden, 2005 ; Herz, 2015). Elle permet notamment d'articuler les niveaux macro et micro de la migration, en mettant l'accent à la fois sur l'agencéité des migrant-e-s et sur l'impact, parfois contraignant, de la structure (ex : inégalités de travail ou d'accès au logement) et de catégories sociales (ex : genre, classe, âge, religion) qui sont source d'importantes stratifications sociales. Cette interdépendance rend compte d'une série de relations politiques, ethniques, familiales, communautaires et environnementales (Gold, 2005).

4.2. Approche des réseaux sociaux et le « capital social »

Selon l'approche des réseaux sociaux, la structure sociale est le réseau de relations lui-même (Degenne & Forsé, 2004). L'ancrage de la personne migrante dans un réseau de relations spécifiques permet de comprendre sa position dans la société et de délimiter ses possibilités et contraintes d'action sociale (Mitchell, 1969). Par conséquent, la recherche a montré que les réseaux des migrant-e-s permettent la mobilisation des ressources et sont donc un soutien instrumental effectif, associé à une aide tangible (biens, services) et/ou émotionnel associé à une aide intangible (conseils et problèmes personnels), dans les expériences quotidiennes au sein d'un nouveau pays (Ryan, 2015 ; Dahinden, 2005 ; Herz, 2015 ; Gold, 2005). Autrement dit, ils constituent un « capital social » : « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance » (Bourdieu, 1980 : 2).

Dans l'analyse des réseaux sociaux, les auteurs ont identifié différents types de relations. En s'appuyant dans la notion de « capital social », Putnam (2000) les classe en liens sociaux de type « social bonds », « social bridges » et « social links », alors qu'Atfield et al. (2007) les distinguent en termes de réseaux exclusifs et inclusifs.

Les « social bonds » sont des réseaux exclusifs caractérisés par des relations fortes, formées au sein de groupes de la même famille, pays ou origine ethnique/ linguistique. La recherche des réfugié-e-s a démontré que ces « social bonds » aident à améliorer leur sentiment de bien-être et de sécurité, permettent de s'engager dans des identités multiples tout en préservant la sienne et offrent des possibilités d'emploi (Zetter et al., 2006). D'un autre côté, la recherche a aussi dégagé que les liens de « social bonds » pouvaient mener à la ségrégation communautaire (Sommer & Gamper, 2017 ; Atfield et al., 2007).

Les « social bridges » sont des réseaux inclusifs établis par des liens fondés sur des intérêts communs et se construisent à travers des relations de voisinage et/ou des activités au sens large (religieuses, formation, travail, loisirs) (Ager & Strang, 2008). Ils attestent que l'éthnicité n'est pas le critère déterminant dans la création des réseaux sociaux et rendent compte des différents aspects des identités (Ryan, 2015). Stanley (2001) souligne à la fois l'importance des amitiés avec des personnes du même milieu pour l'aide à l'installation et de celles avec des origines diverses. Aussi Ryan (2015: 1667): « friendship networks may play a role in enabling change and innovation, while also ensuring a sense of stability and continuity ». Pourtant, selon Beirens et al. (2007), l'importance croissante de la recherche accordée aux « social bridges », au détriment du développement des « social bonds », peut amener à plus d'exclusion sociale parmi les réfugié-e-s.

Relativement aux « social links » ou réseaux hiérarchiques, ils se rapportent à l'engagement avec les structures et institutions de l'État, les agences et les services (Ager & Strang, 2004 ; Atfield et al., 2007). Ils sont également des réseaux inclusifs dans la mesure qu'ils se créent entre des personnes de différentes classes sociales et pouvoirs. Ce contexte juridique et politique peut impacter socialement, économiquement et politiquement les expériences quotidiennes des RA (Jacomet et al., 2013). Au même temps, ces relations peuvent aider à accéder à des ressources et à de meilleures opportunités de participation à la société civile (Elliot & Yusuf, 2014).

Une autre distinction retrouvée dans la littérature est celle des réseaux formels et informels (Sommer & Gamper, 2017 ; Atfield et al., 2007). Les réseaux sont formels quand ils ont lieu dans des institutions, à la fois dans des organisations bénévoles et religieuses qui poursuivent un but social, ou dans des centres de formation et d'emploi qui servent un but fonctionnel. Les réseaux informels se forment quant à eux de manière plus spontanée, à travers des relations de voisinage, d'amitié ou des rencontres ponctuelles et fortuites. Comme l'ont observé Atfield et al. (2007), les réfugié-e-s considèrent que ces réseaux informels sont parfois plus efficaces que certaines mesures étatiques avec une société d'accueil et un environnement politique souvent exclusifs. Enfin, les réseaux peuvent encore être différenciés entre locaux et/ou transnationaux (Dahinden, 2005 ; Ryan, 2015 ; Ryan et al., 2015 ; Herz, 2015). Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ont apporté des stratégies novatrices pour accéder à des capitaux (sociaux, humains et culturels) en situation migratoire (Nedelcu, 2009).

Les migrant-e-s peuvent s'affilier simultanément à plusieurs de ces réseaux, en fonction des caractéristiques et aspirations individuelles ou de la temporalité, vu que les besoins et expériences des individus changent au long du temps (Wissink & Mazzucato, 2017 ; Atfield et al., 2007). Simultanément, les réseaux peuvent se rompre au long du temps par des contraintes culturelles, socio-économiques et politiques ou des « évènements critiques » (Dahinden, 2005 ; Ryan, 2015 ; Schapendonk, 2015). D'autre part, le manque de réseaux et la présence de relations conflictuelles constituent des barrières dans la gestion du quotidien. C'est le cas de nombreux RA logés dans des zones défavorisées et soumis à un isolement géographique qui limite leur contact avec la société d'accueil (Atfield et al., 2007).

Finalement, en ce qui concerne les limites ou critiques de l'approche des réseaux sociaux et du « capital social », Atfield et al. (2007) soulèvent les inconvénients d'enfermer les réseaux dans ces différentes typologies qui risquent de ne pas rendre compte de la complexité des situations. En effet, les relations sociales sont en soi transitives et le réseau n'a pas de « frontière naturelle » (Degenne & Forsé, 2004). Il faut alors analyser les données selon les situations et particularités de chacun prenant en compte tout un ensemble d'aspects, tels que le statut d'immigration, les expériences avant d'arriver au pays ou la durée de résidence (Elliot & Yusuf, 2014). Puis, relativement au concept de « capital social », sa définition manque de précision quant à sa construction, ses mesures et dimensions risquant de devenir un concept « fourre-tout » (Claridge, 2018). D'autre part, selon Elliot & Yusuf (2014), la recherche ne tient pas toujours en compte le contexte ou les effets de la structure et des catégories sociales : « assessing social capital relies not only on the existence of relationships but on the quality of those relationships, which can only be assessed in context » (Elliot & Yusuf, 2014 : 104).

PARTIE IV

MÉTHODOLOGIE

Cette partie du travail est dédiée aux outils méthodologiques mobilisés dans le développement de cette étude. Dans un premier temps, je fais part de mes orientations épistémologiques et de la méthodologie de recherche. Postérieurement, je décris l'accès au terrain, notamment en portant un regard critique sur ma position de chercheuse. Par la suite, je présente les stratégies de choix des participant-e-s et les principes éthiques qui les encadrent. Enfin, je décris les différentes techniques de récolte de données utilisées, aussi bien que celles de traitement des données.

1. ORIENTATIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES

Dans ce travail, je m'inspire de l'approche sociale constructiviste dans le sens où toute relation de mes enquêtés à la réalité est comprise comme des processus de construction active réalisés par différents acteurs, dans un contexte historique et culturel donnés (Schütz, 1962 ; Flick, 2014). Mais également, de la perspective phénoménologique car je vise une analyse compréhensive de l'« essentiel » d'un phénomène social (Albarelo, 2011): « from the actors' own perspectives and describing the world as experienced by the subjects, with the assumption that the important reality is what people perceive it to be. » (Kvale & Brinkmann, 2015: 30).

Par ailleurs, cette recherche se situe dans le paradigme interprétatif dans la mesure où je cherche à comprendre le processus de (re)construction du *home* dans le cadre de l'asile, à partir des expériences subjectives des sujets. L'unité d'analyse est donc les individus – ici les jeunes adultes RA – et l'ensemble de leurs caractéristiques. Les pratiques et les discours des acteurs permettent d'accéder aux perceptions et aux sens qu'ils attribuent aux expériences vécues.

2. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Une méthodologie qualitative a donc été suivie. Il s'agit d'une étude exploratoire et descriptive qui vise à décrire de façon approfondie le *homing* des jeunes adultes RA et à fournir des idées et des informations sur les processus et les significations, qui pourront supporter et/ou être développés dans des études futures (Denzin & Lincoln, 2005). Cette étude suit la

méthode d'étude de cas qui permet d'examiner des phénomènes dans leur complexité et en contexte naturel, autrement dit, elle permet d'étudier à la fois le phénomène et son contexte. Dans une perspective qualitative, l'étude de cas vise principalement une compréhension holistique du cas (Yin, 2005 ; Stake, 2005). Pourtant même si la possibilité de faire de généralisations n'est pas un but, comme défend Stake (2005) il est possible d'apprendre des choses générales à partir des cas particuliers.

Simultanément, la *grounded theory* ou théorie ancrée (Glaser & Strauss, 1967) a été adoptée, tout particulièrement en référence au modèle circulaire de va-et-vient continu entre la théorie et le travail empirique, aussi bien qu'entre la collecte et l'analyse systématique des données (Charmaz, 2003). En effet, même si au départ j'avais une idée de problématique d'après la révision de la littérature, celle-ci a été reformulée et plus finement théorisée au fur et à mesure que les données étaient analysées (Flick, 2014 : 91) : « theories should not be applied to the subject being studied but are "discovered" and formulated in working with the field and the empirical data ». Cette alternance entre la collecte et l'analyse des données m'a permis d'établir des repères théoriques qui reflètent plus fidèlement les discours des participants.

2.1. Design de recherche : Étude de cas

Dans l'étude du *home* et la migration, une recherche au cas par cas et des entretiens approfondis portant sur un petit nombre de répondants sélectionnés constituent la solution la plus fréquente (Boccagni, 2017). Les individus, les familles et les groupes sociaux peuvent tous constituer des unités d'analyse appropriées. Selon cet auteur, l'étude de cas permet d'apprécier les significations et les sentiments fondamentaux associés par les sujets à l'idée de *home*, aussi bien que leur construction évolutive. Ces aspects sont au centre de ma recherche.

D'ailleurs, cette méthode rend aussi possible de décrire en profondeur le phénomène complexe du *home* des jeunes adultes RA à l'intérieur de leur contexte de vie quotidienne. Ce qui, comme Yin (2011) défend, est d'autant plus important lorsque de multiples variables sont présentes et/ou quand les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas clairement définies. En effet, le *homing* tel comme défini dans ce travail, implique plusieurs éléments contextuels, biographiques, spatio-temporels et autres, en relation et interagissant continuellement entre eux.

Dans le design de cette étude, j'ai opté par l'analyse de cas multiples afin d'approcher le *homing* de jeunes adultes RA dans sa diversité, ses contrastes et similitudes (Yin, 2011).

Les cas multiples permettent également d'analyser les données à la fois dans chaque situation et dans l'ensemble des situations. Cette compréhension plus approfondie pourra hypothétiquement être transférable à d'autres cas, ayant des conditions particulières et contextuelles similaires à celles de cette étude (Stake, 2015).

Finalement, le caractère interprétatif continuel essentiel à la compréhension des cas, a requis dès la phase initiale une organisation conceptuelle du *home*, de façon à orienter la récolte des données (Yin, 2011). Mais, au long de l'avancement de l'étude, l'adoption de cette fonction interprétative m'a permis simultanément d'actualiser le cadre théorique et les questions de recherche (Stake, 2015). De ce fait, cette approche progressive de l'étude de cas est en phase avec le modèle circulaire inhérent à la *grounded theory*, dont je me suis partiellement appuyée spécialement pour l'analyse des données.

3. ACCÈS AU TERRAIN : STAGE INVAUD

J'ai réalisé un stage de dix mois à Insertion Vaud, au sein du dispositif InVaud (1^{er} décembre 2017 – 30 septembre 2018). En tant que stagiaire, j'ai cherché à me familiariser avec ce milieu de travail et à développer des compétences professionnelles. J'ai pu assister à de nombreux suivis individuels entre les participant-e-s du projet et leur conseillère en insertion, ainsi qu'à des réunions internes entre divers professionnels (les prestataires de services, les travailleurs sociaux) et au travail d'articulation entre eux. J'ai pris connaissance des spécificités du canton de Vaud en termes des politiques et des actions vis-à-vis de la population de l'asile. Par ailleurs, j'ai connu divers acteurs étatiques et associations bénévoles dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle.

Durant le stage, j'ai contacté de près la population de cette étude, en participant dans des situations d'interaction formelles et informelles (ex : rdv de suivi, rencontres café) ou dans des activités de support instrumental (ex : soutien linguistique ou administratif). Ceci a contribué au développement d'une relation de confiance, à une (re)connaissance des domaines qui leur tenaient à cœur, aux aspirations et difficultés rencontrées au quotidien. En effet, cet accès au terrain m'a approché de la réalité sociale des participant-e-s, de leurs pratiques et interactions sociales et a contribué d'une part, à l'évolution des thèmes et concepts en étude et, d'autre part, au développement d'une posture empathique.

Certaines étapes de mon projet de recherche ont coïncidé avec le déroulement du stage, tels que la révision initiale de la littérature, les premières formulations de la

problématique et les questions de recherche. Mais encore, la récolte des données de diverses sources documentaires institutionnelles tel que des rapports, dossiers et autres registres internes à Insertion Vaud, aussi bien que deux des dix entretiens réalisés dans le cadre de cette étude. Les restants entretiens, le travail d'analyse de l'ensemble des données et le passage à l'écrit ont eu lieu une fois le stage terminé.

3.1. Position du chercheur

Comme défend Martineau (2007), la recherche scientifique doit être considérée à la fois comme une pratique scientifique qui engage un discours sur le monde, une pédagogie « au sens où dire le monde c'est nécessairement l'enseigner » et enfin, une action politique (ou citoyenne) car la recherche, de par son discours et pratiques, peut être porteuse de changements dans le monde. Au long de cette recherche, j'ai eu conscience de ces enjeux et, de ce fait, j'ai cherché à questionner continuellement ma posture en tant que chercheuse. D'autant plus qu'en m'inspirant de l'approche socioconstructiviste, la construction d'une relation intersubjective de proximité (Caratini, 2004) avec les sujets sur le terrain a été essentielle. En effet, le savoir a émergé du dialogue, de la co-construction et de la prise en compte des représentations des sujets.

Cette implication du chercheur est traversée par des questionnements éthiques qui vont bien au-delà du simple traitement adéquat des personnes (Martineau, 2007). De ce fait, le but de ce point est de réfléchir sur mon implication, due mes rôles « stagiaire/ chercheuse » et la relation de proximité avec les participant-e-s.

Au long du stage j'ai cherché à ajuster mon degré d'implication en me positionnant comme une « participante qui observe » (Gold, 1958), qui participe et qui développe des relations dans le terrain. Cette proximité au terrain et aux sujets m'a apporté un point de vue de quelqu'un qui est « à l'intérieur » de l'étude de cas. Je me suis donc approchée, dans un sens plus profond, des jeunes adultes RA et des problèmes qui les préoccupent. À partir du matériau empirique qui a émergé, j'ai ainsi pu reformuler ma problématique et raffiner le cadre théorique (Dumez, 2013), laissant tomber un regard plus externe à la « réalité ».

Cette étude m'a demandé un investissement relationnel (et émotionnel) dans la durée vis-à-vis les participant-e-s que j'ai accompagné dans une période étendue, gardant des échanges réguliers, au-delà des entretiens « officiels » et cherchant à conserver une continuité. Pour moi, cet investissement s'inscrit particulièrement dans un devoir de réciprocité puisque ils-elles m'ont accueilli, donné de leur temps et accordé leur confiance. En effet, certains m'ont

reçu à la maison, avec d'autres nous nous sommes promenés en ville (parc, bord du lac) ou rencontrés dans un café, restaurant et bibliothèque. J'ai connu leurs proches (ex : enfants, conjoints), témoigné de leurs difficultés (ex : ne pas trouver une place d'apprentissage) mais aussi de leurs réussites (ex : recevoir le permis B).

Ma présence dans le projet en tant que stagiaire, les séances individuelles, mais aussi la proximité de nos âges ont facilité et mené naturellement à cette relation. D'autant plus que les possibilités de contact avec la population autochtone sont réduites et donc très valorisées. Dans ce cadre, il m'a semblé important de garder une position de chercheuse « citoyenne » qui est empathique et compréhensive, tout en étant consciente que par mon discours et pratiques je peux avoir une implication dans la réalité et être porteuse de (petits) changements dans le monde.

Les échanges réguliers avec la coordinatrice m'ont permis de mieux cerner la complexité des situations, ce qui m'a aidé à prendre du recul et à ajuster ma position vis-à-vis ma « double casquette » de stagiaire et de chercheuse. Finalement, favoriser une logique dialogique tout au long de la recherche – entre moi et les sujets et avec moi-même – et consigner mes réflexions et questionnements dans mes notes de terrain, m'a aidé à prendre conscience de mon implication, à la mettre en perspective et parfois à l'ajuster.

4. CHOIX DES PARTICIPANT-E-S

Dans ce travail, je n'ai pas cherché à sélectionner un échantillon statistiquement représentatif, mais à décrire des cas singuliers pertinents et cohérents par rapport à mon sujet de recherche, permettant de recueillir des informations détaillées et systématiques sur un phénomène (Flick, 2014). En d'autres termes, l'intérêt ne se concentre pas sur la quantification mais sur la qualité de la compréhension de (re)construction du *home* dans le cadre de l'asile.

Par conséquent, je me suis inspirée des caractéristiques générales proposées par Savoie-Zajc (2007 : 100) pour construire un « échantillonnage scientifiquement valide » en recherche qualitative : « il est intentionnel, il est pertinent par rapport à l'objet et aux questions de la recherche, il est balisé théoriquement et conceptuellement, il est accessible et il répond aux balises éthiques qui encadrent la recherche ».

J'ai ainsi établi comme critères fondamentaux de sélection des participant-e-s qu'elles soient demandeurs d'asile en Suisse (RA, permis N) et intègrent un projet cantonal d'insertion socio-professionnelle (InVaud), leur âge devant être compris entre 18 et 25 ans

(jeunes adultes), avec différentes origines et détenant un niveau élémentaire de la langue officielle du canton (français entre A2 et B1) leur permettant, entre autres, d'interagir avec leur environnement proche. Enfin, leur distribution par sexe devait être proportionnelle à celle de la population de l'asile (majoritairement masculine).

Le nombre de participant-e-s a été établi en accord avec ma directrice de mémoire, en fonction des objectifs de l'étude et méthodes de recherche, tout en considérant les ressources disponibles et contraintes (ex : temps à disposition). Ainsi, une fois appliqués les critères de sélection, j'ai procédé fondamentalement à un « convenience sampling » (Flick, 2014) en localisant les personnes de plus rapide accès et disponibles pour participer dans cette recherche. Les participant-e-s de cette étude sont donc cinq jeunes adultes, dont trois hommes et deux femmes RA, âgés entre 21 et 24 ans. Ils sont arrivés au canton de Vaud, au cours des 2-3 dernières années et ont intégré le projet pilote InVaud pour une durée de deux ans. Ils sont originaires de pays d'Asie de l'Ouest, d'Asie centrale et de la Corne de l'Afrique. Les prénoms fictifs attribués avec leur consentement et aide sont Mazn, Sam, Jyln, Haoua et Yared.

4.1. Principes éthiques

Selon Connolly (2003 in Martineau 2017), les problématiques éthiques en recherche recouvrent essentiellement deux domaines, celui des conduites du chercheur et celui du respect des sujets vis-à-vis le propre processus de la recherche et les procédures de récolte de données. De ce fait, certains principes fondamentaux ont orienté mon rapport de chercheuse aux sujets participants, à savoir le consentement éclairé, le respect de leur vie privée et de la confidentialité et le respect de leur dignité.

Ainsi, le consentement éclairé et la confidentialité, ont été convenus dans les conventions de stage signées entre le responsable de pôle de l'Université, l'institution vaudoise et les participants du projet. Lors de la prise de contact des participants, les conditions de confidentialité ont été soulignées, ainsi que le but de l'étude et l'enregistrement des entretiens. Les participants ont eu la possibilité de poser des questions ou requêtes et seulement par la suite de verbaliser leur disponibilité pour y participer. Puis, à chaque entretien, je les ai systématiquement informé qu'ils pouvaient l'interrompre ou se retirer à tout moment s'ils le souhaitaient.

La proximité relationnelle avec chaque participant, m'a demandé de rester attentive à ce qu'il vivait, à ce que je vivais et à ce que nous vivions ensemble dans le cadre de nos interactions. Ainsi, en début de chaque entretien, un temps a été accordé pour la prise de

contact et les mettre à l'aise, mais également à la fin, pour qu'on se sépare dans les meilleures conditions possibles, d'autant plus que quelques expériences et événements évoqués causaient un certain malaise. Enfin, comme décrit antérieurement, j'ai ainsi tenté de garder une éthique du dialogue, de la rencontre, de l'attention.

5. TECHNIQUES DE RÉCOLTE DES DONNÉES

La possibilité d'utiliser plusieurs sources empiriques est un des avantages des études de cas, pouvant fournir en quelque sorte une triangulation des données (Yin, 2011). Le danger est celui d'arriver à un trop grand volume de données, ce que j'ai vécu même si à un degré moindre, devant me décider quant aux données à privilégier dans ce rapport.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement l'étude du *homing* des migrants, les entretiens uniques sont l'option la plus répandue (Boccagni, 2017). Pourtant, cet auteur défend que le plus approprié est d'inclure des suivis avec les mêmes répondants au fil du temps, une fois que le processus de création du *home* est sujet à changement. Par conséquent, les données empiriques de cette étude proviennent majoritairement de deux entretiens formels avec chaque participant, réalisés à différents moments, avec un écart minimum d'un mois et maximum d'une année. Les dix entretiens ont été menés entre décembre 2017 et février 2019.

Mais, d'autres sources ont été utilisées, telles que les rencontres informelles qui ont eu lieu dans la durée, demandant un engagement et investissement relationnels. Elles ont été consignées dans mes notes de terrain et ont donné support à mes questionnements et interprétations lors de l'analyse des données. Enfin, plusieurs sources documentaires institutionnelles ont été mobilisées, tels que les registres de suivi (internes à InVaud), spécialement pour la caractérisation sociodémographique des participant-e-s et la description de leurs parcours de l'exil.

La triangulation des données récoltées a été particulièrement utile dans la révision de mes interprétations. Ainsi, elle m'a permis d'une part de valider les résultats de mon analyse en comparant les données récoltées dans les différentes sources et, d'autre part, de clarifier les sens et significations des discours produits (Stake, 2005).

5.1. Entretien narratif combiné avec la carte réseau (Altissimo, 2016)

Il s'agit d'une technique de récolte de données développée par Altissimo (2016) – les *networks map interviews* – qui combine un entretien de type narratif avec la représentation

graphique des réseaux personnels des interviewé-e-s. Ces deux ensembles de données sont collectés simultanément et donc étroitement imbriqués permettant de garder une trace des relations discutées par les participants lors de l'entretien. Je l'ai choisi comme premier entretien formel car il est centré sur l'interviewé-e et son approche est holistique. En effet, l'ayant déjà expérimenté en tant qu'exercice exploratoire pendant le cours de « Méthodes Qualitatives en Sciences sociales », j'ai observé que le *network map* favorise la fluidité des échanges (ex: produire un récit à partir de la visualisation ou utiliser la visualisation comme élément structurant de la narration) et incite à suivre la logique de la personne interviewée. De plus, il permet de dépasser des catégories closes en se focalisant dans les interactions (ex : la société d'accueil/ d'origine ; les étrangers/ autochtones). Ryan et al. (2014) ont aussi vérifié que s'opère un changement de relations de pouvoir entre interviewer-répondant, ce dernier interagissant davantage avec la carte réseau.

Pour le *network map*, j'ai privilégié une méthode papier-crayon par rapport à un programme informatique, afin de garder une procédure simple, intuitive et exploratoire. Mon principal intérêt était la visualisation du « réseau quotidien » de chaque participant et ce que celui-ci induit de ses stratégies dans la co-création et négociation des réseaux et les effets conséquents sur le capital social (Ryan, 2015 ; Altissimo, 2016). La carte contient 5 cercles concentriques, l'*ego* (participant-e) se situe au centre. Il est invité à « générer des noms », les *alters* (personnes, activités, lieux, institutions) qu'il inscrit sur des post-its et les place ensuite, près ou loin du centre, selon leur importance dans son quotidien.

Chaque entretien a eu une durée comprise entre 1h30 et 2h30. Il a débuté sur la présentation de la carte et des procédures, suivie d'une question introductive de type narrative, sur un processus spécifique de sa biographie, ce que Flick (2014) nomme de « narration de situation » : *Raconte-moi comment se passent tes journées en Suisse. Qu'est-ce que tu fais, qui tu rencontres, dans quels lieux ? Sens-toi libre de parler.*

Puis, au long de l'entretien, l'interviewé-e a été invité à préciser qui sont leurs *alters* (ex : âge, état civil, parenté). Comme réfère Altissimo (2016), ce n'est pas juste la structure du réseau qui compte mais également le contenu et le sens des relations. De ce fait, j'ai posé quelques questions afin de faire émerger ces différents aspects, conforme le guide d'entretien.

Enfin, même si j'ai cherché à me centrer dans leur vie présente en Suisse, cet outil méthodologique m'a aussi permis de situer leurs histoires de vie et de reconstruire leurs chemins individuels. Les spécificités biographiques, leurs motivations de fuites et aspirations

m'ont permis de mieux comprendre la perception du temps présent vécu par les individus, influencé par toutes leurs expériences passées.

5.2. Entretien semi-structuré (Flick, 2014)

Pour le deuxième entretien, j'ai opté pour une interview semi-structurée, afin de me concentrer sur les perceptions, sentiments et pratiques de (re)construction du *home*. Ce type d'entretien permet l'expression personnelle des répondant-e-s et des narratives spontanées, tout en gardant une ligne directrice puisque les échanges sont orientés par un ensemble de questions (plutôt ouvertes), préalablement préparées, en lien avec les questions et objectifs de recherche (Flick, 2014). Ces entretiens ont eu la durée moyenne d'une heure.

Je me suis notamment inspirée de la technique de l'entretien « centré sur un problème » qui combine narration et questions spécifiques et qui promeut, de ce fait, une pensée à la fois inductive et déductive, cherchant à dépasser l'opposition entre « être dirigé par la théorie » et « avoir l'esprit ouvert » (Witzel, 2000). En effet, cette technique s'inspire largement de la théorie ancrée (Glaser & Strauss, 1967) en déclinant une procédure déductive qui détermine que les données doivent être collectées uniquement par des étapes déterminées. D'autre part, elle admet des questions théoriques préalables, mais celles-ci ne se superposent pas aux données collectées et servent avant tout à superviser la manière dont les éléments individuels sont traités au cours de la discussion (Witzel, 2000).

Pour préparer le guide d'entretien, je me suis donc appuyée sur la définition du *home* défendue dans cette étude, aussi bien que sur l'analyse des premiers entretiens réalisés. J'ai donc organisé le guide par thèmes : des lieux délimités (logement actuel de la personne, le quartier, la ville...) ; des expériences au présent d'(in)secrété dans ces lieux ; des mémoires passées et aspirations futures du *home* ; enfin, des expériences de changement évolutif.

En suivant les stratégies proposées par Witzel (2000), une « question d'introduction pré-formulée » de type narrative a été formulée en début d'entretien, afin que le participant structure son discours sur son expérience du *home* à sa manière et en suivant sa propre logique : *Raconte-moi comment est ton logement ? Sens-toi libre de parler*. Puis, tout en tentant de suivre la séquence proposée par le-la participant-e, j'ai posé des questions de précision et/ou d'approfondissement (ex : détailler certains aspects ; décrire des expériences concrètes vécues). Finalement, j'ai posé des questions *ad hoc* lorsque certains thèmes qui m'ont paru nécessaires n'avaient pas encore été abordés.

6. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DONNÉES

Dans le traitement des données, j'ai cherché à garder une attitude phénoménologique, en reconnaissant la construction sociale de l'acteur-actrice et en me laissant inspirer par son vécu, avant même de tenter de me l'approprier (Paillé et Mucchielli, 2012). Dans ce cadre, j'ai procédé à diverses (re)lectures pour laisser agir le processus de maturation des données.

Chaque entretien a donc été intégralement retranscrit dans les plus brefs délais, afin d'avoir encore bien présentes leurs particularités. Ensuite, j'ai procédé à la (re)lecture de chacun selon la « global analysis » (Flick, 2014 : 394), ayant en tête la question et les objectifs de recherche pour laisser émerger mes premiers *insights* sur l'ensemble des données.

6.1. Codage théorique

La méthode du codage théorique que j'ai suivi s'inspire de la théorie ancrée (Corbin & Strauss, 1990, 2008). Ce processus analytique permet au chercheur de monter en généralité: « The generalizability of a grounded theory is partly achieved through a process of abstraction that takes place over the entire course of the research. The more abstract the concepts (...) the wider the theory's applicability » (Corbin & Strauss, 1990 : 15).

Pour progresser dans ce processus d'abstraction, les auteurs proposent de suivre trois étapes successives – *open coding*, *axial coding* et *selective coding*. J'ai procédé à l'*open-coding* en attribuant manuellement, en marge des transcriptions, des étiquettes conceptuelles correspondant à un mot ou une courte phrase, tirés directement des témoignages (code *in vivo*) ou reformulés par moi. « Fracturer les données » en codes m'a demandé d'examiner de façon critique les idées préconçues par rapport aux données elles-mêmes, afin de briser le plus possible des biais. Ensuite, sur la base de ce relevé, j'ai pu regrouper les codes (sous-catégories) en familles de codes (catégories) en établissant des relations entre eux, ce qui correspond à l'*axial coding*. Finalement, avec le *selective coding*, j'ai évolué vers un niveau d'abstraction plus élevé en mettant en relation les catégories de la totalité des entretiens, en les faisant « discuter » avec la théorie, à la recherche d'éléments ou concepts clefs en lien avec la problématique en étude.

6.2. Particularités de l'entretien narratif combiné avec la carte réseau

Dans le cas spécifique de cet entretien, j'ai suivi la méthode décrite par Altissimo (2016). Ainsi, il y a l'analyse de la narration sur laquelle j'ai procédé conforme décrit antérieurement, puis l'analyse de la carte réseau, et, enfin, l'analyse de la combinaison des deux (convergences/ divergences).

Pour procéder à l'analyse de la carte réseau, j'ai commencé par prendre note de tous les *alters*, leurs noms, rôles, adjectifs et autres types d'attributions et ce qu'ils signifient pour *ego* à travers leurs positionnements. Tous les groupements, *alters* distants ou oppositions ont été pris en compte. Je me suis aussi inspirée de quelques questions proposées par Herz, Peters and Truschkat (2015) pour traiter de la densité du réseau, l'ancrage des sujets et les types de liens (*bonding, bridging et linking*), soutiens et/ou obstacles qu'ils représentent.

Puis, pour l'analyse de la combinaison des deux – narration et carte réseau – j'ai privilégié une logique de complémentarité, en rendant compte de la diversité des données obtenues. Cela m'a paru plus utile vis-à-vis des questions de recherche.

6.3. Difficultés

L'analyse et l'interprétation des données est un travail d'abstraction afin « d'arriver à des généralisations au-delà des cas singuliers » (Dahinden & Neubauber, 2013 in Genini, 2016). Ce processus, impliquant nécessairement une réduction des données, a été marqué par des avancées et des reculs, fondamentaux au processus de maturation des données.

Le volume significatif de données récoltées, résultant de différentes sources utilisées et de la nature narrative des techniques de récolte, a été aussi un défi majeur. De ce fait, je me suis retrouvée à certains moments avec des codes qui me semblaient difficilement conciliables entre eux. Alors que, à d'autres périodes, ils pouvaient être reliés de multiples façons. Enfin, il y a aussi eu la crainte de laisser tomber des éléments importants.

Par ailleurs, cherchant toujours à traduire la singularité de chaque participant-e et la richesse des histoires qu'ils-elles m'ont transmis, j'ai dû me rendre à l'évidence que la transcription d'un discours oral à l'écrit et que son organisation par catégories est nécessaire, mais reste toujours une réduction.

PARTIE V

ANALYSE

Pour rendre compte du processus de (re)construction du *home* des participant-e-s, l'accompagnement dans la durée était primordial. Face à ces données variées et étendues, j'ai dû faire des choix concernant leur analyse. S'agissant d'une étude exploratoire et descriptive, j'ai donc choisi de privilégier la singularité et la diversité des résultats, plutôt que leur régularité ou généralisation. Ceci m'a paru également la meilleure façon de cerner le potentiel évolutif de ces jeunes à attribuer un sens de *home* à leurs conditions de vie actuelle (Boccagni, 2017).

Dans ce contexte, j'ai organisé la présentation des résultats par participant-e-s, leur ordre d'apparition dans le texte suit la chronologie des rencontres. Je me suis appuyée sur des axes d'analyse transversaux pour décrire chaque cas. Premièrement, je présente les éléments biographiques les plus marquants, en relation avec leur parcours d'exil jusqu'au moment de nos rencontres en Suisse. Puis, je rends compte des voies du *homing*, soit du chemin parcouru par chacun dans leur (re)construction du *home*. Dans ce cheminement, il y a à la fois des lieux et des relations avec des autres qui sont empreignés de significations cognitives et émotionnelles, puis il y a des aspirations et des contraintes. Pour rendre compte de la façon dont ils-elles négocient leur appartenance, inclusion et s'approprient de leurs nouveaux espaces, je mobilise les dimensions conceptuelles du *home* présentées dans le cadre théorique. L'analyse est soutenue par des extraits des entretiens, triés selon leur significativité, afin de rendre compte le plus clairement possible les résultats de l'étude. Généralement, j'ai favorisé la formulation originelle des extraits et ne les ai uniquement reformulés quand leur compréhension était compromise, ce qui a été rare.

Finalement, dans la discussion, je confronte les cas pour dégager des thèmes centraux concernant les conditions de la vie quotidienne des participant-e-s, impactant leur (re)construction du *home*.

1. MAZN

[dans mon pays d'origine] *c'est très contact, contact, contact [...] Avant je travaillais pour le commerce et beaucoup, beaucoup de contacts... Donc facile pour moi le contact !* (05.10.2018)

1.1. Présentation biographique

Situation socio-familiale

Mazn est un jeune adulte originaire d'un pays d'Asie de l'Ouest. Il est le 3^{ème} d'une fratrie de cinq enfants avec un père commerçant et ingénieur en électronique et une mère professeure d'arabe. Il a étudié jusqu'à ses 18 ans, a eu son baccalauréat en 2014 et allait débiter sa première année de Droit à l'Université. Dès l'âge de 15 ans, en parallèle de ses études, il travaille dans le commerce avec son père, contactant avec divers magasins et voyageant beaucoup :

Je travaillais pour le commerce, et beaucoup beaucoup de contacts. Moi j'ai contacté avant avec 2000 magasins. En X, j'ai travaillé 2 ans, 1 année en Y puis Z...⁹ (05.10.2018)

Parcours d'exil

Mazn a quitté son pays avant d'être enrôlé dans l'armée ne souhaitant pas participer dans une guerre qu'il ne conçoit pas : *Si je viens ici c'est pour pas faire l'armée, pour pas tuer personne* (05.10.2018). Il a donc fui avec son frère aîné vers un pays voisin :

quand nous sommes partis, c'est comme si tu vas aller chez ton voisin, c'est comme ça. Seulement pantalons, chemise, ton téléphone, ta voiture et ton argent, le cash. Parce-que nous voulons partir pour 3 jours à peu près et revenir. Et 3 jours ça fait 6 ans... (19.12.2018)

Après quelques mois, le reste de la famille les a rejoints. Son père a pu reprendre ses activités de commerçant et la famille vit dans une situation économique relativement confortable. Mazn est resté environ 1 année et demie dans le pays voisin où il s'est exilé, sans cesser de travailler, notamment dans les ventes et comme technicien en climatisation. Pendant cette période, il loge soit tout seul, soit avec la famille :

En [pays d'exil], 2 appartements. Une à X et l'autre à X, c'est pour moi. Moi j'habite soit l'un soit l'autre. C'est 7ème étage au bord de la mer. Et l'autre à côté le centre, taxi amené nous, les mosquées à côté. Ah oui c'était bien... (19.12.2018)

⁹ Différents pays d'Asie de l'Ouest.

Contrairement à ses deux frères cadets qui ont pu intégrer directement le système scolaire et bénéficier de mesures qui leur permettront d'accéder à la nationalité de ce pays d'exil, Mazn et son frère aîné déjà majeurs tentent de rejoindre l'Europe en quête de protection :

*Je vois plus la maison [pays d'origine], le magasin, nous avions 2 voitures là-bas (...)
Maintenant (...) si je suis allé là-bas, il tué directement. (19.12.2018)*

Arrivée en Suisse

Alors que son frère s'est réfugié dans un autre pays européen, Mazn est parti en Grèce, a passé par l'Italie avec un faux passeport et a pris l'avion vers la Suisse l'été 2016, à l'âge de 21 ans. Il a fait sa première interview dans le cadre de la procédure d'asile en Suisse-almémannique, puis a été envoyé à Lausanne avec un permis N de RA.

Logement

Les premiers deux-trois mois en Suisse, il a habité dans un abri PC de la Protection Civile, où il ne se sentait pas bien et essayait de passer le moins de temps possible :

Les grandes salles s'appellent bunker, c'est pas un foyer, c'est comme la cave, 50 personnes, moi j'ai pas aimé et j'ai pas dormi bien. J'ai sorti à 7h du matin et je revenais à 12h, 14h ou 13h. Les gens ils étaient pas bien, beaucoup de personnes pas très gentils et habitent 1 année, 1 année et demi, cherche pas d'appartement, de langue. (14.12.2017)

Il a finalement fait une rencontre imprévue dans un bus avec une femme arabophone et suisse. Ils se sont liés d'amitié, elle lui a présenté son mari et ses filles et lui a proposé de vivre avec eux, jusqu'à ce qu'il trouve un logement. Aidé par cette famille, il améliore à la fois son français et son réseau, il est soutenu moralement et cherche activement un studio. Il y est resté 4 mois louant une chambre :

Il était bien [le logement] mais tu n'es pas libre, quand tu sors, comme tu veux non, c'est un peu respecter les choses. La famille, si elle vient la famille, si elle sort... (19.12.2018)

Après de nombreuses visites et tentatives échouées vu les limitations de son permis N, il a finalement trouvé un studio, aidé par une femme suisse-américaine qu'il a connu dans une association et qui s'est portée garante du loyer. Depuis, il loge dans ce studio :

Un studio je prends. J'ai loué un studio. Oui pas très grand, petit [rires] (...) C'est bon. J'habite seul. (14.12.2017)

Projet InVaud

Mazn a rejoint le projet InVaud l'hiver 2016, six mois après son arrivée en Suisse, pour une période de deux ans qui s'est conclue fin 2018, bénéficiant de plusieurs prestations. Il a suivi continuellement des cours de français semi-intensifs et a fait notamment un passage dans une École de la transition (EdT) (domaine de la formation). Il a été soutenu par sa conseillère dans le développement des réseaux et liens sociaux, aussi bien que les démarches administratives, notamment en lien avec la procédure d'asile (domaine de l'insertion sociale).

Enfin, il a suivi un service de *job coaching* avec mise en place d'un projet professionnel et des stages exploratoires non rémunérés pendant 9 mois, dans les secteurs administratif et aide-technicien-dentaire (domaine de l'insertion professionnelle). Son projet de formation est de réaliser un apprentissage CFC comme technicien dentaire :

Je cherche ici travail, apprentissage. Moi j'ai fais beaucoup de choses, j'ai fais 9 mois stages en Suisse différents, technicien seulement 4 mois. Associations, climatisations, moteurs, assistant-dentaire aussi... (05.10.2018)

En décembre 2018, il n'a toujours pas reçu de réponse à sa demande d'asile.

Rencontres

J'ai accompagné Mazn au long d'une année. Je le rencontre pour la première fois le 14 décembre 2017 près d'une station de métro à Lausanne, où nous avons pris rendez-vous. Il est alors âgé de 22 ans. Nous réalisons le premier entretien (réseau) dans une bibliothèque où nous nous installons dans une alvéole. Le contact est facile, Mazn est disponible pour partager son histoire et s'exprime aisément.

Un deuxième entretien, informel, s'est déroulé le 5 octobre 2018. Quelques jours plus tôt j'avais appris, en échangeant avec la conseillère du projet, que Mazn éprouvait des difficultés à l'École de la Transition. Elle se préoccupe de ses absences et de sa perte de motivation. Je prends contact avec lui et lui propose de se rencontrer, il suggère un restaurant dont il connaît le patron aux mêmes origines et où il va régulièrement. Tout ramène à un autre lieu : le nom du restaurant, la nourriture, la musique. Mazn m'explique les plats et ce qu'il prend d'habitude. Après ce repas agréable, je réalise ce court entretien informel, il me fait part de son « passage à vide », de ses difficultés, mais tentant toujours de garder sa bonne humeur.

Finalement, le 19 décembre 2018, nous avons eu le dernier entretien (semi-structuré) dans le cadre de cette étude, encore une fois, dans l'alvéole d'une bibliothèque. Dans une atmosphère chaleureuse, nous profitons aussi pour échanger des vœux de fin d'année.

1.2. Les voies du *Homing*

1.2.1. *Des lieux*

Logement

Le premier hébergement de Mazn en Suisse a été dans un abri de la Protection Civile. Le type d'installation lui a procuré une expérience d'enfermement et d'isolement, d'autant plus perturbatrice qu'inattendue :

(...) avant j'étais dans le bunker 3 mois. C'est pas pour une personne habite là-bas, c'est rien. C'est comme une prison. Prison je crois c'est plus joli que bunker [rires]. Parce-que c'est incroyable, il y a pas de soleil, il y a pas de vent... (19.12.2018)

Pour Szczepanikova (2012), ces caractéristiques de cantonnement des RA, devenues habituelles dans les systèmes d'asile européens, contribuent à leur isolement et stigmatisation impactant négativement leur potentiel de reconstruction.

Dès les premiers jours, Mazn a cherché à retrouver un espace à lui, ailleurs. Au début, sa chambre-studio est un soulagement car elle lui apporte une certaine protection et autonomie, mais n'est toutefois pas perçue comme *homely* : *Moi je n'aime pas rester à la maison [rires]. Quand je suis retourné à la maison c'est pour dormir (14.12.2017)*. Les conditions matérielles sont restreintes, il n'a pas de cuisine, juste un frigo et une petite table dans une chambre de 13 m² avec une salle de bains partagée. Mazn compare son logement à une cave ou un garage. La chambre donne directement sur la rue :

Il y a des fenêtres (...) mais je pas ouvre (...) Beaucoup de bruit, il y a personnes passer. Comme un magasin [rires]. Jamais dans ma vie j'ai habité dans la rue. (19.12.2018)

Ainsi, ce n'est pas possible pour lui de développer des routines domestiques tels que cuisiner ou recevoir des amis et d'attribuer un sens de familiarité à son domicile. Au début, il fait référence à une voisine un peu plus proche, mais par la suite les relations avec le voisinage seront plutôt limitées : *je sais pas, il y a pas de choses en commun. Il y a pas de 20-25-30 comme ça (19.12.2018)*. Et pour ce qui concerne le quartier, même s'il est plutôt agréable, c'est pareil :

[Des connaissances] *Dans mon quartier non... il y a à côté de mon appartement Migros, marcher 5 minutes, il y a des cafés, des restaurants. Il y a un magasin aussi indien (...) Je connais présenter comme ça, je suis un client, c'est comme ça.* (19.12.2018)

Avec le passage du temps, Mazn se sent dans un lieu de plus en plus impersonnel, comme dans un hôtel où il se pose juste pour dormir : *Le vrai j'aime pas... rien. J'aime pas les... cette chambre ou cette je ne sais pas, cet appartement* (19.12.2018). Puis, la maison est pour lui fortement liée à la famille et à la symbolique de la formation du couple, aujourd'hui retardées par ses conditions de vie :

C'est différent, très différent ici. Si je suis marié j'habite seul, si je suis célibataire j'habite toujours avec ma famille. Et mon père il fait maison pour moi, parce-que normalement à 20-23 ans on est marié (19.12.2018)

Dans ce contexte, Mazn va investir davantage des lieux à l'extérieur de son logement à travers des processus de domestication externe lui permettant de s'appropriier des espaces de la sphère semi-publique et publique (Boccagni & Brighenti, 2015). Il les imprègne de significations sociales et culturelles par des pratiques régulières qui lui apportent une structure journalière et un certain contrôle (Fadlalla, 2011).

Université de Lausanne

L'Université de Lausanne (UNIL) est présente tout au long du 1^{er} entretien, le 14 décembre 2017, étant nommée explicitement 13 fois. Elle est le lieu à proximité, concret et relationnel, où Mazn semble se sentir le plus *at home*. Ce lieu lui offre une continuité, pour(suivre) ses études supérieures, marqueur de transition à la vie adulte qu'il a dû interrompre de façon inattendue, pour fuir la violence politique et armée :

UNIL c'est important, je ne sais pas, moi j'ai pas certificats originels, c'est pas possible, très très difficile. Moi j'aimerais étudiant à l'UNIL mais pas possible, alors je fais apprentissage. J'étais étudiant université de Droit et après étudiant à l'Université différent de CFC. (14.12.2017)

À l'UNIL, Mazn retrouve son rôle social et expérimente des sentiments de familiarité en rencontrant d'autres étudiant-e-s universitaires comme lui, venu-e-s d'ici et d'ailleurs : (...) *j'ai présenté et après beaucoup de nationalités, pas seulement suisses. Espagnols, suisses, France, suisses-italiens...* (14.12.2017). Il récupère un certain contrôle sur ce lieu de la sphère publique où il peut s'exprimer selon ses référentiels, sans être jugé. Ainsi, il va à la rencontre des personnes, entame des conversations, cherche des informations notamment sur le Droit et élargit son réseau social :

Une personne je connais, elle s'appelle... une femme nationalité espagnole, s'appelle C. Elle travaille à Université. Elle travaille le Droit, comme pré-avocat. J'ai vu une fois et j'ai parlé avec elle. Puis, je suis allé à sa maison et elle présente ses amis, son mari.
(14.12.2017)

En créant des routines d'utilisation de l'UNIL et en leur attribuant des fonctions, Mazn développe un sens cognitif et émotionnel avec ce lieu : *À la bibliothèque je lis un peu et j'écris. Je vais à bibliothèque UNIL 4 jours par semaine je pense.* Il éprouve son autonomie en mobilisant ses compétences (Boccagni, 2017 ; Fadlalla, 2011) : *Je cherche une personne pour parler arabe (...) et j'ai connu une personne là-bas qui s'appelle A. et parle arabe, il travaille dans la bibliothèque de l'UNIL* (14.12.2017). L'UNIL est alors un lieu spécifique où Mazn peut revendiquer son appartenance, c'est-à-dire être reconnu et inclus sur un pied d'égalité :

J'ai étudié 2 semaines là-bas le français (...) Il y a 12 personnes là-bas et avec moi 13. J'étais le seul de ma nationalité, il y a suisse-allemand, suisse-italien et l'allemand, Angleterre, brésil, il y a une personne de chaque nationalité [sourire]. Moi je n'aime pas comme la même nationalité dans le cours de français, pour parler arabe après [rires].
(14.12.2017)

Ces contacts que Mazn a créé dans cet environnement familial, vont soutenir des rencontres dans d'autres espaces de la ville qu'il va incorporer et apprivoiser (Mandich & Cuzzocrea, 2016). C'est le cas du bord du lac, qui devient un lieu significatif en lui attribuant des fonctions et habitudes, tels que nager ou faire de la planche à voile. Pourtant, lors du 2^{ème} entretien, Mazn ne parle plus de l'UNIL ni des personnes qu'il y avait rencontré. Ça fait plus de deux ans qu'il est en Suisse et il attend toujours la réponse à sa demande d'asile. Mazn évoquera toutefois la frustration de devoir repousser, voir abandonner son désir de donner continuité à ses études universitaires :

Moi je suis venu ici pour commencer les études, et on m'a dit une personne là-bas, « ici tu étudies pas à l'Université avec le permis N ». Moi je parle à quelqu'un, je crois aussi à M. [la conseillère du projet] et après je dis je fais l'apprentissage, et c'est pas permis aussi, après 2 ans que je suis ici. C'est pas possible aussi... (05.10.2018)

Dans leur étude, Ottosdottir & Loncar (s.d.) ont aussi observé que des jeunes adultes RA et réfugié-e-s en Islande retrouvaient beaucoup d'obstacles à entamer ou poursuivre des études universitaires, notamment en vue de la difficulté à faire évaluer leurs connaissances antérieures. Cette expérience d'inégalité d'opportunités vécue par Mazn lui semble encore plus injuste car son frère aîné poursuit une formation universitaire et a obtenu la reconnaissance de son statut de réfugié. Même ses deux frères cadets sont en train d'avancer : *ils sont au gymnase, s'ils commencent université avec carte étudiante ils prennent naturellement la nationalité* (05.10.2018).

Démotivé, Mazn n'a pas réussi à poursuivre sa formation dans une École de la transition. En automne 2018, il a risqué de tout laisser tomber et de disparaître avec le projet de rejoindre sa famille.

Ville de résidence

La relation de Mazn avec la ville de Lausanne et ses environs va changer également dans le temps, marquée par l'attente de reconnaissance du statut juridique de réfugié qui tarde à se concrétiser. Ainsi, dans le 1^{er} entretien, il témoigne de ses pratiques quotidiennes pour rendre Lausanne un lieu d'appartenance. Il développe des habitudes régulières dans différents espaces de la ville (Mandich & Cuzzocrea, 2016), tels que des balades, visites de bâtiments et participation à des concerts qu'il cherche sur internet : *j'aime la musique (...) les calmes, les classiques. Je vois activités à Lausanne, à Saint-François. Une fois j'ai payé, une fois gratuit (...) tous les samedis* (14.12.2017). Ces activités lui apportent des occasions de sociabilité partagée avec d'autres habitants dans la ville et une certaine prévisibilité sur le déroulement de ses journées (Fadlalla, 2011) : les cours de français le samedi dans des espaces publics, le bowling ou billard les mercredis soirs, la bibliothèque les jours de la semaine, etc.

Progressivement, ces activités vont se réduire. Toujours en attente de reconnaissance du statut légal de réfugié, Mazn se sent découragé : *Je cherche des choses pour le travail comme ça, et je trouve le travail. Et pour le permis, toujours ça marche pas, moi je suis fatigué comme ça. J'attends* (05.10.2018). Cette impossibilité d'accéder à une activité professionnelle ne favorise pas son inscription dans un cercle d'échanges, essentiel pour préserver certains rôles sociaux (Felder, 2016). Désormais, les rencontres qu'il évoque ont souvent lieu dans des restaurants. Le fait de ne pas avoir une cuisine chez lui, l'amène à se restaurer à l'extérieur, mais aussi comme réfère Taylor (2013), ces pratiques de consommation aident à attribuer un sens de *home* à des nouveaux environnements :

Je connais les restaurants c'est très très bon, pour les universités, c'est l'EPFL à Ouchy, je connais le responsable de là-bas, il est de Palestine (...) on mange ensemble 1 fois par semaine (...) c'est très bon. Il y a aussi deux restaurants libanais, à côté de la gare. (05.10.2018)

Selon Dudley (2011), la nourriture est un site de souvenirs, une métaphore du *home* passé qui se rend présent. En effet, tout ce qui est organique compte et peut susciter une émotion instinctive en lien avec le *home* (Taylor, 2013) : *Lausanne pour vacances [rires], c'est bon pour les marchés, les odeurs bien à Lausanne* (19.12.2018).

Le voyage en Suisse

Dès le 1^{er} entretien, Mazn mentionne sa passion pour le voyage¹⁰, son désir de connaître d'autres endroits et d'autres gens. Mais, à ce moment, ce n'est pas du tout sa priorité : *Mais important maintenant je cherche apprentissage ou université, ma vie maintenant pas voyager* (14.12.2017). Puis, face à une certaine « immobilité » dans sa vie et aux difficultés de participer dans la sphère communautaire, Mazn cherche à s'approprier davantage du territoire Suisse. L'espace physique devient un *home* en le mettant sous contrôle (Douglas, 1991):

[Pour me sentir mieux] *Je voyage beaucoup, je prends le train, la voiture. Je suis allé à Bern, à Genève, à Morges. Je prends le train, après 7h parce-que j'ai la voie 7.* (19.12.2018)

Je roule dans la voiture, comme ça, j'écoute de la musique. (19.12.2018)

Noble (2005) fait référence au sentiment de confort qu'expérimentent les migrant-e-s, du fait de connaître et de comprendre leurs nouveaux environnements. Aussi Mazn répète 11 fois l'expression « je connais » dans le 2^{ème} entretien :

Lugano (...) J'ai visité et resté une semaine là-bas. Et je suis allé à Valais, à Martigny... Genève, Neuchâtel... Hier je suis allé à Olten, avant Zürich (...) Je connais aussi Interlaken, Thoune, j'ai 3 amis à Thoune, quand je suis allé à Bern c'est important de passer les voir. Bienne c'est aussi magnifique le lac (...) Je connais toute la Suisse, le Jura... (05.10.2018)

De ce fait, la mobilité en Suisse est un élément central du quotidien de Mazn qui lui permet d'éprouver son *empowerment* : *J'ai acheté une carte avec Internet libre parce-que quand je connais pas, j'écris sur GPS... Maintenant je connais toutes les villes, je connais bien, pas besoin GPS (...) je connais quartiers, tout je crois* [rires] (19.12.2018).

1.2.2. Des relations avec les autres

En Suisse

Etant très motivé à retrouver en Suisse le lieu où s'établir, Mazn va surtout investir les relations dans son milieu de vie proche : [à propos de ses amis restés dans les différents pays où il a vécu] *Non, pas beaucoup importants. J'ai pas voir et c'est très loin.* (14.12.2017). Puis, étant une « personne de contact », son processus de construction de *home* va être premièrement associé plutôt aux aspects relationnels que territoriaux (Brun & Fábos, 2015). Ainsi, dans le 1^{er} entretien il décrit un réseau social vaste qui lui procure un sentiment d'être *at home* avec d'autres (Wiseman, 2016). Son « capital social » émerge donc au quotidien à

¹⁰ *Zurich, Basel, Montreux, Genève, Vevey (...) Irak, Kurdistan, Dubaï, Istanbul, Chine, Shanghai, Égypte (...) Grèce, îles grecques. Il y a 144 îles* [rires] (14.12.2017).

travers ses relations, notamment du type « social links » qui lui apportent un soutien instrumental et émotionnel (Ryan, 2015) :

(...) ma job coach, les professeures de français et mes amis aussi. Une personne qui travaille à l'Université. Ils aident comment écrire messages, demander à ses amis docteurs s'ils ont besoin d'un apprenti. (14.12.2017)

Beaucoup de ses relations sont également du type « social bridges », avec la population suisse ou d'autres nationalités, établies par des liens fondés sur des intérêts communs et se construisant à travers des activités, tels que les loisirs ou les études (Ager and Strang, 2008). Il cherche ainsi à développer des contacts diversifiés et ne souhaite pas être "cantonné" dans un groupe ethnique spécifique :

Moi je fais le contact avec les personnes, moi je connais beaucoup beaucoup personnes, après je cherche travail... C'est très difficile si pas contact avec les personnes. Moi je connais les personnes suisses, changer la pensée, personnes bien, j'ai beaucoup d'amis suisses, très très gentils. (14.12.2017)

Mazn établit aussi des contacts avec quelques personnes plus âgées qui sont une sorte de référence parentale, c'est à eux d'ailleurs qu'il se confie lorsqu'il a des difficultés. Elles l'aident et soutiennent dans sa transition à l'âge adulte (Sirriyeh, 2008) :

[Parle de M. amie plus âgée] Très gentille. Pas pour tout le monde, c'est seulement pour moi [rires] (...) présente ses amis, ses enfants adultes comme moi (...) très très gentilles. Les filles étudiantes en économie à Londres. (14.12.2017)

Avec le passage du temps, Mazn évoque moins ses relations du type « social links ou bridges » et ce sont celles de type « social bonding » qui prennent le dessus (Putnam, 2000). Le soir, il prend le train ou la voiture et va à la rencontre d'amis arabophones : *(...) c'est important de passer les voir. Ils viennent [de sa ville natale] c'est très contact, contact, contact... c'est pas comme les suisses, rendez-vous, rendez-vous... (05.10.2018)*. Au même temps, Mazn réaffirme l'importance des sphères communautaires fondées sur un « sentiment d'appartenance ouvert », comme une valeur de base pour son *feeling-at-home* (Diprose, 2008) :

Comme nous sommes 10 personnes, parlent arabe, français. C'est égal. Allemand. Il y a suisses, autres pays. Maintenant je parle avec elle, avec lui, je vais pas demander « tu viens d'où ? », pour moi c'est pas important. (05.10.2018)

Aussi Wiseman (2016) a trouvé qu'entretenir des relations avec des personnes de l'autre côté de la « différence », est un moyen pour les jeunes réfugié-e-s de défier les expériences de marginalisation en proposant une éthique alternative.

Ailleurs

Mazn maintient un engagement transnational avec sa famille. Elle est une présence quotidienne qui lui apporte un soutien émotionnel et instrumental fondamental :

Ma famille je parle toujours. Maman, papa, 2 frères et 2 sœurs, toujours par WhatsApp, tous les jours, 2 fois, 3 fois par jour [rires]. Mon frère en Europe fait apprentissage, comme assistant-docteur (...) Ma sœur elle est mariée et elle est professeure d'arabe comme maman. (19.12.2018)

Même si le *home* présent est vécu surtout à proximité (Boccagni, 2017), c'était dans la maison de famille et auprès des siens, où Mazn s'est senti le plus *at home* : « Avec ma famille bien sûr car beaucoup de contacts avec mes voisins (...) cousins (...) tous les jours. » (19.12.2018). Pourtant, les mémoires de *home* passé sont très rarement évoquées. Douloureuses, elles témoignent les pertes amenées par les conflits armés et politiques. Dans sa région natale, la famille possédait plusieurs maisons et magasins, actuellement détruits ou inaccessibles :

Ils voler toutes les choses, casser. J'ai ici photo de mon magasin, toutes les choses volées... C'est écrit mon nom [montre des documents]. Ça c'est mon voisin, ils casser la porte en métal et mon voisin a bien fait, tout fermer. Et tous les papiers c'est à mon nom. (19.12.2018)

1.2.3. Entre aspirations et contraintes

Aspirations

Tout d'abord, Mazn aspire à retrouver en Suisse une protection internationale et un lieu sûr où s'établir : *Moi je viens pour la guerre, je viens pas ici pour l'argent. Si on comprend (...) on me donne le papier, moi je travaille, je paye les taxes (05.10.2018)*. Dans ce cadre, l'espoir que des événements positifs auront lieu, est pour lui une source de motivation au présent (Brun, 2015) : *La langue [française] ouvre toutes les choses, comme le travail, les présentations, pour tout, pour la vie (...) présente et future! (14.12.2017)*.

Par la suite, il espère retrouver cette « normalité » (Sirriyeh, 2008), c'est-à-dire continuer son éducation, accéder à un emploi et devenir un adulte financièrement indépendant. Mais aussi, retrouver un standing de vie proche de celui qu'il avait connu avant les événements qui l'ont conduit à la migration forcée :

Moi j'aimerais étudier à l'UNIL mais pas possible (...) et après étudiant à l'Université différent de CFC. CFC pas international. (14.12.2017)

J'attends permis B et apprentissage. Je cherche apprentissage technicien-dentaire, j'ai fais 3 stages, dans le laboratoire pour fabriquer les dents. (14.12.2017)

Puis, quand il aura retrouvé la « normalité », il pourra alors choisir son logement : *Je choisis appartement au bord du lac ou à la montagne comme ça. 2ème ou 3ème étage. Moi je choisis comme ça (19.12.2018)*. Pour la taille et l'emplacement il a aussi une idée précise :

En Suisse je choisis une chambre et demie (...) Moi j'aime les quatre villes au bord du lac. Et Montreux il y a beaucoup de touristes, il est mélangé. Vevey aussi. Et Lutry beaucoup d'histoire, les petites rues, les tunnels beaucoup j'aime ça, et Pully aussi comme Lutry. J'aime pas Renens, Morges, comme ça, je sais pas. (19.12.2018)

Enfin, il aspire à se déplacer de nouveau librement, à voyager *pour connaitre d'autres villes et personnes (14.12.2017)*, retrouver ses parents, frères et sœur, des amis ici et ailleurs :

Si j'ai le permis, je visite ma famille tout de suite puis apprentissage. Je vois ma famille là-bas, mon père... Si j'ai permis B, je demande le Visa ou comme ça 2 mois, 3 mois, 4 mois je sais pas, pour voyager. (05.10.2018)

Contraintes

La principale contrainte à laquelle Mazn doit faire face, concerne son statut légal en tant que RA (permis N) qui retarde la réalisation des processus fonctionnels essentiels à un établissement plus large (Anger & Strang, 2008) : *En Suisse c'est très bien. C'est petit. Mais le problème il y a le Droit (...) Comme touriste, je suis comme touriste (05.10.2018)*.

Premièrement, Mazn a beaucoup de difficultés pour accéder à l'éducation et/ou formation professionnelle : *on m'a dit (...) ici tu étudies pas à l'Université avec le permis N (05.10.2018) :*

Besoin d'apprentissage, mais pas pour tous permis. Ne dis pas directement, mais tu viens après. Pour permis N, c'est très difficile pour apprentissage et permis F aussi. (14.12.2017)

Le permis N est aussi une entrave pour accéder à un travail rémunéré. Les démarches de recherche d'emploi impliquent beaucoup d'investissement, de temps et d'énergie (Felder, 2016) : *Je cherche des choses pour le travail (...) et pour le permis, toujours ça marche pas, je suis fatigué comme ça (11.12.2018)*. Au-delà de fournir une indépendance financière, le travail favorise une pleine participation dans la société (Gazareth et Modetta, 2000) : *[Avant] normalement je travaille, si j'arrête de travail je suis pas bien. Je sais pas, comme habitude. Je suis occupé. Moi jamais resté comme ça, calme... L'important c'est occupé (05.10.2018)*. Pour Mazn, dépendre de l'assistance sociale c'est se retrouver dans une place de « victime assistée » qu'il ne conçoit pas (Kobelinsky, 2014) :

Moi je viens pour la guerre, je viens pas ici pour l'argent. Si on comprend, on me donne les papiers. Si on me donne le papier, moi je travaille, je paye les taxes, j'aime pas rester comme ça, je paye. (05.10.2018)

Par ailleurs, le statut légal de RA n'autorise pas Mazn à établir des contrats à son nom, limitant encore plus son *empowerment* (Pasic, s.d.) et contribuant à un sens de dépossession:

Toutes les choses ici, c'est pas en mon nom, comme ça... C'est pas moi, c'est T., si t'as pas les personnes c'est sans nom [...]. Mon abonnement de téléphone aussi c'est pas possible, je prends le nom de T. Si pas quelqu'un, je prend le « Lika Mobile », il n'y a pas d'abonnements, tu payes, c'est très cher (...) l'année prochaine, je cherche personnes pour acheter du coca [rires]. (05.10.2018)

Dans ce cadre, le quotidien de Mazn est marqué par l'attente de la reconnaissance du statut de réfugié, sur laquelle il n'a aucun contrôle du temps : *Si moi je dis après 1 année et demie, moi j'attends, s'il n'y a pas de date c'est difficile. C'est une liste d'attente. (05.10.2018).* Assigné à une position d'attente, sa vie lui semble « arrêtée » : *Si tu réfléchis ce que tu fais avant et maintenant rien, avec un papier, politique, pour arrêter ma vie, arrêter mon avenir comme ça. C'est pas ma faute, je fais comment ? (05.10.2018).*

Enfin, plus perdue ce temps de l'attente, plus rétrécissent les opportunités pour établir, approfondir et faire perdurer des relations avec son environnement social proche, notamment avec la population autochtone, limitant son inclusion dans la sphère communautaire qui est un pilier dans la (re)construction du *home*.

1.2.4. Synthèse

Mazn se centre dans un processus de (re)construction du *home* dans le présent, en s'appropriant de l'espace physique et social de son nouvel environnement. C'est par la création d'un réseau social humain, à proximité et de type *bridging*, qu'il cherche à négocier son appartenance au niveau de la sphère communautaire. Pour ce faire, il va à la rencontre de « lieux » familiaux tels que l'université, certains espaces urbains et des milieux cosmopolites où il développe des routines, en réalisant différentes activités de vie quotidienne.

Progressivement, face aux difficultés de participation dans la sphère sociale locale, l'ancrage à la Suisse devient plus territorial que social : c'est par la mobilité à l'interne de la Suisse qu'il va négocier son appartenance dans la sphère publique. Il va alors à la découverte de différentes villes Suisses, organise ses déplacements, mobilise ses compétences de voyageur, retrouve des amis arabophones qui traversent des situations semblables. Ceci lui apporte un sens cognitif et émotionnel du territoire et de ses paysages.

2. SAM

I don't have [pays où il est né en exil] documents, I don't have [pays d'origine de ses parents] documents, I am nothing. (20.04.2018)

2.1. Présentation biographique

Situation socio-familiale

Sam est un jeune appartenant à une minorité ethnique d'un pays d'Asie centrale. Il est né dans un pays voisin, en Asie du sud, où ses parents s'étaient réfugiés pour fuir des conflits armés. Il a une sœur aînée et un frère cadet. Jusqu'à leur départ en Europe, son père gérait un magasin de produits cosmétiques et sa mère était femme au foyer. Sam a conclu l'enseignement secondaire mais n'a pas poursuivi les études supérieures car n'en avait ni le droit (statut légal), ni la motivation vu le manque de perspective. Il a donc commencé à travailler comme aide-vendeur dans un magasin de prêt-à-porter :

J'ai fini mon étude et puis j'ai commencé de travailler dans un magasin (...) toute la journée à partir de 9h du matin jusqu'à 22h. (20.04.2018)

Cette situation lui a permis d'acquérir une certaine indépendance financière et autonomie. Jusqu'à son départ, Sam habitait avec ses parents et son frère dans une maison dont ils étaient propriétaires. Sa sœur aînée vivait déjà avec son mari et sa fille :

On avait une grande maison, très grande. Moi j'avais une chambre avec air conditionator ? Et avec la télévision, c'est très joli... C'était décoré avec des tableaux et puis c'était vraiment joli. Et c'était une grande maison avec (...) 4 grandes chambres, la cuisine, les toilettes, avec... un très grand balcon, c'était bien... Avec la place de parking où on peut parquer 2-3 voitures. (16.12.2018)

Parcours d'exil

Les parents de Sam ont fui la guerre dans les années 90 et ont trouvé refuge dans un pays voisin en Asie du Sud, auprès de leur communauté : *We all are from the same community (...) and we are relatives also, our families, my father, my mother (20.04.2018).*

Ils y sont restés pendant 25 ans, tout en ayant le projet de rejoindre des parrains dans une ville européenne, afin d'acquérir un statut légal leur permettant d'accéder à des droits plus larges et de pouvoir se déplacer librement :

In [pays d'exil] I had also problems with documents and one day we had to take this step, to go away... all likes to spend millions of money to find life in Europe, we paid too much, too much, like my father he worked for his whole life, the money he has saved in 20 years (...) we had only like "permis N" for 25 years. (20.04.2018)

Sam et son frère parlent la langue indo-européenne du pays où ils sont nés et s'expriment couramment en anglais, mais pas dans la langue maternelle de leurs parents. Sa mère n'a jamais été scolarisée et ne parle pas anglais.

Avec sa famille, ils ont rejoint en avion le pays européen où résident leurs parrains. Alors qu'ils voulaient y demander asile, ils ont appris qu'ils avaient été attribués à la Suisse dans le cadre de la procédure Dublin :

(...) so then to go to Europe we hired a person, a smuggler we can say, so we pay him his amount so he made fake documents (...) we found we had fingertips Dublin procedure and we took the visa of Switzerland. (20.04.2018)

En attendant leur transfert, ils ont séjourné 5 mois dans un conteneur (*container*) dans le camp de réfugié-e-s. Cette expérience inattendue a été marquée par des conflits quotidiens et des conditions précaires :

So when I was in X, there also I had a bad experience with the new people, we had so many bad experiences, bad days (...) when we were there we had nothing to eat because there they only gave meat, chicken and all these things [ils sont végétariens]. (20.04.2018)

Logement

Ils ont été renvoyés en Suisse l'hiver 2016. Sam était alors âgé de 22 ans. La famille a logé pendant 1 année et demie dans un foyer où ils ont encore une fois été confrontés à des expériences d'insécurité et à un manque d'intimité :

C'était mauvais, horrible, avec les gens (...) avec les différents types de gens. C'était pas bien... une petite chambre pour 4 personnes, mes parents, moi, mon frère et puis partager toutes les choses avec les autres, les toilettes, la cuisine, le balcon. C'était horrible (16.12.2018)

Depuis, ils ont accédé à un appartement, financé par l'EVAM : *Oui c'est bien. C'est mieux qu'avant à foyer EVAM (16.12.2018).*

Projet InVaud

Sam a rejoint le projet InVaud début 2017, deux mois après son arrivée en Suisse, pour une période de deux ans qui s'est conclue en 2019. Au début du projet, Sam a eu de la difficulté à suivre les cours de français et les stages qui lui ont été proposés. Le désespoir était grand et la famille a pensé fuir. Le projet a donc mis en place de nombreuses séances de famille avec la conseillère et un service de consultation psycho-orientation pour Sam (domaine de l'insertion sociale).

La situation s'est stabilisée et le jeune adulte a suivi un service de *job coaching* avec mise en place d'un projet professionnel dans le secteur de la vente et du commerce de détail et réalisation de stages exploratoires de courte durée, notamment dans une Brasserie avec un maître de stage anglophone (domaine de l'insertion professionnelle). Avec ce regain de motivation, il s'est beaucoup impliqué dans l'apprentissage de la langue française à travers des cours intensifs et a aussi suivi des cours de mathématiques (domaine de la formation). Depuis l'été 2018, il fait un apprentissage CFC de gestionnaire de commerce de détail avec un poste dans une Epicerie sociale :

Je travaille dans une épicerie. C'est une petite épicerie. C'est bon, ça me plaît (...) Je suis depuis 1 mois à école professionnelle (...) Il y a cours de français, économie, mathématique, connaissances générales de l'approche, société et sport. (27.10.2018)

Début 2019, il a reçu un permis B-réfugié.

Rencontres

J'ai rencontré Sam au long de huit mois. Le 20 avril 2018, je le rejoins à l'entrée d'une bibliothèque de Lausanne où nous avons pris rendez pour le premier entretien (réseau) qui se réalise dans une alvéole. Sam s'exprime volontiers sur sa situation apportant beaucoup d'éléments, l'entretien est long, il a besoin de s'exprimer. Nous avons débuté notre échange en français, mais de façon spontanée, à la 16^{ème} minute, il commence à s'exprimer en anglais, il me parle alors de ses « blessures » identitaires.

Un deuxième entretien informel, dans un café, s'est déroulé le 27 octobre 2018. Juste quelques mois avant, en août, Sam m'a annoncé avec fierté qu'il avait trouvé un travail et une place d'apprentissage. Nous avons fêté cela ensemble, autour d'un café, puis il me raconte la suite des événements, une confiance dans l'avenir se met en marche. Finalement, nous avons eu un dernier entretien (semi-structuré) dans le cadre de cette recherche, le 16 décembre 2018 encore une fois dans une bibliothèque.

2.2. Les voies du *Homing*

2.2.1. *Des lieux*

Logement

Lors de son arrivée en Suisse, Sam et sa famille ont été logés dans un centre pour réfugié-e-s. Cette expérience a été très difficile, marquée par des tensions, notamment du fait de leur appartenance à une minorité ethnique renforçant ainsi leur sentiment d'insécurité et

d'isolement : [Avant dans le foyer] *C'était horrible, maintenant c'est mieux, parce-qu'on n'a pas vraiment le contact avec les gens (..) c'est mieux, tranquille* (16.12.2018). Déjà auparavant, Sam et son frère se sont retrouvés dans des situations de violence qui les ont épuisés : (...) *you want fight with me, because you are from X and from Z (...) So we had this kind of experience, we had 5 or 6 times everyday these arguments, fights with each person* (16.12.2018).

Hébergés dans des conditions « massifiées », les personnes subissent une perte de maîtrise de soi, de capacité de décision et d'autonomie (O'Mahony & Sweeney, 2010 ; Kobelinsky, 2005 ; van der Horst, 2004). Comme souligne Fadlalla (2011), les personnes (dé)logées dans des foyers sont confrontées à des règles qui leur sont imposées par ce nouvel environnement et à un cycle d'activités suivant une logique fonctionnelle qui ne tient pas compte de leur mode de vie habituel. Pour y faire face, la famille passe la plupart du temps ensemble, confinée dans une chambre :

On n'avait pas vraiment le problème de chambre, c'était vraiment à ce moment-là partager tout avec les gens, la cuisine et les toilettes, ils ne se nettoyaient pas et on se dispute toujours avec les gens. Si on utilise quelque chose, il faut qu'on laisse propre. (16.12.2018)

Lorsque la famille a pu accéder à un logement privé, Sam et sa famille ont (re)trouvé une certaine stabilité et assurance, qu'ils tentent d'accroître au quotidien. En effet, posséder, construire ou entretenir une belle maison est important dans la plupart des familles (Bech-Danielsen & Gram-Hanssen, 2004). Les routines de maintenance domestique lui permettent de s'approprier de cet espace :

Maintenant c'est toujours nous, on fait comme on veut, on nettoie la maison, on nettoie les chambres, on fait ce qu'on veut, maintenant c'est bien, on n'a pas le problème. (16.12.2018)

Dans son appartement, Sam retrouve la « normalité » du *home* : *C'est bon (...) C'est vraiment, c'est très normal* [rires] (16.12.2018). Aussi Sirriyeh (2008) avait trouvé que les jeunes RA définissaient leur *home* par rapport au fait d'avoir ou non une existence « normale ». Avec la famille, Sam investit matériellement et émotionnellement son appartement selon ses valeurs et par le biais des décorations (Mallett, 2004) :

We are buying things for our apartment (...) after all the bad experiences we got the apartment so now we are trying to make everything perfectly. (20.04.2018)

Les espaces sont bien délimités et des fonctions leurs sont attribués, des routines de reproduction sociale se déroulent au quotidien empreignant les espaces de significations socioculturelles (Fadlalla, 2011) :

3 [pièces] et demie avec cuisine. Cuisine, salon, toilettes et balcon. Et puis on partage moi et mon frère une chambre, parce-que troisième chambre là on s'assoit et on parle et on mange. Mes parents ont une chambre (...) il y a des tables et puis des chaises et puis... dans ma chambre il y a des lits, une armoire et puis un ordinateur que M. [conseillère du projet] m'a donné. (16.12.2018)

Toutefois, alors que la relation matérielle, concrète et tangible avec son domicile est visible lors du 1^{er} entretien, l'attachement émotionnel est rendu compliqué par les relations tendues avec ses parents : *I wasn't in mood to come home cause I have nobody in the room to whom I can talk (...) which subject can we talk about with parents because everything is about the culture and the lifestyle (20.04.2018)*. En effet, alors qu'avant son départ en Europe, Sam avait son propre travail, sa moto et donc était en pleine transition à l'âge adulte, la migration forcée a compromis cette autonomie.

Au même temps, le conflit de loyautés est visible et il doit concilier ses propres besoins de transition à l'âge adulte avec le soutien aux parents qui dépendent beaucoup de lui aux niveaux instrumental et émotionnel (Ottosdottir & Loncar, s.d.) :

(...) they are my parents and they had done so many things for us, they are not educated, they cannot speak English, French, they cannot speak any language properly other than their own language (...) but they provided us all the studies, everything... (20.04.2018)

Graduellement, avec l'amélioration de ses conditions de vie et l'ancrage dans son nouvel environnement, Sam va se sentir davantage *at home* à la maison. Ainsi, lors du dernier entretien, il affirme : *Oui, j'aime bien rester à la maison (16.12.2018)*. Puis, il y a eu également une appropriation progressive des espaces sociaux proches, externes au domicile, contribuant à accroître son sentiment de familiarité et de sécurité avec l'entourage. Dans ce sens, Sam et son frère ont établi des contacts avec leurs voisins :

Il y a une dame (...) elle est au deuxième étage et puis nous on est au troisième étage (...) elle habite avec son mari et avec ses enfants (...) quand on est arrivés ici on avait pleins de questions qu'on ne savait pas et puis on lui a demandé de nous aider et puis elle nous a expliqué un petit peu, et puis elle était très gentille, c'était très bien (16.12.2018)

Hamzah et Adnan (2016) ont aussi remarqué comment le partage d'intérêts communs avec les voisins semblait faciliter la revendication d'espace du *home* dans le quartier. Une relation d'entraide s'est installée ce qui a permis à Sam de se sentir en confiance : *Et quand*

on a des problèmes, elle nous aide. C'est très bien. Oui. Et quand on trouve qu'elle a besoin d'aide, on aide aussi. (16.12.2018)

Pays de naissance en Asie du Sud

En vue de l'échec du projet d'installation auprès de leur famille et communauté d'origine, Sam et tout particulièrement ses parents se sentent très culpabilisés. Son père a préparé et financé ce projet tout au long de sa vie :

Mon père il est toujours pas bien, il pense j'ai payé pour venir en Europe, pourquoi j'ai fais comme ça, parce-que c'est pas une bonne solution avec le permis. Mais maintenant même si on arrête la procédure on peut pas retourner [pays de naissance en Asie du Sud], tous les gens de ma communauté, amis vont à Londres, Roumanie, Autriche... (27.10.2018)

Cela a plongé toute la famille dans une grande détresse et isolement. Les parents ont beaucoup de difficulté à participer dans leur nouvel environnement. Ils se trouvent ainsi dans une situation de dépendance vis-à-vis de Sam et son frère, qui se sentent eux-aussi sans aucun contrôle sur le présent :

In the starting when we came here, we were saying that my parents they really need communication, they had the communication gap, they really need the community, they really need their friendships, their relatives, friends (...) so now they are not feeling the same (...) when they go outside from home, when they talk to anybody, when they to go the market or to buy some fruit, they don't understand anything. (20.04.2018)

Dans un tel contexte, le pays où Sam est né et a vécu jusqu'à la fin de son adolescence et début à l'âge adulte reste un lieu empreint de significations matérielles et émotionnelles pour Sam, c'est le lieu où il est né, a fait sa scolarité et a eu son premier travail. Et même si son appartenance et inclusion n'étaient pas exemptes de défis, ce « pays d'origine » reste pour Sam un espace à distance, présent et passé où Sam se sent *at home* (Dam & Eyles, 2012) :

I was born in Z [pays de naissance d'Asie du Sud], I have the culture, the language, everything. The thing is I don't have the nationality, I know everything about Z, like the history of the country, everything... (20.04.2018)

Dans le 1^{er} entretien, le pays de naissance va être souvent évoqué, en lien avec des mémoires du passé, parfois idéalisées. Ce mouvement lui permet de faire face à une certaine déterritorialisation (Kabachnik et al., 2010), mais aussi d'affronter son présent incertain à la recherche d'un lieu où s'établir en sécurité :

Avant j'avais des amis, j'avais une bonne vie, je travaillais, c'était bien et là j'ai pu faire ce que je veux, mais ici je peux pas faire ce que je veux, comment dire... je peux pas conduire

moto, là j'avais une moto et si j'avais pas quelque chose de faire, je partais à quelque part.
(20.04.2018)

Puis, comme affirme Boccagni (2017), passé, présent et futur se mélangent couramment pour donner un sens aux circonstances de vie actuelles : *I would like to go to Genève because Genève is full of [personnes originaires de Z] totally, when you enter, in the front of the train station you can see three or four restaurants* (20.04.2018). Ainsi, le pays de naissance continuera à être présente au long des trois entretiens, mais la relation sociale de Sam avec ce lieu va évoluer, renégociée au présent, à travers des activités qui se déroulent dans l'espace domestique et communautaire de son nouvel environnement :

Je suis allé une fois, j'ai regardé le film [asiatique] au cinéma, puis je suis allé avec mon frère. Il y a une page sur Facebook en Suisse et on a suivi la page et on a vu qu'il y a le film, puis on est allé là, on a regardé le film (...) On s'est sentis très bien, c'était [dans sa langue maternelle] avec les sous-titres en français puis je pense il y avait 40-50% des gens qui étaient suisses et ils aiment vraiment bien le film j'ai trouvé. C'était bien, ça nous plait beaucoup. (16.12.2018)

Aussi Sirriyeh (2008 : 17) observe comment les jeunes RA maintiennent des connexions culturelles transnationales en regardant des séries, écoutant des musiques, ou à travers l'identité religieuse : « a mechanism through which their identity evolved and linked host and home countries ».

Ville de résidence

La perception positive de l'espace de vie immédiat est renforcée par l'opinion positive de l'espace de vie plus vaste, situé à l'extérieur du logement (Hamzah & Adnan, 2016). En effet, Sam s'est lentement approprié les espaces urbains qui l'entourent, notamment des villes proches au bord du lac : [ce qu'il aime le plus dans son appartement] *C'est vraiment la ville, au bord du lac, toujours. Parfois, ça me plait pas beaucoup, mais j'aime bien venir aussi à Lausanne* (16.12.2018).

L'emplacement de son domicile, à proximité du centre-ville, est mentionné par Sam comme ayant un impact dans son appropriation de l'espace physique et social : [Avant dans le foyer] *c'était un village, rien et maintenant c'est une ville. Ça aussi c'est bon, on peut se balader, on part, c'est mieux.* (16.12.2018). Son sentiment de *home* dans les espaces publics a émergé de la connaissance et de la compréhension habituelle de son environnement. Sam se déplace régulièrement et s'engage dans des pratiques quotidiennes de production et de consommation, connaissant notamment les lieux de restauration où il passe du temps (Dudley, 2011) :

Il y a un restaurant qui font les kebabs, je vais là parfois (...) c'est l'autre côté de la maison, je pense c'est 2-3 minutes là-bas. (...) Là je peux manger et c'est une place vraiment calme. Là je mange, j'utilise le téléphone. Quand je sais pas quoi faire à manger à la maison, que ma mère n'est pas là, parfois je vais manger là. (16.12.2018)

Wiseman (2016) souligne que l'acte de marcher est un processus d'appropriation spatial et social important pour les jeunes réfugié-e-s. Progressivement, Sam explore de nouveaux espaces publics et communautaires. Il n'a pas une destination précise et se laisse aller dans des balades, finissant par découvrir la « maison de quartier », le bowling à Lausanne et le marché de Noël à Montreux :

Il y a un endroit pour les gens qui habitent dans ce quartier et puis nous on peut aller là pour jouer billard (...) J'ai oublié le nom... Maison de quartier, oui c'est ça (...) je vais au marché de Noël à Montreux. J'aime bien, c'est bien. (16.12.2018)

Dans sa domestication des espaces extérieurs à son logement, le bord du lac est un endroit spécifique, matériel et concret où Sam se sent *at home*. Dans l'ensemble des entretiens, il l'évoque explicitement huit fois. C'est un endroit qu'il recherche quand il se sent seul, pour s'apaiser, réfléchir et se ressourcer :

Je ne pars pas beaucoup et si on part quelque part je vais au bord du lac (...) Quand je pars je me sens pas bien, je vais au bord du lac. (20.10.2018)

Moi je vais souvent au bord du lac, 5 minutes en bus (...) J'aime bien aller au bord du lac, j'aime bien aller à Vevey (16.12.2018)

Cet espace du *home* à proximité est tissé de significations au présent et de mémoires du passé. Fadlalla (2011) parle de « nostalgie » pour décrire une émotion déclenchée par quelque chose qui rappelle à une personne un objet ou un événement, souvent connectés à des expériences et sensations du *home* passé :

(...) Comme j'ai pas les amis, je prends les bières, je vais au bord du lac et je vois le ciel, le lac et comme ça je reste 1 heure, 1 heure et c'est bon. [Ça me rappelle] mes amis et puis la maison [pays de naissance]. (16.12.2018)

Lieu d'apprentissage

L'apprentissage de Sam dans la vente et le commerce de détail, domaine dans lequel il travaillait auparavant, se déroule dans une épicerie d'un village à proximité. Il s'agit d'un espace familier : *Il y avait seulement 2 places (...) elle m'a demandé où je voulais travailler, et j'ai dit [village à proximité] parce-que c'est proche où j'habite. (27.10.2018)*

Entamer une formation « participe d'un désir de revalorisation de soi et du refus de se conformer à la réduction au statut juridique » (Felder 2016 : 113). En ayant obtenu cette place

d'apprentissage, Sam se sent reconnu dans ses capacités et expériences professionnelles antérieures :

Elle a aimé mon travail et m'a donné 1 ou 2 semaines pour donner la réponse, mais elle m'a dit qu'elle m'avait choisi. Puis j'ai dit « merci », je sais pas qu'est-ce qu'il faut dire encore, « merci » [rires]. J'ai envoyé un message à M. [conseillère] et job coach, et elles ont dit « c'est très bien ». Comme ça j'ai trouvé la place. (27.10.2018)

Le lieu d'apprentissage est empreint de significations sociales, en lien avec la transition à l'âge adulte, par la voie de la formation professionnelle et la possibilité d'accéder à un emploi qualifié. Il retrouve ainsi son rôle social de jeune adulte par son autonomisation et par l'exercice d'un certain contrôle sur sa vie (Atfield et al., 2007 ; Ager and Strang, 2004) : *J'ai gagné la chance de faire un apprentissage de 3 ans (...) ça me plaît beaucoup (27.10.2018).*

D'autre part, il a acquis une certaine indépendance financière qui lui permet d'approprier des nouveaux espaces par la réalisation de nouvelles activités et par son engagement dans des pratiques de consommation :

À l'apprentissage j'ai gagné chaque mois 500. C'est 600 francs mais après avec assurance et tout c'est 500. Mais c'est vraiment bien. (27.10.2018)

C'était difficile avant apprentissage, j'avais pensé d'aller au cinéma, gym, faire des tatouages. Maintenant, c'est bon, je travaille, j'ai commencé fitness environ 2 semaines. Je suis pas encore allé au night club, j'ai envie d'aller une fois [rires]. (27.10.2018)

Enfin, l'apprentissage lui permet également de s'inscrire dans un cercle d'échanges avec ses collègues et donc de développer ses expériences d'inclusion :

(...) ils sont suisses et habitent à Lausanne. Je parle avec eux pendant les pauses, on mange ensemble, et quand ils parlent avec moi ils essayent d'utiliser les mots faciles et quand je comprend pas ils expliquent. C'est bien. (27.10.2018)

Lors du troisième entretien, Sam affirme se sentir très confortable et en sécurité dans « son travail » : [les lieux où il se sent le plus protégé/ en sécurité] *À la maison, au travail et puis à école professionnelle aussi. Oui... Parce-qu'il y a rien pour, comment dire ? Pour être inconfortable. (16.12.2018).*

2.2.2. Des relations avec les autres

En Suisse

Ses parents et son frère sont au centre du *home* et lui donnent du sens. Le *home* est une émotion qu'il sent quand entouré par la famille (Dan & Eyles, 2012) : *Mes parents, ils sont*

importants pour moi et mon frère et ma famille... je ne peux pas imaginer ma vie sans ma famille (20.04.2018).

Dans son processus de (re)construction du *home* au présent, les questions d'appartenance et identitaires prennent davantage de relevance du fait des déplacements forcés que la famille a subi au long de sa vie. Lors du 1^{er} entretien, Sam réfère 4 fois « être une erreur » : *I am X* [origine de ses parents], *my mistake is that* (20.04.2018). En s'appuyant sur la conception ethno-nationalisée dominante du *home*, il a l'impression de n'être légitime à aucun endroit (*stateless*) :

(...) when I arrived here, I was explaining this thing, I am from Z (pays de naissance)... but now when I talk to someone I clear things like this, that I am from X [pays d'origine de ses parents] but I don't know anything about it, I was born in Z (...) but I don't have the Z nationality, the X nationality also. (20.04.2018)

La famille a toujours vécu en communauté, au sein de laquelle se réalisent aussi les mariages, marqueur de passage à l'âge adulte, que Sam évoque à plusieurs reprises lors des entretiens. Au début de son installation en Suisse, les déplacements au temple religieux à Genève les week-ends, constituent une des seules sorties en famille : *We have some people here, we have our religion temple here. We always go there but we don't talk to anybody. We just went there because we feel good there* (20.04.2018). Toutefois, ses relations de type *bonding* en Suisse se restreignent à sa famille. Sam se sent alors très seul, son réseau social dans son nouveau milieu de vie est restreint, notamment avec d'autres jeunes : *I feel very lonely... now the problem is no friends, no connection, only pressure of learning French* (20.04.2018).

Ses quelques relations de type *linking* sont en lien avec le projet InVaud (conseillère en insertion, *job coach*) qui a aussi mis en place des rencontres hebdomadaires avec une étudiante lui permettant de se familiariser à différents espaces de la ville : *It was a good experience yes, with her it was nice meeting because she's a swiss people [...] It was the first time in a cafeteria, "terrasse". And on the first time when she talked about volleyball, she told "if you want sometime we can go to my university, EPFL"* (20.04.2018).

Progressivement, Sam développe des relations sociales significatives avec différents lieux et personnes. De plus, sa place d'apprentissage lui donne un élan dans la poursuite de sa transition à l'âge adulte. Il se confronte à d'autres référents socio-culturels et (re)négocie ses valeurs et ses attitudes : *Mais tu sais maintenant je pense pas pour ma famille, mes parents, je pense pour moi un petit peu* (27.10.2018). De leur côté, ses parents reconnaissent aussi son autonomie :

Maintenant je demande pas à mes parents, je raconte pas que je fais gym, je suis allé là, j'ai demandé pour le prix et j'ai dit ok et puis j'ai commencé. J'ai pas demandé à quelqu'un. Mes parents ils sont contents que j'ai envie de quelque chose. (27.10.2018)

Dans une sorte de processus d'hybridation, ses habitudes de vie sont dynamiques et sujettes au changement (Wiseman, 2016) :

Maintenant je mange du poulet, ça me plaît beaucoup et maintenant je veux faire les choses qui me plaît. Il faut pas penser à la religion, parfois je pense notre religion ça permet pas, c'est pas bien comme ça. (27.10.2018)

Ailleurs

Sam entretient un engagement transnational avec sa soeur et sa famille élargie restée en Asie du Sud: *My aunt the sister of my father (...) my sister (...), we have contact with them and some relatives (20.04.2018).*

Au niveau des amis, avec le temps passé dans le camps de réfugié-e-s et en Suisse, il en a beaucoup perdu: *the friends we had they are not interested in us, maybe because of our status of refugee (20.04.2018).* Pourtant, il maintient des contacts réguliers avec son meilleur ami : *We have a relationship like he will help you financially and emotionally. We have a very good relationship (20.04.2018).*

Dans le cadre des arrangements pour le mariage, par le biais de ses parents, il maintient aussi des relations transnationales avec la communauté, notamment à Londres :

Ces jours mes parents ils parlent pour mariage. Ils aiment une fille, ils ont pas encore appelé son père pour voir s'il est d'accord (...) La fille est vraiment belle, elle me plaît beaucoup mais je sais pas si elle va être d'accord (...) Mais je pense pas qu'elle va venir en Suisse car il y a personne, pas la communauté. (27.10.2018)

2.2.3. Entre aspirations et contraintes

Aspirations

Sam aspire retrouver une protection internationale en Suisse, avoir une reconnaissance formelle de son statut juridique, légitimant son appartenance à un lieu : [le plus protégé] *Je pense que c'est Suisse vraiment (16.12.2018).*

Maintenant qu'il a obtenu son permis B de réfugié, il espère poursuivre son processus d'autonomisation vers l'âge adulte, en accomplissant différents évènements, tels que terminer son apprentissage, trouver un "bon" emploi, créer un couple et construire une famille :

I want to be married, I want to continue with my personal life, with children, with a good job, with a good life. (20.04.2018)

Malgré le fait que la Suisse soit le lieu où il se sent actuellement en sécurité et de plus en plus *at home*, son désir de se marier est très présent. La famille étant au centre du *feeling at home*, Sam laisse ouverte la possibilité de partir dans un autre pays d'Europe afin de pouvoir se marier dans sa communauté.

Contraintes

L'isolement social a été aggravé du fait d'être séparé de sa communauté, alors que son projet de migration était de la rejoindre, dans de bonnes conditions longuement préparées. Dans ce cadre, la procédure de Dublin a été une contrainte qui a forcé la famille à changer complètement sa destinée. Par la suite, Sam qui était dans un processus d'autonomisation, a dû soutenir ses parents plus vulnérables et dépendants, ralentissant sa transition à l'âge adulte.

L'attente de l'issue de la procédure d'asile a été aussi difficile à gérer au quotidien. Selon Sam, son statut de RA, la dépendance financière associée et une certaine mobilité sociale descendante ont aussi eu un impact dans la rupture de ses anciennes amitiés :

When I was in Z we didn't have the experience of (...) what is a refugee, what it means. But when we arrived here in Europe we have seen everything, how your relatives, how your family, how your friends, how everybody react on you. (20.04.2018)

Il a ainsi eu la sensation de tout recommencer, alors que ses amis eux faisaient leur transition à l'âge adulte :

I am starting again (...) I don't know for how long I will learn French and in which time I will start working (...) to be married and to continue, to proceed the life [Ses amis] they are walking, they are earning well, they have everything (...) sometime they will be married also. (20.04.2018)

2.2.4. Synthèse

Dans son processus de (re)construction du *home*, Sam se centre davantage dans le passé et des espaces distants. L'évocation de son pays de naissance et du-des *homes* passés le confortent dans un quotidien empreint de pertes et loin de sa communauté. Cet isolement social rend plus difficile son appropriation de l'espace public et c'est donc dans la sphère domestique et privée, au sein de sa famille, qu'il revendique son appartenance dans son nouvel environnement.

Puis, Sam trouve une place d'apprentissage et arrive à se projeter davantage dans sa vie. Graduellement, le présent et les espaces physiques et sociaux, à proximité, vont devenir plus familiers et acquérir plus d'importance, le *home* est en mouvement et n'est plus que dans son pays natal en Asie du Sud. Il y a le passage d'un espace confiné, réduit et « pauvrement investi » à un espace élargi, avec des possibilités de se déplacer, de découvrir et de s'approprier des nouveaux lieux.

Au même temps, Sam construit petit-à-petit son autonomie et identité personnelle, se différencie de ses parents, sans qu'il soit question de rupture ou de culpabilité. C'est un passage vers l'âge adulte où il ose expérimenter et introduire des changements. Il y a un sens grandissant de contrôle, familiarité et sécurité en Suisse.

3. JYLN

C'est comme en Suisse, la femme elle travaille, elle fait quelque chose. [...] Maintenant, les femmes elles ont fait l'armée. [...] Elles ne sont pas obligées, mais si elles veulent, elles vont ! (08.02.2019)

3.1. Présentation biographique

Situation socio-familiale

Jyln est une jeune adulte originaire d'un pays d'Asie de l'Ouest. Elle est la plus jeune d'une fratrie de sept enfants, deux frères et quatre sœurs. Son père était fonctionnaire dans une entreprise après avoir fait des études universitaires et sa mère femme au foyer. C'est une famille qui a beaucoup investi dans l'éducation des enfants. Une des sœurs est professeure d'arabe, une autre étudiait le Droit et Jyln allait aussi débiter sa dernière année d'Université en Droit. Elle a été exmatriculée à la suite de participation à des manifestations :

(...) j'ai fais 3 ans université. Normalement c'est 4 ans (...) j'ai parti à l'Université (...) Pour politique, comme ça, mais tu connais quoi, il y a problèmes [dans son pays d'origine]. (02.10.2018)

Dans sa ville natale, elle a toujours habité avec sa famille :

Bien [émue]. Oui, il était 3 chambres avec cuisine, avec salon. Il était grand oui. J'ai demandé papa, maman pour m'envoyer les photos [je sens que c'est difficile pour elle d'en parler, je n'insiste pas]. (08.02.2018)

Parcours d'exil

Tout d'abord, ce sont ses deux frères qui ont trouvé refuge dans un pays d'Europe. Premièrement, son frère aîné est parti avec son épouse et leurs deux enfants. Deux ans plus tard, le frère cadet les a rejoints dans des conditions critiques : *Il est venu, tu connais Grèce, tous les asiles, lui aussi il vient en bateau... c'est difficile. Mon grand frère demande Visa, mais petit frère caché, tout seul* (02.10.2018). Actuellement, le plus jeune travaille à la Poste, l'autre est au chômage.

Une sœur s'est installée ensuite dans un pays du Proche-Orient : *Ma sœur habite en X, c'est mieux, pas comme* [dans sa région natale] (02.10.2018). Une année avant le départ de Jyln, c'est une autre de ses sœurs qui a fait la traversée en bateau pour rejoindre son compagnon, en Suisse depuis longtemps et ayant un permis B-refugié. Ils attendent leur premier enfant :

(...) elle est partie université pour questions politiques, elle habite à X [ville suisse-allemande]. Elle est comme moi, elle est partie pour persécuter politique. (02.10.2018)

Finalement, Jyln quitte son pays d'origine pour fuir la persécution politique et retrouver protection en Suisse. Son parcours d'exil a duré deux mois, dans des conditions périlleuses. Elle est passée par plusieurs pays et a enfin pris un avion pour la Suisse :

Moi je viens comme ça, caché mais sur l'avion toute seule. Je viens l'avion caché. Passeport, je pars de X, avec un passeport, c'est pas moi mais comme moi. (02.10.2018)

Ses parents et ses deux autres sœurs sont encore au pays dans une situation instable dominée par des conflits. Les contacts sont difficiles, irréguliers et les lignes téléphoniques contrôlées. Ils s'envoient sporadiquement des photos à travers « WhatsApp » et sa mère demande toujours des nouvelles de sa petite-fille :

(...) il y a pas beaucoup de téléphone comme ça. Parfois. Il y a problème là-bas (...) il stoppe tout téléphone comme ça (...) parfois 2 fois, 1 mois. Quand il y a réseau là-bas (...) ma maman elle dit I. [sa fille], elle a fait quoi ? [émue]. J'espère qu'ils soient tout ici, mais c'est pas facile, il a besoin beaucoup d'argent. (02.10.2018)

Arrivée en Suisse

Jyln est arrivée en Suisse en automne 2016, à l'âge de 21 ans. Dès son arrivée, elle a rejoint son fiancé, apatride, vivant en Suisse depuis 6 ans avec un permis C. Ils viennent de la même ville et se connaissent depuis l'enfance. Ensembles, ils ont une petite fille, I. qui est née en été 2017 :

(...) je connais lui, ça fais 8-9 ans, je connais sa famille, comme ça. Lui interdit d'entrer [au pays], c'est pas possible parce-que parti politique, après il mort. Pas pays, tu sais il s'appelle comment ? Il pas avoir pays (...) Voyager oui, mais non [au pays]. (02.10.2018)

Logement

La famille habite dans un village au bord du lac, dans un appartement où logeait déjà son mari : *Mon mari habitait déjà là, il était 3 mois seul et après j'arrive moi. Après on a mis meubles ensemble (08.02.2019).*

Projet InVaud

Jyln a rejoint le projet InVaud début 2017, environ trois mois après son arrivée en Suisse, pour une période de deux ans qui s'est conclue en 2019. Au début de l'accompagnement, elle était enceinte de 2 mois. Elle a participé activement aux cours de français, d'abord seule puis en compagnie de sa fille encore bébé (domaine de la formation). Par la suite, le projet a mis en place des cours de français à domicile pour faciliter la vie de famille en réduisant les trajets:

(...) d'abord j'apprends le français, une dame vient chez moi, lundi, jeudi, vendredi, 3 fois par semaine. (02.10.2018)

Au niveau de l'insertion sociale, sa conseillère l'a notamment soutenue dans le développement de son réseau social, à travers la mise en lien avec des « marraines ».

À son arrivée en Suisse, elle espère pouvoir continuer ses études universitaires et, en parallèle, trouver un travail dans le social : *D'abord, je travaille mais après j'aimerais entrer université de Droit à Lausanne (...) Je veux entrer université, prochaine année je demander.* (02.10.2018). Un stage non rémunéré pendant 6 mois, comme caissière dans un supermarché d'un village voisin, a été mis en place en automne 2018 (domaine de l'insertion professionnelle). Elle travaille trois jours par semaine et suit un cours de français un autre jour, axé sur le vocabulaire professionnel. Sa fille reste en garderie. C'est sa première expérience de travail, vu qu'avant son exil elle était étudiante :

Et maintenant I. [sa fille] est plus grande, elle commence la garderie. Moi je prends le stage lundi, mercredi, jeudi. Quand je travaille, elle garde. Je trouve garderie, mais Madame M. [conseillère InVaud] m'a aidé pour expliquer, tout ça. (02.10.2018)

Fin 2018, elle a reçu un permis B de réfugiée et s'est officiellement mariée en Suisse.

Rencontres

J'ai rencontré Jyln au long de quatre mois. Notre premier entretien (réseau) a eu lieu le 2 octobre 2018 dans son logement, suite à son invitation. Je l'ai déjà rencontré quelques fois en compagnie de sa fille, dans le cadre du projet InVaud. Nous nous installons dans le salon, il y a son mari qui se présente et qui part travailler, je joue un moment avec la petite qui regarde les dessins animés à la télévision. Jyln me propose un café et un verre d'eau, on s'assied sur le canapé et nous démarrons notre entretien, décontractées et dans la bonne humeur.

Entretemps, nous avons échangé plusieurs messages et, suite à son invitation, je me suis rendue chez elle pour partager un repas typique qu'elle voulait me faire connaître. Finalement, pour le deuxième entretien (semi-structuré), Jyln m'a encore invité à partager un repas typique qu'elle a préparé pour moi. Je la rejoins donc le 8 février 2019. Nous passons un moment très convivial, avec sa fille qui joue à nos côtés et cherche aussi à participer à la conversation.

3.2. Les voies du *Homing*

3.2.1. *Des lieux*

Logement

Pour Jyln, son logement occupe une place centrale dans son processus d'attachement d'un sens de *home* à ses conditions de vie actuelles. C'est un lieu dans lequel convergent à la fois des caractéristiques matérielles et la vie sociale qui l'habite : [Sa fille joue à nos côtés] *Il est belle* [rires] (...) *Une chambre avec salon, avec cuisine, salle de bains. Il est 2 pièces et demie.* (08.02.2019)

Ce lieu est empreint de significations relatives à la formation du couple (Garvey, 2001), marqueur de transition à l'âge adulte, qui suit la même chronologie que celle de l'installation de Jyln en Suisse :

(...) il y avait seulement le lit avec armoire [quand son mari était seul]. Moi j'ai acheté ça [le canapé], choisi et le tapis je pense à Conforama. La table aussi. J'ai acheté tout ici en Suisse. (08.02.2019)

La décoration, le choix des meubles et leur emplacement sont des modalités d'appropriation de l'espace qui contribuent à l'incorporation d'un *sense of home* (Dudley, 2011). Elles sont aussi un moyen d'affirmer son rôle social en tant que femme qui participe, qui prend des décisions : *(...) c'est comme en Suisse, la femme elle travaille, elle fait quelque chose* (08.02.2019). Comme le suggère Garvey (2001), ces activités de réalisation de soi illustrent l'engagement personnel avec l'environnement domestique.

Jyln réalise au quotidien des pratiques significatives qui reflètent son engagement à (re)construire son *home* dans un nouvel environnement physique et social. Elle développe des routines de maintenance domestique (ex. : le nettoyage et l'aménagement) et de reproduction sociale (ex. : les traditions, cuisiner, recevoir chez elle). La nature répétitive de ces routines, crée un sentiment de familiarité et d'ordre (Fadlalla, 2011) :

(...) c'est ma maison aussi, moi je dors ici, je mange ici. C'est sentiment parce-que quand moi j'habite à la maison, j'aime nettoyer comme ça, elle est confortable, j'achète des plantes, j'invite les personnes [rires]. (08.02.2019)

Les pratiques culinaires rendent *homely* sa maison. Symbole de la lignée familiale, la nourriture est un site de souvenirs et mémoires passées : *J'aime la cuisine, j'aime cuisiner. (...) Et puis toujours je cuisine, je n'aime pas manger au restaurant comme ça* (08.02.2019). Cette mobilisation du passé permet à Jyln de relier deux lieux et deux ères (Dudley, 2011), assurant une continuité spatio-temporelle du *home* présent :

(...) il y a produits, magasins typiques [d'Asie de l'Ouest]. Il y a à Vevey aussi beaucoup. Parfois mon mari achète. Comme il y a Somalie, Sri Lanka ici, il y a turc aussi. (08.02.2019)

Par la structuration de son logement en zones fonctionnelles (Fadlalla, 2011), Jyln imprègne cet espace domestique de significations sociales et culturelles : elle m'accueille à l'entrée, m'invite à manger dans la cuisine ouverte et à m'installer sur le canapé du salon pour échanger. Sa fille reste toujours à nos côtés, dans un coin du salon qui lui est réservé, avec ses jeux.

Sa relation avec ce lieu est basée sur un sens de sécurité, de familiarité et de contrôle, lui fournissant un point d'ancrage dans l'appropriation de son nouvel environnement : *Je n'aime pas changer comme ça appartement. Je suis habituée ici, en sécurité je pense. (08.02.2019)*. D'ailleurs, à la recherche d'un appartement plus grand, Jyln n'arrive pas à se détacher de celui-ci :

Oui. J'aimerais trouver appartement comme ça autre part, le même appartement [grand sourire], mais je trouve pas [avant elle m'avait raconté qu'il y dans l'immeuble des appartements avec 1 pièce en plus mais trop chers] (08.02.2019)

Son sentiment de sécurité comprend aussi son quartier, mais comme Jyln le reconnaît, c'est surtout à l'intérieur de sa maison qu'elle se sent *at home* : *Toujours à la maison c'est pas bien. Même si j'aime beaucoup. (08.02.2019)*. Ainsi, même si elle a des relations cordiales avec ses voisins, celles-ci restent superficielles : *Non, je ne connais pas. Juste « salut, bonjour ». Ils sont gentils. Je connais pas beaucoup de monde qui habite ici (08.02.2019)*.

Village de résidence

Dans la (re)construction du *home*, Jyln investit au quotidien son village de résidence (T.P.). Comme réfèrent Dam & Eyles (2012), se familiariser avec les espaces environnants (ville, village) est un facteur important pour faire d'un lieu un *home*. Ainsi, en suivant la même trajectoire au quotidien pour amener sa fille à la garderie ou pour aller jouer dans le parc, Jyln incorpore ces espaces externes dans sa sphère domestique (Mandich et Cuzzocrea, 2016) : *[la ville] J'aime beaucoup elle est confortable. Et juste à côté la garderie ma fille, un petit parc et après bord du lac, 10 minutes marcher (08.02.2019)*. Son village est le théâtre d'habitudes quotidiennes en famille qui le rendent significatif : *Je vais au parc pour I., au bord du lac, avec mon mari parfois, surtout pour I. parce-que toujours à la maison (08.02.2019)*.

Jyln attribue beaucoup de ressemblances entre ce village et sa ville natale. Aussi Brun & Fabos (2015) ont identifié que, pour les personnes déplacées de force, le *home* est souvent basée et reconstruit sur des mémoires du passé :

[À propos de sa ville en Syrie] *Oui, dans une ville comme ça petite. Oui c'était petit, pas beaucoup. Et comme ça j'aime. C'était calme comme ça, comme T.P. Même chose* [rires]. (08.02.2019)

Tel comme pour Jyln, qui valorise la taille moyenne et la tranquillité de son village, aussi Dam & Eyles (2012) ont identifié ces facteurs comme favorisant des attributions positives de la part des réfugié-e-s : (...) *c'est calme. Il n'y a pas de problèmes ici, oui.* (08.02.2019). Au contraire, Lausanne n'est pas vécue comme *homely* : *À Lausanne il y a beaucoup de bruit, beaucoup de personnes* (08.02.2019).

Village de stage

L'autre village dans laquelle Jyln se sent *at home* dans la sphère publique est celui où elle réalise son stage. Tel comme à T.P., elle l'empregne de significations socioculturelles en lien avec ses différents rôles sociaux : *Toujours je reste* [village stage] *ou la T.P. J'aime bien, je travaille là-bas, le pédiatre de I. est là-bas. Comme ça. Je vais aussi aller à supermarché là-bas, à Manor, Migros ou Coop* (08.02.2019). Elle développe progressivement son sens cognitif de familiarité avec cet espace physique : [pour aller au travail] *Je prends le train ou le bus. Quand il fait beau je marche aussi c'est plus ou moins 30 minutes* (08.02.2019).

Puis, son stage de caissière a une place très significative de continuité dans l'existence malgré les ruptures biographiques (Felder, 2016). D'une part, le fait de mener sa vie par soi-même c'est la matérialisation du passage à l'âge adulte : *C'est première fois que je travaille* [rires], *avant je travaillais pas car je étudier (...) j'aime travail* (02.10.2018). D'autre part, il est imprégné de symboliques socioculturelles contribuant à un *feeling at home* en Suisse :

[Ma] *culture c'est un peu la même qu'en Suisse. [Dans le pays d'origine] il y a quelques femmes que c'est interdit de travailler, mais nous c'est comme en Suisse, la femme elle travaille, elle fait quelque chose* (08.08.2019).

3.2.2. Des relations avec les autres

En Suisse

L'installation de Jyln en Suisse va de pair avec son projet de famille qui est l'espace relationnel et émotionnel de son *home* au présent. C'est à l'intérieur de la sphère domestique, dans la relation avec son mari et sa petite fille I., que Jyln retrouve un *feeling at home* : *La maison c'est comme aujourd'hui ici, c'est comme ma famille oui* (08.02.2019). Aussi Dam & Eyles (2012) ont observé que le *home* est une émotion que les personnes sentent quand elles sont entourées par la famille :

[ce qu'elle aime le plus dans sa maison] *j'aime I. (...) Je garde tout le temps I. [rires].*
(08.02.2019)

Par des évènements en lien avec le cycle de vie, tels que la formation de son couple, la naissance de sa fille et son mariage – *Jeudi passé état civil m'a envoyé RDV pour marier avec mon mari, 1^{er} novembre* (02.10.2018) – Jyln établie des connexions avec les rythmes temporels ordinaires de la vie (Taylor, 2013) :

Moi, j'aime travail, j'ai besoin travail, comme ça. Toujours je suis dans maison, c'est pas bon. Oui, j'aime beaucoup travail, je fais quelque chose pour moi, pour I. (02.10.2018)

Le *home* devient ainsi le désir de garantir le bien être de sa famille et en particulier de son enfant. Comme observent Kabachnik et al. (2010), avoir une famille et des enfants aide à s'investir dans un *home* futur qui puisse assurer des bonnes conditions de vie physique et émotionnelle. La connexion de Jyln avec sa sœur et le mari de celle-ci est aussi un levier pour rendre familiers d'autres espaces : *Oui, je connais en Suisse les lieux, X[ville suisse-allemande] car j'ai ma sœur qui habite là-bas. At home, en famille, Jyln fait des balades, connaît le patrimoine, fait des rencontres dans des espaces semi-publics. Enfin, elle rend domestiques des lieux externes :*

Je connais Lausanne aussi, mais pas beaucoup j'allais là-bas. Je connais ici, à Villeneuve et parfois avec le mari on est allé à un château qui s'appelle « Chillon »? Oui, elle est très belle [rires]. Le week-end on sorti avec mon mari, ses amis, au restaurant parfois (...) Bern je connais, il y a quelqu'un on connaît qui habite là-bas. Yverdon, Payerne, je connais.
(08.02.2019)

En dehors de la famille, son réseau social est très réduit. Au quotidien, les opportunités de contacter avec les autochtones sont restreintes : *Comme j'habite ici toute seule, avant je connais pas la langue, les personnes (...) Pour rencontrer des gens, parfois facile, parfois difficile, comme ci comme ça.* (02.10.2018)

Ses rares relations de type *social linking* sont en lien avec le projet InVaud qui est aussi à la base de ses relations de *bridging*, via l'association bénévole Appartenances :

Seulement, je connais 2 personnes [rires] (...) 2 femmes, une est afghane (...) Madame M. [sa conseillère du projet] m'a donné son numéro (...) une autre dame, elle habite à Vevey (...) je pense elle a la nationalité Amérique et la maman est suisse (02.10.2018)

Mais ce sont des rencontres qui restent très occasionnelles pour boire un café ou se balader dans le jardin avec sa fille : *elles m'envoient des messages pour demain, après-demain, cette semaine, oui comme ça... on a fait des petites balades, marcher comme ça, on*

parle (02.10.2018). Enfin, Jyln a plus d'occasions d'établir des relations du *type bonding* mais ce n'est pas forcément ce qu'elle recherche pour son processus de (re)construction *du home* :

Il y a beaucoup personnes mais ils parlent arabe, je n'aime pas parler, parce-que j'aime parler seulement français. Parce-qu'ils parlent arabe, je vais parler arabe [rires]. Mais j'ai pas besoin de parler arabe, seulement français. (02.10.2018)

Ailleurs

La spatialité *du home* de Jyln s'étend sur différentes échelles géographiques et sociales (Capo, 2015), particulièrement la Suisse et sa région natale :

C : Et où est-ce que tu te sens bien à la maison ?

J : Jusqu'à maintenant je sais pas encore, je cherche encore. Pour me sentir bien, il manque mes parents, seulement ça. Mais c'est difficile... (08.02.2019).

Au présent, c'est en Suisse que Jyln se sent le plus en sécurité, ce qui est une assise fondamentale pour sa (re)construction du *home* : *en Suisse, il a toute la sécurité [...] Après I. elle grandit, c'est mieux, ici elle a plus de sécurité, elle est étudiante... pas comme [dans son pays d'origine]* (08.02.2019). Mais, ce sont ses parents, en situation de grande insécurité, qui lui manquent le plus :

Il manque mon père et ma mère [émue]. Pour la ville pas beaucoup. C'est vraiment ma famille, il a problème là-bas, la guerre. Ma sœur elle est ici à X [ville suisse-allemande], c'est bien, mais pas comme papa et maman. Elle aussi est triste (08.02.2019).

Jyln entretient des relations transnationales avec eux qui sont très limitées due la guerre : *Il y a problème aussi là-bas... [émue]. Ils m'appellent dernière fois, il y a 2 mois... pas d'internet là-bas, c'est difficile* (02.10.2018).

3.2.3. Entre aspirations et contraintes

Aspirations

Lors du premier entretien, Jyln résumait ainsi ce qu'elle souhaitait atteindre dans son avenir : *Avoir une bonne vie, c'est-à-dire apprendre la langue, être heureuse en famille, trouver un travail pour aider les humains.* (02.10.2018). Elle reconnaît des ressemblances en termes de valeurs et référents socioculturels qui facilitent son sens d'appartenance. De plus, la Suisse lui offre une sécurité ontologique (Giddens, 1994) :

[En Suisse] Très belles les personnes, tout le monde s'aime comme ça, être ensemble. Tu comprends ? C'est pas comme [pays d'origine], il y a beaucoup de personnes terroristes comme ça. (02.10.2018)

Jyln aspire donc à ce que son statut de réfugiée soit reconnu par la Suisse : [procédure d'asile] *Je suis allée à 2ème interview, mais jusqu'à maintenant rien (...) Ça fait 5 mois (...) mais ma sœur ça fait 1 année comme ça.* (02.10.2018).

Pour améliorer les conditions de vie, le couple espère trouver un appartement avec une pièce en plus pour que leur fille puisse avoir une chambre :

Je vais préparer une petite chambre pour I. J'ai trouvé des idées à Conforama. Quand je vais déménager je vais acheter là-bas [rires]. L'armoire par exemple pour les jouets, parce-qu'ici pas trop de place. (08.02.2019)

Enfin, Jyln souhaite accéder à un travail qualifié qui lui permette de mener sa vie par soi-même : *Je veux beaucoup études. Mais d'abord je travaille parce-que j'ai besoin de travail maintenant, pour moi je veux pas rester comme ça* (02.10.2018).

Contraintes

La principale contrainte à laquelle Jyln doit faire face concerne la poursuite de ses études universitaires, de façon à ne pas « se trouver amputée de ses capacités », acquises avant la migration forcée (Felder, 2016 : 81) :

D'abord, je travaille mais après j'aimerais entrer université de Droit à Lausanne. Je voudrais. Avant j'ai fais 3 ans université. Normalement c'est 4 ans. Je veux entrer université. (02.10.2018).

Mais, selon Sandoz (2016), beaucoup de réfugié-e-s rencontrent des difficultés à accéder à un diplôme d'éducation tertiaire en Suisse, notamment dû à la difficulté de reconnaissance de leurs études antérieures, la barrière de la langue ou des situations financières précaires : *Je pense qu'ici des fois c'est difficile parce-qu'avec les règles, vraiment difficile en Suisse. Les règles de travail, toutes les choses...* (08.02.2019).

Aussi Felder (2016 : 99) a observé une régression professionnelle et sociale chez certains RA confrontés « au devoir d'oublier [leurs] expériences professionnelles et [leur] formation antérieure », soit une « dévaluation par le travail » (Bolzman, 1996). En effet, lors du 2^{ème} entretien, Jyln n'évoque plus ses études universitaires, se référant uniquement au stage de caissière. C'est dans sa fille qu'elle projette ses aspirations : *J'aimerais qu'elle étudie le Droit comme moi* [rires] (08.02.2019).

3.2.4. Synthèse

Jyln se centre dans un processus de (re)construction du *home* dans le présent, en investissant l'espace interne de son habitation qu'elle contrôle et rend familier. C'est spécialement au sein de son projet de famille, entourée de son mari et de sa fille, qu'elle retrouve un sens de *feeling at home*. La famille lui procure aussi une structuration du quotidien qui permet d'appivoiser progressivement les espaces externes. D'abord le village de résidence, empreint de mémoires de son village natal, dont elle s'en approprie à travers une série d'habitudes et de routines (balades avec sa fille, garderie, bord du lac, marches à pied jusqu'au travail, etc.). Puis, les villes à proximité, notamment par le biais du « travail ». Les contacts difficiles avec les autochtones renforcent son inclusion davantage par l'espace physique que social, son réseau restant restreint et majoritairement de type *bonding*.

Le fait de reconnaître des similitudes en termes de valeurs et référents socioculturels (femmes qui travaillent, tranquillité des villes, etc.) aide Jyln à négocier son appartenance et inclusion dans son nouvel environnement de vie. Au présent, c'est en Suisse qu'elle se sent le plus en sécurité et où elle se projette, tout en conciliant son engagement transnational avec d'autres importants, surtout ses parents.

4. HAOUA

Ici il y a pas problème, toutes les personnes c'est gentil... [dans son pays d'origine], personne parle avec toi, « si tu es mors, pas mors » pas de problème.¹¹ (14.02.2019)

4.1. Présentation biographique

Situation socio-familiale

Haoua est une jeune adulte originaire d'un pays de la Corne de l'Afrique. Elle y a vécu jusqu'à l'assassinat de ses parents dans des conflits intergroupes, dont son frère aîné était impliqué. Elle avait alors 14 ans et était très peu scolarisée ayant suivi 3 ans d'école obligatoire. Haoua a appris en autodidacte à lire le somali, sa langue maternelle, mais parle aussi aisément l'arabe.

Parcours d'exil

Avec sa vie en péril, elle a dû fuir seule dans un pays du Moyen-Orient, sur un bateau encombré de personnes et dans des conditions périlleuses. Sur place, par hasard, elle a rencontré une femme qui l'a hébergé quelques jours et lui a trouvé un travail de femme de ménage dans une famille originaire du même pays que celui d'Haoua :

Je suis allée toute seule, moi petite. Je suis partie parce-que si moi pas parti, comme ça [elle fait le signe qu'elle se ferait tuer]. La mer comma ça parti en bateau, beaucoup de personnes partis avec moi, bateau très petit. (11.01.2019)

Haoua a vécu alors avec cette famille qu'elle considère comme des parents et des frères et sœurs : (...) *c'est une autre famille mais c'est comme maman papa. C'est pas frères de sang, mais c'est comme frères. J'aime beaucoup* (11.01.2019). Mais deux ans après, ils ont dû s'enfuir à nouveau :

Après beaucoup la guerre, beaucoup de morts et un garçon de la famille est mort directement, il avait 2 ans. Après nous partis, dans un grand bateau et retourner [dans leur pays d'origine]. (11.01.2019)

¹¹ Haoua cherche à exprimer que la mort est omniprésente dans son pays d'origine et que la vie n'a plus aucune valeur.

Arrivée en Suisse

Au pays, Haoua s'est séparée de sa famille « d'adoption » et est partie vers l'Europe. Elle est arrivée en Suisse en train, depuis la France, l'été 2016 à 19 ans. Elle était accompagnée d'une amie, N. avec qui elle a une relation très proche, comme une sœur :

Je connais elle, elle beaucoup de problèmes comme moi, chercher une personne pour l'aider et comme ça on a parlé ensembles. Sa maman elle est mort, et après elle malade (...) Elle ne parle pas français, rien, pas aller à l'école alors je l'aide. (11.01.2019)

Logement

En Suisse, Haoua a vécu les premiers mois dans un foyer de l'EVAM où elle a eu des difficultés d'adaptation, dormant extrêmement mal et étant épuisée, aussi due à son stress post-traumatique. L'attente de l'issue de la procédure d'asile est difficile à gérer et elle croise beaucoup de RA qui reçoivent des réponses négatives, notamment un qui s'est suicidé. Mais, à ce moment, elle persiste tant bien que mal et suit des cours de français qui lui plaisent beaucoup.

Elle n'a pas cessé de chercher un appartement avec l'aide de ses conseillères (EVAM, InVaud), en cumulant les visites, accompagnée de quelques connaissances. Durant six mois, elle a loué une chambre chez une famille suisse à Lausanne, pendant le voyage d'études de l'ancienne locataire. Haoua finit par se sentir de mieux en mieux et investit sa chambre (met des rideaux, fait le ménage et parfois cuisine). Elle partage aussi de plus en plus de repas avec la famille et ose demander de l'aide pour des lettres administratives :

Avant avec la famille suisse bien avec les gens, mais c'était pas possible inviter N. comme ça. 2 premiers mois difficiles, mais après je connais la famille, elle a aidé moi et c'était bien. Je resté 6 mois et c'est fini le contrat (...) Mais nous parle encore par téléphone, la famille très gentille. Semaine passée j'ai une facture de 300 francs pour la radio, télévision (...) écrit papier ensemble avec la famille. (14.02.2019)

Entretemps, Haoua demande le transfert pour un logement individuel car elle ne veut plus retourner au foyer. Enfin, depuis quelques mois, elle habite dans un studio financé par l'EVAM à Lausanne.

Projet InVaud

Haoua a rejoint le projet InVaud fin 2016, sept mois après son arrivée en Suisse, pour une période de deux ans qui s'est conclue en 2018. Elle a suivi des cours continus de français, de mathématiques et d'informatique (domaine de la formation). Elle a aussi cumulé plusieurs expériences pratiques, dont des stages en garderie et des entreprises de nettoyage comme

employée en intendance. Son port du voile n'a jamais posé de problème, même si elle s'est toujours montrée très flexible par rapport à son habillement. En parallèle, elle a fait un travail de nettoyage et deux jours de formation au foyer de l'EVAM (domaine professionnel). Dans le domaine social, le projet InVaud l'a soutenu en organisant un service de soutien psychologique : *Beaucoup de problèmes quand j'arrive en Suisse, comme ça, après moi j'ai parlé avec Appartenances, quelques personnes et après ça va mieux* (11.01.2019).

Le projet l'a aussi aidé dans ses démarches de recherche de logements et dans l'élargissement de son réseau social. Haoua a ainsi noué des contacts avec des autochtones, dont des bénévoles et une « marraine » de l'association Action-Parrainages :

(...) M. [sa première conseillère du projet] est venue au foyer 1 jour pour le premier rendez-vous et après « Moi je m'appelle M., je suis suisse », elle a expliqué bien, et après a cherché école, a demandé les tickets pour les transports à Lausanne, et elle est gentille. Elle a cherché aussi un appartement, moi je transfère du foyer, j'habite Lausanne, maintenant je parle un petit peu français [rires]. (11.01.2019)

Début 2019, elle a eu sa deuxième audition dans le cadre de la procédure d'asile. Cet entretien lui a rappelé beaucoup de moments douloureux. Pourtant, elle reste confiante en l'avenir et trouve des ressources dans sa foi : *Après vient 2ème interview, et maintenant je suis plus tranquille* (14.02.2019).

Rencontres

Dans le cadre de cette étude, j'ai rencontré Haoua au long de trois mois. Le premier entretien (réseau) s'est déroulé le 11 janvier 2019, je la retrouve en ville, près d'une bibliothèque où nous nous installons dans une alvéole. Elle me raconte qu'elle va bientôt commencer des cours de français intensifs dans une école, ce qui l'a comblé. Elle partage aussi avec enthousiasme sa visite chez des amis à Zurich.

Pour le deuxième entretien (semi-structuré) nous avons choisi le bord du lac de Lausanne, le 14 février 2019. Nous nous sommes rencontrées à côté de la gare, avons pris le métro et partagé un repas typique que Haoua a préparé, *le bariis*. Elle m'explique comment elle l'a cuisiné et les épices ajoutées : du riz basmati mêlé au cumin, aux clous de girofle, à la cannelle, aux tomates et à l'ail avec du poulet. Puis, nous commençons calmement l'entretien, Haoua est toujours très humaine et disposée à partager son histoire.

4.2. Les voies du *Homing*

4.2.1. *Des lieux*

Logement

Lors de son arrivée en Suisse, Haoua a été logé dans un foyer où elle se sentait isolée, éloignée de son amie placée ailleurs, sans accès à des billets de transport. Confinée à cet espace pas *homely*, Haoua a souvent été angoissée par son passé et ses préoccupations personnelles : (...) *beaucoup stress. N. transférée très loin. J'ai pas de ticket de transport. Beaucoup de problèmes, moi beaucoup pleure* (11.01.2019).

Les réfugié-e-s qui ont été forcé-e-s de quitter leurs maisons se soumettent à des expériences psychologiques intenses de perte et de détachement dans de nouveaux environnements (Fadlalla, 2011). Ceci est aggravé par le fait que dans les foyers d'accueil, comme l'observe Szczepanikova (2012), assistance et contrôle vont souvent de pair. En effet, le manque d'autonomie et tout « traitement de type enfantin » sont considérés comme certaines des caractéristiques les plus *unhomely* (Van der Horst, 2004) :

(...) quand moi j'habite foyer je partis quelques jours avec Monsieur A., après vient Securitas et il me fait une facture de 60 francs, parce-que une personne si pas 3-4 jours dans le foyer il doit payer facture. (14.02.2019)

À ce moment, comme aussi plus tard, Haoua mentionne ses stratégies de gestion du stress par la marche quotidienne, qui lui permet de développer la conscience physique de son corps dans l'espace (Fadlalla, 2011). Lorsque ces relations entre le corps et l'espace sont harmonieuses, la personne se sent familiarisée et à l'aise dans son environnement :

Moi je marcher beaucoup (...) Je vais marcher dans mon quartier, je marche 2h, 3h. Quelques jours je pars 19h le soir et après je retourne 21h. Comme ça je suis fatiguée un peu, après je dors bien. (14.02.2019)

De même, le sport est important pour sa santé physique et psychologique. Elle parle à plusieurs reprises qu'elle aime courir. Dans son étude, Pasic (s.d.) a observé comment les sports (et les loisirs) souvent sous-estimés, sont importants pour la santé physique et mentale des jeunes réfugié-e-s en transition :

Du sport, j'aime beaucoup courir (...) [avec sa coach, A-M, d'une agence de placement]
(...) boire café, marcher, courir ensembles [rires]. (11.01.2019)

Avoir une adresse « permanente » et appropriée est un besoin vital pour se construire un *home* (Sirriyeh, 2008). Depuis qu'elle habite un studio financé par l'EVAM, ce qui est un

marqueur de transition à l'âge adulte, Haoua a acquis un certain contrôle et autonomie sur sa vie :

Mais moi un petit peu je suis contente car beaucoup de personnes venir au même moment que moi, maintenant ils habitent encore au foyer. Moi j'habite un appartement-foyer donc moi je suis comme ça, un petit peu plus contente. (14.02.2019)

D'ailleurs, sa santé s'est beaucoup améliorée : *Avant moi beaucoup de stress, quand finir le cours, moi dormir parce-que j'ai beaucoup de stress. Maintenant plus de stress. (14.02.2019).* Le fait d'être logée dans des zones et/ou bâtiments réguliers, autrement dit pas confinée dans des zones périphériques ou sociales, favorise une expérience de « normalisation » (Hauge, Støa et Denizou, 2017) qui augmente la confiance d'Haoua vis-à-vis la société : *On habite ensembles avec R. [sa conseillère en insertion], c'est un peu le même quartier je pense. (14.02.2019).* Puis, le fait d'avoir trouvé ce logement par soi-même accroît son sentiment d'empowerment : *J'aime beaucoup comme c'est moi qui a trouvé l'appartement avec le coach. (14.02.2019).*

Ce studio est une opportunité pour Haoua de créer un lieu à soi, confortable et familial. En y investissant du temps et de l'émotion, elle a pris soin de la décoration. La pièce maîtresse est un lit qu'elle a acheté à crédit :

(...) avec la famille suisse j'ai dormi dans un grand lit, comme ça moi j'ai oublié petit lit [montre une photo et rires]. J'ai acheté à Conforoma et après tous les mois j'ai payé 50 francs comme ça. Maintenant j'ai finis de payer. (14.02.2019)

Elle a aussi rendu domestique cet espace en lui attribuant des zones fonctionnelles. Même dans les détails les plus infimes et les plus banals, les lieux d'habitation et l'environnement bâti s'imprègnent de significations sociales et culturelles, essentielles à la survie et à la reconnaissance sociale (Boccagni et Brighenti, 2017) :

(...) mon studio il est petit. C'est pas très grand, il y a une salle de bains, une cuisine petite, un frigo petit. Une toilette séparée. Il y a un balcon (...) pour 3 personnes ça va, il y a une table, 2 chaises (...) je bois un café ou je fais un petit peu samossa. (14.02.2019)

Haoua développe des routines de maintenance domestique qui lui permettent de tisser des liens significatifs avec cet espace : *Je nettoie aussi 2 fois par semaine, EVAM a acheté aspirateur, le tapis, les vitres, je change le matelas, après je nettoie salle de bains (14.02.2019).* Mais aussi, des habitudes quotidiennes qui l'aident à structurer ses journées :

(...) je lis un petit peu français, écrire aussi un petit peu (...) j'écoute musique Somali un petit peu parce-que j'ai l'ordinateur [c'est le projet qui a donné]. Des fois un film hindi j'aime bien, avec traduction somali [rires]. (14.02.2019)

Elle aime aussi recevoir chez elle, notamment son amie N. et son amoureux S., ce qui la réconforte et la rassure. Par la relation avec d'autres significatifs, elle accroît son *feeling at home* ici et maintenant:

(...) j'invite N., elle reste avec moi dans l'appartement, elle dort 4 fois par semaine, je parle avec elle [elle habite dans le foyer]. Quand moi je suis allée école, elle cuisine (14.02.2019)

S., il vient souvent. C'est une année que je connais. (14.02.2019) (...) Il est venu semaine passée, manger, rester à la maison, partir pour marcher comme ça. (11.01.2019)

Le voisinage peut être considéré comme un micro-territoire, un espace communautaire à des échelles plus petites d'appartenance (Boccagni et Brighenti, 2017), dans lequel Haoua se sent incluse :

Des fois je vais appartement des somaliens car ils ont un four pour faire des cakes, je peux faire là-bas. C'est tous des appartements EVAM, 42 dans le même immeuble. Au 2ème étage aussi quelques personnes arabes, une fois faire du riz et venir chez moi donner du riz, « bon appétit » [rires]. (14.02.2019)

Les pratiques quotidiennes adoptées dans ce contexte ethnique et interethnique urbain (Boccagni et Brighenti, 2017), telles que le partage de la nourriture ou les fêtes entre voisins, sont des importants agglutinateurs sociaux :

Ce week-end un peu de bruit, il y a quelques personnes Afrique au dernier étage, faire la fête tout le week-end [rires]. Il est venu m'inviter dans mon appartement, « il y a une fête, vient avec moi », après je suis venue et beaucoup de musique [rires]. Il y a aussi beaucoup de personnes parler espagnol. (14.02.2019)

Quartier de résidence

Le sentiment de familiarité, à travers la connaissance spatiale maximale (sens cognitif), inclut le « banal » (Taylor, 2013), comme la connaissance des magasins, un café pour s'asseoir, ce qui est visible avec Haoua : *(...) il y a Migros, il y a Coop, Denner. Il y a aussi Aldi, un peu loin. Il y a un café aussi, quelques jours je vais avec N., un petit peu. Je vais souvent à la Migros de Bel-Air, grande Migros là-bas (14.02.2019).*

Dans son quartier, qu'elle trouve tranquille, Haoua se sent *at home*. Aussi Sirriyeh (2008) a observé que les jeunes adultes se sentaient bien dans certains quartiers de la ville plus que d'autres car calmes et pacifiques : *Mon quartier [rires]. Moi j'aime beaucoup parce-qu'il est tranquille (14.02.2019).* Outre la tranquillité, ce quartier lui procure aussi de la sécurité, l'attribut le plus basique de l'expérience du *home*, associé à un sens de protection personnelle et d'intégrité. La proximité du Centre Hospitalier semble aussi la rassurer :

C'est à côté de l'hôpital, il y a pas de problèmes (...) Quand je suis malade, je vais à l'hôpital, c'est à côté. Je peux aller le soir quand il y a personne, sans rendez-vous. Je sors la nuit, pas de problème. (14.02.2019)

En effet, l'hôpital est pour Haoua un lieu de soins, mais aussi un espace où il y a toujours quelqu'un pour l'accueillir, à n'importe quelle heure et jour de la semaine, ce qui la sécurise et reconforte énormément.

4.2.2. Des relations avec les autres

En Suisse

Lors de son arrivée en Suisse, Haoua vit une sorte de « désarticulation sociale » et une perte de capital social (Taylor, 2009). Son réseau est quasi inexistant et elle est dans l'incapacité de parler la langue de la société d'accueil : *Moi je suis stress comme ça, quand j'habite foyer. Je connais pas personne aussi, je parle pas français aussi, seulement [langue d'origine] et arabe (...)* (14.02.2019). De plus, son seul contact c'est N., sa "sœur", mais à ce moment elles vivent chacune dans des foyers différents, très éloignés.

Ensuite, Haoua fait la connaissance de Monsieur A., marié et père de famille, aussi originaire d'un pays de la Corne de l'Afrique, habitant en Suisse depuis 10 ans. Il devient une personne de référence, sorte de modèle parental, qui l'aide à se reconstruire et lui apporte à la fois un soutien émotionnel et instrumental :

Il m'a expliqué, c'est très important, tu dois aller rendez-vous. Toi malade, tu dois aller à docteur. Il a cherché docteur pour prendre médicaments. Moi pas vouloir prendre médicaments mais quand j'arrive en Suisse, beaucoup de stress, beaucoup malade. Monsieur A. venir tous les jours avec moi. (11.01.2019)

Comme le soulignent Zeiter et Goastellec (2017), ces médiateurs linguistiques et culturels sont essentiels, sécurisant les primo-arrivant-e-s et leur permettant de comprendre mieux et plus vite le système dans lequel ils-elles évoluent : *Il est très gentil, il est aussi très important parce-que moi je connais rien avant, il explique bien, moi je parle pas français, tous les jours traduire, oui il est bien aussi. (11.01.2019)*

Avec le transfert du foyer vers le studio à Lausanne, ses opportunités d'*empowerment* et son réseau social se sont élargis petit-à-petit : *Avant j'étais timide, mais maintenant que je vis à Lausanne, j'ai beaucoup d'amis et je parle avec beaucoup de personnes (11.01.2019)*. Ses relations de *bonding* restent importantes et elle fait notamment la connaissance de son amoureux S. :

(...) il habite à X en Suisse-alsacienne, il est gentil, il est pas marié encore. Mmh un ami, il est gentil. Je le connais en Suisse, je connais quelques personnes et après je connais lui. Il vient à Lausanne quelques jours. C'est 23, 22 ans. Il habite appartement (...) pas tous les jours, mais par messages, téléphone (11.01.2019)

En parallèle, au long du temps, elle ne cesse de développer des relations de type *linking* (et *bridging*) s'entourant de personnes-ressources qui jouent un important rôle de « passerelles », dans sa (re)construction de *home* en Suisse (Atfield et al., 2007). D'ailleurs, Haoua attribue des « rôles familiaux » à certaines de ses relations et répète 16x le mot « gentil » ce qui montre l'importance d'être entourée par des personnes en qui elle a confiance et avec qui elle se sent en sécurité : *(...) moi j'aime beaucoup M. [sa première conseillère], c'est comme sœur [rires] (11.01.2019).*

(...) mon coach EVAM à l'OSEO. Elle s'appelle A-M. Elle est très gentille, elle cherchait toujours avec moi appartement, avant. Elle cherchait avec moi travail, stages, j'ai fais beaucoup de stages. Elle est très gentille. Quand j'ai problème j'appelle avec elle. Elle a acheté avec moi tapis pour l'appartement, très gentille (...) C'est comme maman [rires]. (11.01.2019)

Ses contacts se sont aussi beaucoup développés à travers des structures de langues et l'apprentissage du français : « l'appropriation langagière se fait en même temps que des liens se tissent, que les langues se délient, que les questions se posent et se discutent » (Zeiter et Goastellec, 2017 : 78) :

C'est mon professeur, elle s'appelle L. (...) elle est très gentille. Quand je suis pas à école, elle appelle moi. Elle aime moi parce-que j'ai beaucoup de questions, je dis « L., qu'est-ce que c'est ça ? Qu'est-ce que c'est ça ? » [rires]. (11.01.2019)

Au fur et à mesure, Haoua s'est donc engagée dans une stratégie de subjectivité socialisée renouvelée (Taylor, 2013), notamment en s'adaptant aux règles et coutumes de la société suisse. Ainsi, « (...) des savoirs liés à la manière d'utiliser adéquatement différents espaces et contextes sociaux » (Zeiter et Goastellec, 2017 : 77-78) : *Moi quand pas écris message, elle [L. son ancienne professeure de français] appelle « tu es où ? », j'ai compris il faut expliquer et après c'est bon. (11.01.2019)*

J'avais rendez-vous mais je dormir jusqu'à 12h [rires]. Avant [au pays] pas de rendez-vous. Moi beaucoup de stress, beaucoup de problèmes. (11.01.2019)

Ailleurs

Ses relations transnationales sont quasi inexistantes. Le passé est souvent associé à la douleur et à la souffrance. Elle investit ses relations au présent et en Suisse. Elle maintient uniquement le contact avec sa maman d'adoption qui a toujours été d'un grand soutien, à la fois émotionnel et instrumental :

(...) Maman est restée X, c'est comme maman, je restais avec elle dans le lit car je pleure beaucoup [quand elle a perdu ses parents]. Quand j'arrive en Suisse pas d'argent, rien, elle a envoyé l'argent, très gentille. Maman est très important. (11.01.2019)

Elle garde aussi l'espoir de retrouver un jour son frère disparu : *(...) très important mon frère, parce-que moi j'aime beaucoup mon frère. Peut-être quand je prends permis je vais chercher mon frère. Il a 25 (...) Je sais pas où il est [quelque part dans son pays d'origine] (11.01.2019).*

4.2.3. Entre aspirations et contraintes

Aspirations

Haoua a envie de consolider sa vie en se formant dans une activité utile aux autres. Elle rêve de travailler dans le domaine des soins, en tant qu'aide en soins et accompagnement auprès des personnes âgées, en situation d'handicap ou dans la garde d'enfants. À ce jour, elle perfectionne son niveau de français pour atteindre le niveau B1: *Moi c'est très important le français. Après deuxième, quand parler bien français, je trouve un travail ou un autre stage (11.01.2019).*

L'investissement dans ce projet de formation est la voie d'une construction personnelle et d'une projection dans l'avenir, pour résister à la suspension du temps dans l'attente de la réponse à sa demande d'asile (Felder, 2016) : *Moi j'ai finis 2^{ème} interview, je parle un peu plus français, je continue école, je suis étudiante. La santé est bien, très bien (14.02.2019).*

Plus tard, elle aspire de vivre dans un appartement plus grand à Lausanne, accompagnée des personnes qui lui sont chères, son amie N. et son amoureux S. :

Mon rêve un appartement grand de 2 pièces avec N. et avec S. aussi. Une salle de bain grande [rires] et une cuisine grande aussi, moi je faire beaucoup de choses après comme ça, samossa, riz, des pâtes, cakes... Et à Lausanne. Quartier c'est la même chose. (14.02.2019)

Enfin, lorsqu'elle aura son statut de réfugiée reconnu, elle projette de se marier et de construire une famille : *Après quand tout finit comme ça, je veux marier et famille [rires]. (11.01.2019)*

Contraintes

La principale contrainte pour Haoua est le risque du rejet de sa demande d'asile, ce statut transitoire étant associé à l'insécurité et à la nature temporaire du *home* ici et maintenant (O'Mahony & Sweeney, 2010) : *c'est très important permis, pour pas retourner*

[en Afrique]. *Très important.* (11.01.2019) ; *Maintenant j'ai encore un grand stress, c'est le permis, je sais pas...* (14.02.2019).

Dans son étude, Sirriyeh (2008) avait observé que les jeunes RA se trouvaient souvent dans un *in between homes*, le lieu sûr n'existant ni dans leur pays d'origine ni dans le pays d'accueil. C'est aussi le cas de Haoua : *C : Donc... Quels sont les lieux où tu te sens le plus protégée ? H : Pour moi c'est permis. Un lieu pas encore. Si permis sécurité* (14.02.2019).

4.2.4. Synthèse

Dans son processus de (re)construction du *home*, Haoua est focalisée dans le présent, dans son quotidien en Suisse, où elle cherche à se reconstruire et trouver un futur. Le passé, lié à la douleur et aux pertes, n'est quasiment pas évoqué. Elle s'approprie des espaces physiques à proximité, spécialement à travers la marche et la course qu'elle pratique au quotidien. Son logement, qu'elle domestique par des pratiques de production et de consommation (décoration, nettoyage, musique, cuisine) est un marqueur important de sa transition à l'âge adulte. Cet espace lui permet d'exercer son contrôle et autonomie et est aussi un levier pour son ancrage dans la sphère communautaire, via ses relations de voisinage, contribuant à son appartenance et inclusion dans son nouvel environnement.

Dans l'appropriation de l'espace social, Haoua mobilise ses différents réseaux, notamment les contacts intergénérationnels qui sont des modèles de transition empreints de significations familiales (Monsieur A. l'accompagne aux séances, achat des médicaments), contribuant à son inclusion en lui apprenant les règles et coutumes de la société suisse (venir aux rendez-vous, justifier ses absences) et à l'accroissement de son sentiment de sécurité.

5. YARED

(...) c'est en Suisse la sécurité. Sortir c'est facile, si je veux je peux me promener dans la forêt [dans son pays d'origine] tu ne peux pas changer de ville, il y a des soldats, ils demandent le passeport (...) il n'y a pas de liberté. (15.02.2019)

5.1. Présentation biographique

Situation socio-familiale

Yared est un jeune adulte originaire d'un pays de la Corne de l'Afrique. Il est le 2^{ème} d'une fratrie de sept enfants, avec quatre sœurs et deux frères. Il a grandi dans un village du sud, au sein d'une famille d'agriculteurs : *Dans un petit village au sud [de son pays]. Il y a des magasins, gare, aussi des club nights [rires] (15.02.2019).*

Ses frères sont aussi maçons et charpentiers. Yared a fréquenté l'école pendant 8 ans mais le trajet long entre chez lui et l'école a rendu les études plus difficiles. Il n'aimait pas les mathématiques, mais appréciait étudier l'anglais et connaît l'alphabet latin. Il a arrêté sa scolarité à sa 8^{ème} année et a fini par aider ses parents dans les champs :

J'aidais ma famille, mes parents. Je n'ai pas de vraie profession. Normalement nous sommes agriculteurs mais ils travaillent tous, comment on dit ? Construire la maison. Maçon oui et un petit peu charpentiers. Moi je fais agriculture. (11.01.2019)

Toute la famille habitait ensemble dans une maison :

C'était bien la maison oui. Avec ma famille, avec mon frère, avec ma sœur, mes frères, c'était très bien. Avec mes amis, tous. Aussi souvent on bavarder dans la rue, il y a grandes rivières. (15.02.2019)

Parcours d'exil

À l'âge de 20 ans, il a décidé de fuir son pays d'origine. Son parcours jusqu'à la Suisse a duré environ deux ans :

[dans son pays] tu ne peux pas changer de ville, il y a des soldats, ils demandent le passeport parce-qu'ils disent « qu'est-ce que tu vas faire ? pourquoi tu viens ici ? ». Après s'ils te prennent tu dois aller à l'armée, il n'y a pas de liberté, tu dois faire ce qu'ils disent d'ordre. J'espère que ça va changer, maintenant ils font un peu de manifestations. (15.02.2019)

Sa famille ne voulait pas, par peur du danger du voyage, mais a fini par l'aider financièrement, selon ses moyens. Il est parti avec un ami qu'il considère comme un frère et

qui appartenait au même village : *ma famille aussi connaît, quand on était petits on connaît, c'est pareil comme un frère* (11.01.2019). Ils sont restés d'abord 3 mois dans un pays voisin mais ont fini par se séparer, vu que son ami ne pouvait pas subvenir financièrement à la suite du trajet. Yared est donc parti seul, il a traversé plusieurs pays dans des conditions difficiles, jusqu'à rejoindre l'Italie en bateau :

Je suis parti de mon pays il y a 3 ans. Un peu compliqué situation (...) traverser frontière (...) Et après Soudan, Lybie, Italie et Suisse. (11.01.2019)

Arrivée en Suisse

Il est resté 8 mois en Italie puis est arrivé en Suisse à Zurich, poursuivant son voyage en bus jusqu'au canton de Vaud. Il est arrivé en été 2017 à l'âge de 22 ans. La foi a toujours été une ressource très importante pour lui, l'aidant à avancer : *Dieu m'a aidé* (15.02.2019).

Logement

Yared a vécu plusieurs semaines en abri PC dans une ville vaudoise, puis a été transféré dans un foyer. À présent, il partage une chambre avec un autre jeune homme :

C'est un petit peu étroit, je suis avec une autre personne, il est éthiopien mais il est calme, il est... très gentil, il est sympa. Et un peu il y la salle, la cuisine, on partage tout. Il y a grande cuisine pour... je pense 12 personnes. (15.02.2019)

Projet InVaud

Yared a rejoint le projet InVaud, un mois après son arrivée en Suisse, pour une période de deux ans qui va se conclure en été 2019. Jusqu'à récemment, il a fréquenté quotidiennement une École de la Transition (EdT) où il a suivi des cours de français intensifs, appris à rédiger des lettres de motivation et des CV pour faire des candidatures (domaine de la formation) :

J'apprends le français, tous les jours. Parfois on fait le CV et lettre de motivation depuis 1 mois. (11.01.2019)

Par ailleurs, il cherche à s'orienter professionnellement. Il a réalisé deux stages exploratoires d'une semaine chacun, en cuisine et en logistique, mais son intérêt se porte sur la menuiserie. Bientôt, il va commencer une mesure professionnelle, combinant des cours de français avec le développement d'un bilan d'orientation professionnel et l'aide dans la recherche de stages (domaine de l'insertion professionnelle) :

Oui j'ai fait des stages mais je pas trop intéressé. C'est pas ma demande professionnelle, c'est cuisine, je sais pas rien de cuisine. Et logisticien, pas trop, j'ai fait mais un peu dur. 1 semaine cuisine et 1 semaine logisticien. (11.01.2019)

Il y a beaucoup de professions mais... c'est bien toujours le travail, d'abord je choisis le professionnel, peut-être menuiserie. (11.01.2019)

Parallèlement, il cherche à étendre son réseau et à connaître de nouvelles personnes, notamment autochtones. À travers sa conseillère en insertion, il a été mis en contact avec une femme suisse qu'il voit hebdomadairement (« Action-Parrainages ») pour apprendre le français et discuter (domaine de l'insertion sociale) :

Je pense qu'elle a rendez-vous avec R. et comme j'étais là... je sais pas il y a quelques personnes en Suisse qui sont contact avec des réfugiés mais c'est par hasard connaissance. Le premier contact avec R. et ils sont des volontaires. Après il m'a contacté avec S. [Association Action-Parrainages]. (11.01.2019)

Rencontres

Le 17 janvier 2019, je rencontre Yared pour le premier entretien, près d'une station de métro où nous avons pris rendez-vous. Il m'a rejoint après l'école et semble fatigué. Nous nous installons dans l'alvéole d'une bibliothèque. Il se montre parfois tendu et démoralisé lorsqu'il évoque son isolement social et ses conditions difficiles dans le foyer. Par la suite, j'ai pris de ses nouvelles par téléphone et nous nous sommes rencontrés pour un café. Je l'ai aidé avec quelques devoirs de français, il était intéressé et plus apaisé.

Le deuxième entretien (semi-structuré) a eu lieu un mois après, le 15 février 2019. Nous avons fait une balade au bord du lac, puis nous nous sommes installées pour commencer l'entretien. La conversation est fluide et se déroule dans la bonne humeur.

5.2. Les voies du Homing

5.2.1. Des lieux

Logement

Après quelques semaines dans un abri PC, Yared a été fortement soulagé lorsqu'il a été transféré dans un foyer, plus proche de Lausanne et avec des meilleures conditions. Pourtant, celles-ci restent précaires. Au début du premier entretien, il m'en parle peu, la frustration est visible, je n'insiste pas :

C : Ah très bien. Et tu partages la chambre avec quelqu'un ? Y : Oui bien sûr. C : Et ça va ? Y : Oui ça va. Non... Oui, ça va ça va, je t'ai dis ça va. (11.01.2019)

Puis, au fur et à mesure de l'entretien, il s'ouvre davantage et me décrit le manque d'intimité, d'autonomie et de contrôle qu'il ressent dans le foyer. Il y a tout un ensemble de règles et un sens constant de la surveillance : *Il n'y a pas de droit d'inviter quelqu'un chez toi. Ce n'est pas possible (...) Si tu veux, tu vas demander à la réception avant 3 jours.* Puis, malgré des rapports cordiaux, il partage une chambre avec un autre jeune homme qu'il ne connaissait pas :

[la chambre] C'est moyen. C'est pas très bien, mais qu'est-ce que je fais ? Il manque beaucoup de choses, c'est très petit et voilà c'est ça. Des fois il y a du bruit et... oui, parce que ensembles partager la chambre et la cuisine, tout. Presque tout c'est compliqué. La salle de bain, la cuisine, la toilette tout est partagé. C'est ça le problème. Nous avons 1 four, c'est ça, pour 11-12 alors je laisse cuisiner les autres. (11.01.2019)

De même, sa chambre est impersonnelle, aucun objet personnel, aucune familiarité : *Non, il n'y a pas [d'objets personnels]. C'est des meubles de l'EVAM. Il y a 2 lits, il y a 2 chaises, 1 table et avec matelas. Aussi un frigo. Qu'est-ce qu'il y a encore ? Voilà, c'est tout.* (15.02.2019). Malgré tout, il investit cet espace de quelques routines et activités lui permettant de se sentir plus *homely*. Yared regarde donc des vidéos et lit quelques livres dans sa chambre ou tente d'établir des contacts avec les autres habitant-e-s du foyer :

J'aime reposer chez moi aussi parce-que j'aime beaucoup regarder des vidéos. J'ai aussi des amis, parfois je vais bavarder dans la salle, voilà, bla bla (...) films, parfois aussi dialogues. Plus spécial, lire des livres, je pense mais pas toujours... [rires]. (11.01.2019)

Je fais quelques activités. Exemple comme le stage ou j'étudie le français à la maison, à la bibliothèque, voilà c'est ça. Parfois je fais rien, je pense. (11.01.2019)

Puis, au foyer, il peut jouer au football, sport qu'il pratiquait déjà dans son pays d'origine et qu'il aime beaucoup. Cette activité permet à Yared de se remémorer le passé et d'assurer une continuité spatio-temporelle du *home* au présent :

J'aime beaucoup jouer football, mais je ne sais pas très bien, je n'ai pas beaucoup de technique (...) on va jouer devant le foyer, dans le parking. J'ai vu plusieurs jeux. Moi s'ils gagnent, j'aime tous les clubs [rires] [dans son pays] aussi je joue mais pas de gazon, comment on dit ? Que le sable, désert. Dans les grandes villes oui, il y a des stades. (15.02.2019)

Quartier de résidence

Bien que le foyer soit plus proche de Lausanne et moins décentré que l'abri PC, Yared reste dans un quartier éloigné et isolé, déplorant notamment le manque de contacts avec les autochtones. Cet éloignement est ressenti comme discriminatoire et précarise son inclusion dans la sphère communautaire. Zeiter et Goastellec (2017) ont d'ailleurs observé que

l'éloignement des centres d'hébergement des zones urbaines, est une mesure des autorités publiques cantonales qui limite les contacts entre les RA et les habitant-e-s locaux :

Il n'y a pas de cafés, pas de restaurants. Seulement 3 immeubles pour des réfugiés. Il n'y a pas de voisins suisses et appartements (...) Il n'y a pas de communication avec les personnes suisses. C'est ça. (15.02.2019)

En revanche, la tranquillité que Yared ressent dans son quartier et le fait de pouvoir faire des commissions à proximité favorisent un certain sentiment de familiarité et de sécurité : *Oui, c'est bon. C'est bien le quartier. C'est tranquille (...) Aussi Migros proche de foyer [rires] (15.02.2019).*

Lausanne et ses environs

Avec d'autres jeunes du foyer, Yared s'engage dans des processus d'appropriation spatiale, émergeant de leur pratique quotidienne de la marche. Il y a une solidarité et entraide dans ce processus de participation et familiarisation avec le nouvel environnement (Wiseman, 2016). Ensembles, ils apprivoisent des espaces publics (cafés, places) à travers des activités ludiques et des loisirs :

J'aime marcher. Moi j'aime plus Lausanne, je vais à Flon, Métropole, Chaudron. Et tu connais Bonbon ? [un café] (...) je pense c'est en haut de Lausanne Flon. Tu prends numéro 12 bus, voilà. Il y a une place très charme (...) je vais avec les amis. (15.02.2019)

Été je promener tout le temps, hiver je reste chez moi. Je baigné dans le lac (...) Et tu connais Kaboul ? C'est une place sur Lausanne-Flon, je vais boire des cafés avec des amis. Des fois avec les amis on joue à Pinball à la gare [jeu de flippers], il y a des cafés, il y a des bières tout. (15.02.2019)

Par ses pratiques religieuses, en se rendant à l'Église ou à des célébrations œcuméniques, Yared domestique des espaces externes, expérimente une continuité identitaire et accroît alors son sentiment de *home*. Aussi Wiseman (2016) a souligné l'importance des pratiques religieuses, permettant aux jeunes réfugié-e-s de faire le lien entre leur vie actuelle et leurs expériences antérieures :

Montreux aussi je vais, non Moudon. Il y a fête de la culture [du pays d'origine] (...) Il y a demain aussi, si possible je vais, 1 fois par année. C'est la fête religieuse. Comme je vais aller en église, le prêtre ils ont dit qu'on fête là-bas, il y a grande église je pense. (15.02.2019)

Mais c'est aussi une façon, pour Yared, d'entretenir des relations dans une sphère communautaire inclusive, fondée sur un sentiment d'appartenance ouvert : [aller à l'Église]

Parfois, 1 fois par 3 mois [rires]. Je vais à Pont de Chally, c'est direction Sallaz. C'est célèbre cette église, toutes religions chrétiennes vont aller là-bas (...) C'est important (15.02.2019).

5.2.2. Des relations avec les autres

En Suisse

Le réseau social de Yared est très restreint, il se sent souvent seul et impuissant : *Maintenant je parler avec moi-même. Il y a des personnes ici mais c'est pas amis. C'est différents problèmes, quelques trucs c'est compliqué, il n'y a pas de solutions (11.01.2019).*

Via R., sa conseillère du projet InVaudo, Yared a pu faire la connaissance d'une femme suisse, S., (« Action-Parrainages ») qu'il rencontre hebdomadairement et qui est une importante ressource dans la (re)construction du *home* à proximité :

[sa « marraine »] C'est une personne suisse (...) Je vois 1x par deux semaines. Je fais des devoirs et quelques activités, elle m'aide à quelque chose. Et pour apprendre la langue, le français. Je la vois dans sa maison (...) des fois on va dans la rue (...) Elle est adulte et a une famille (...) Je connais sa fille, très sympa. (11.01.2019)

Mais ses relations du type *social links* sont rares et il ne cache pas son désarroi : *C : Dans le foyer il y a des personnes importantes ? Y : Non, il n'y a pas, rien. C : Et dans l'école? Y : Non plus (...) Il n'y a pas d'autres, seulement S. et R., voilà. (11.01.2019).* D'autant plus qu'elles sont des références dans sa transition à l'âge adulte, sur lesquelles il peut compter : *je peux demander n'importe quel problème, de travail par exemple. (11.01.2019).* Elles l'aident aussi à trouver des opportunités d'inclusion en Suisse, dans sa vie présente et future :

Elles sont importantes... c'est pour ma vie, parce-que je connais pas la culture suisse et je connais pas comment les gens vivent en Suisse, mais ces gens m'ont donné des conseils, comment je commence au travail. Oui... Des stages aussi. (11.01.2019)

Yared souhaite élargir ses réseaux, il est conscient de leur rôle dans l'appropriation de l'espace physique et social : [le plus important] *Contact avec les gens, n'importe quoi, s'il n'y a pas de personnes il n'y a rien à faire. C'est tout mélangé, travail, personnes (11.01.2019).* En effet, dans le deuxième entretien, il montre comment les rapports sociaux du type *bonding* qu'il investit sont un important moyen pour rendre *homely* son nouveau contexte de vie, face à des autochtones qui le placent souvent comme un *outsider*. Pourtant, il espère continuer à accroître ses relations de *bridging* et interactions avec des autochtones :

[Dans le foyer] J'aime la même culture, il y a même culture, la langue aussi j'aime (...) Aussi, il y a des gens beaucoup, si tu veux jouer, si tu veux bavarder, c'est très bon (...)

Mais ce n'est pas bon pour moi parce-que c'est à cause de français. Si je parle tigrigna, je ne trouve rien français. (15.02.2019)

Ailleurs

Les personnes plus importantes pour Yared sont sa famille, soit ses parents, frères et sœurs restés au pays : *en premier ma famille, mes parents (...) c'est le plus important. (11.01.2019)*. Il tente de maintenir des contacts transnationaux avec eux et des amis, mais le réseau internet est quasiment inexistant et les lignes téléphoniques contrôlées :

Pas beaucoup, 30 minutes 1x par mois. C'est pas possible plus (...) il y a pas d'internet, juste par crédits. (11.01.2019)

Je contacte pas trop par téléphone, mais un peu avec ma famille et des amis (...) Je connais toutes les personnes sur mon village, mais c'est un peu compliqué. À cause de militaire, il n'y a pas de liberté. (11.01.2019)

Il a aussi sporadiquement des nouvelles de son meilleur ami avec qui il a partagé pendant un moment le parcours d'exil : *Des fois avec mon ami, partager des emoji (11.01.2019)*. C'est à lui qu'il s'adressait en premier quand il était triste, ce qui actuellement n'est plus possible vu la distance et la situation critique dans laquelle se trouve son ami.

5.2.3. Entre aspirations et contraintes

Aspirations

Trouver asile en Suisse est la première aspiration de Yared. Il a trouvé la liberté qu'il recherchait et qui a été à l'origine de son projet d'exil. C'est dans cet environnement qu'il se sent le plus en sécurité et où il espère poursuivre sa vie : *je me sens bien en Suisse. Le premier c'est en Suisse la sécurité. Sortir c'est facile, si je veux je peux me promener dans la forêt (15.02.2019)*. Malgré de nombreuses contraintes, son sentiment de familiarité et son appartenance vis-à-vis la nouvelle société se sont accrus : *Aussi je te dis la langue, la culture aussi j'ai un petit peu l'habitude en Suisse [rires] (15.02.2019)*.

Yared veut apprendre la langue française et accéder à un travail/ apprentissage, des marqueurs de transition à l'âge adulte qui lui permettent de s'inscrire dans une perspective de construction de sa vie : *C'est important parce-que si tu pas apprend le français, tu peux pas vivre en Suisse (...) On ne peut pas vivre si pas travail. J'aimerais travail. (11.01.2019)*

Puis, il aspire à trouver un espace à soi, un logement dans lequel il soit reconnu et inclus dans un pied d'égalité avec les gens de « l'autre côté de la différence » :

Je veux appartement tout seul ou sinon colocation avec les personnes suisses. Et aussi maximum 30 minutes de Lausanne. J'aime beaucoup Vevey [rires], parce-qu'il y a bord du lac, c'est proche de Lausanne, ce n'est pas très loin. Aussi c'est très beau je pense, c'est ça. Aussi Nyon mais c'est plus cher, il n'y a pas d'appartement. (15.02.2019)

Enfin, il envisage de créer sa propre famille : *après peut-être, aussi faire la famille. (15.02.2019).*

Contraintes

La principale contrainte pour Yared est son statut légal de RA (permis N) qui affecte son bien-être, limite sa participation et inclusion dans son environnement proche : *Le permis (...) qui décide c'est administration. J'attends il y a 1 année et 6 mois. (11.01.2019).*

Oui, mais ce n'est pas possible maintenant [de changer de foyer] . Il n'y a pas de droit par EVAM. Si je trouve moi, oui c'est possible. Mais par EVAM c'est pas possible. Avant j'ai pensé changer, mais maintenant j'attends permis, après je cherche appartement tranquillement. (15.02.2019)

Puis, ses conditions de vie au foyer, dans un logement où il éprouve une sécurité et un contrôle limités, sont un sérieux obstacle au développement d'un *feeling at home*. Ceci perturbe la stabilité de ses sphères domestique et privé, qui sont un point d'ancrage fondamental pour la (re)construction du *home* dans une nouvelle société.

Simultanément, il éprouve de la difficulté à s'investir dans un projet professionnel : *Difficile ici le travail, ce n'est pas facile de trouver apprentissage. (15.02.2019).* Comme il l'exprime, avoir un travail ou suivre un apprentissage lui permettrait d'agrandir ses opportunités d'établir des relations interpersonnelles, notamment de *bridging* avec les autochtones : *Avec les suisses ils sont calmes, c'est difficile de rencontrer. Si tu travailles, tu as un collègue c'est plus facile... (15.02.2019).*

Enfin, ce contexte de relatif isolement ne favorise pas les relations intergroupes, ce qui pèse dans son quotidien et constitue un obstacle à sa revendication d'appartenance et inclusion :

Le problème quand je contacte ici, des gens des villages à côté, c'est un peu difficile. J'aime contacter avec nouvelles personnes. Nous sommes différentes places, transferts. La situation pas comme suisses personnes. (11.01.2019)

C'est un peu compliqué en Suisse (...) même les gens qui connaissent français, après « dégage ». (11.01.2019)

5.2.4. Synthèse

Parmi les autres participant-e-s, Yared est le seul à vivre encore en foyer. Il y est pratiquement dès son arrivé en Suisse, depuis bientôt deux ans. Dans ce contexte, il fait face à deux défis majeurs dans son processus de (re)construction du *home* au présent : le manque d'intimité dans son logement et de contacts avec la population autochtone.

Ainsi, c'est en investissant dans son réseau de type *bonding* avec des amis du foyer, fonctionnant comme un petit espace communautaire d'appartenance (Boccagni et Brighenti, 2017), qu'il s'approprie de l'espace physique et social à proximité, en s'engageant dans diverses activités (nager dans le lac, jouer aux *flippers*, aller aux cafés). Ses pratiques religieuses, aussi bien que ses contacts transnationaux avec d'autres importants, lui fournissent une continuité entre sa vie passée et actuelle contribuant à la construction de son *sense of home*.

Finalement, le respect des libertés individuelles en Suisse constitue un important référent socio-culturel pour Yared et contribue à son *feeling at home* : *Il n'y a pas de liberté (...) mais j'espère que ça va changer en Erythrée, maintenant ils font un peu de manifestations* (15.02.19).

5. DISCUSSION

La systématisation et confrontation des cas, m'ont permis de dégager quelques thèmes centraux concernant les conditions de la vie quotidienne des jeunes adultes RA, impactant leur (re)construction du *home*.

Le logement

Dans tous les cas, l'habitation reste un point d'ancrage fondamental dans la (re)construction du *home*. Lorsque celle-ci ne réunit pas les conditions qui permettent aux jeunes adultes RA d'attribuer un sens de sécurité, familiarité et contrôle dans son logement, ceci reste un obstacle à contourner, selon les opportunités et les ressources de chacun.

Tous les participant-e-s qui ont passé par les foyers ont fait référence à leurs expériences difficiles vis-à-vis le *home* (Mazn, Sam, Haoua, Yared). Les besoins d'intimité et d'autonomie sont les plus touchés mais aussi, selon les circonstances, celui de sécurité (Sam, Yared). Les chambres, toilettes et cuisines sont toujours partagées (Yared, Sam) et beaucoup de routines de maintenance domestique sont impossibles, tel comme attribuer des fonctions aux espaces, les décorer, recevoir des amis ou cuisiner pour eux.

À l'inverse, lorsque les RA accèdent à une habitation individuelle et donc privée, leur intimité et autonomie est (r)établie (Sam, Jyln, Haoua) et ils retrouvent une certaine stabilité. Pourtant, si des conditions d'habitation limitées persistent, tels que ne pas pouvoir cuisiner, inviter des amis ou rester confiné dans un espace physique désagréable (Mazn), il est très difficile, voire impossible, de sentir son logement comme *homely*. Par contre, lorsque *at home* on se retrouve dans un espace physique agréable et que les routines de reproduction sociale et de maintenance domestique font partie du quotidien, un sentiment de sécurité, familiarité et contrôle émerge de façon fluide contribuant plus largement à un *feeling at home*. Enfin, lorsque ce logement est en phase avec le processus de transition à l'âge adulte, qu'il s'agisse de vivre en couple (Jyln) ou seul (Haoua), il procure une grande stabilité.

Le quartier, le voisinage

Généralement, suite au logement, la zone de résidence (quartier, village) reste un des lieux les plus proches de la sphère privée, donc le premier espace externe à être « conquis », soit par des pratiques d'appropriation spatiale (marcher), de consommation (faire des commissions) ou de récréation (se balader dans un parc). Aussi le voisinage, qui partage ce

territoire, reste une opportunité d'établir des relations sociales à proximité. Dans ces circonstances, l'emplacement territorial du quartier a un impact important dans l'appropriation de l'espace physique et social des participant-e-s.

Encore une fois, tous les participant-e-s ayant logé dans des foyers ont fait référence à leur expérience d'isolement, à la fois physique et social. Le manque de structures (magasin, urbanisme, association) à la fois pour des pratiques de consommation ou d'associativité, limite leur inclusion à la nouvelle société. Il n'y a pas une vie de quartier et les relations restent souvent confinées au foyer, avec des personnes de la même origine ethnique (*bonding*) ou vivant les mêmes situations de RA.

Un autre cas de figure est celui de vivre dans des logements sociaux, financés par l'EVAM (Haoua, Sam), à proximité des centres urbains et situés dans des quartiers inter-ethniques (*bridging*). Dans ce cadre, les participant-e-s peuvent désormais s'engager dans des pratiques de consommation (restaurants, cafés, commissions, shopping), participer dans la vie de quartier (Haoua, Sam), sentir qu'ils ont les mêmes droits et habitudes que les autres, ce qui contribue beaucoup à leur sentiment d'appartenance.

Enfin, accéder à un logement privé (JyIn) dans les mêmes circonstances que celles de la population locale, favorise le sentiment d'appartenance à la nouvelle société, indiquant qu'on est reconnu, respecté et dans un pied d'égalité.

La formation et le travail

Comme j'ai aussi pu constater dans leurs cartes réseaux, l'ensemble des cas indiquent l'importance d'un travail (1^{er} cercle, Mazn, Yared ; 3^{ème} cercle, Sam), stage (1^{er} cercle JyIn ; 2^{ème} cercle, Mazn) ou apprentissage (3^{ème} cercle, Haoua). L'impossibilité d'avoir une occupation, que ce soit par le travail ou la formation, est vécu comme un vide au quotidien et crée une sorte de déconnexion des rythmes temporels impactant le sentiment de *home* (Mazn, Yared). Plus qu'une valeur financière, ces activités s'inscrivent dans une perspective d'une construction de sa vie en exil, de suivre le courant normal de la transition à l'âge adulte, malgré les ruptures biographiques. De plus, c'est une ressource permettant de s'inscrire dans les sphères sociales (notamment avec les autochtones ou personnes de l'autre côté de la différence), de se sentir reconnu et d'exercer son contrôle, éléments essentiels dans le processus de *homing*.

Dans les cas spécifiques de Mazn et de JyIn, il y a la rupture et (re)négociation des études universitaires à travers un travail de deuil et d'acceptation de la dévaluation. Ils ont éprouvé de nombreuses barrières à réaliser leurs aspirations à l'enseignement supérieur en

raison de leur déplacement forcé (ex. : avoir les certificats originaux, reconnaître leur formation antérieure) mais aussi de leur statut et droits limités. Pour Yared et Haoua, leur projet professionnel est encore en cours de définition, en lien avec un passé marqué par une scolarisation précaire et une orientation professionnelle pas établie. Dans le cas de Sam, il y a eu la possibilité de définir un projet professionnel et d'accéder à une place d'apprentissage qui est d'autant plus en continuité avec son ancien travail et donc en cohérence avec son parcours de vie.

Enfin, accéder à des cours de français (1^{er} cercle, Mazn, Jyln et Haoua) pour développer rapidement leurs compétences linguistiques (2^{ème} cercle, Sam) est primordial pour leur inclusion, participation sociale et donc *feeling at home*. À leur arrivée, ils-elles ne parlaient pas le français, ce qui les confinait à un certain isolement. Ainsi, tous s'investissent dans l'apprentissage de la langue pour communiquer avec leur environnement le plus rapidement possible, (ré)instaurer des relations d'échanges avec les autres et se créer un « capital social ». La progression dans la maîtrise de la langue exige beaucoup de temps, ce qui peut retarder leur accès à la formation et au travail et donc transition à l'âge adulte (Mazn, Haoua). Puis, lorsque les contacts avec les autochtones sont réduits (Yared), cela ne permet pas de s'engager dans une socialisation langagière qui permettrait la familiarisation notamment avec les us et coutumes.

Les relations intergroupes

Les relations interpersonnelles en général et, en particulier, celles à proximité avec la population locale, sont un autre point d'ancrage fondamental dans la (re)construction du *home*. Tous les jeunes RA y ont fait référence, souvent en mettant en avant leur isolement (Sam, Yared). Ainsi, les relations dans son propre groupe ethnique ou uniquement avec d'autres RA sont souvent les premières (et seules) formes de soutien, même si ces liens ne sont pas forcément « épais » (Yared).

Pour tous, les contacts avec la population locale restent limités et il y a une difficulté à développer des relations intergroupes au-delà de la différence (*bridging*). Lorsqu'elles sont présentes, ces relations sont souvent occasionnelles et ne s'inscrivent pas dans la durée. Dans ces conditions, l'appropriation des espaces sociaux est entravée évoluant avec difficulté vers la sphère communautaire. Même dans le cas de Mazn, où il y a une recherche continue de s'approcher des personnes de l'Université et de faire des activités avec eux, sa structure externe d'opportunités va impacter à long terme dans son investissement.

Les relations de *linking* avec leurs conseillères et associations de bénévoles (« Action-Parrainages ») sont souvent le premier et unique réseau social intergroupe. Ils jouent le rôle

de constructeurs de ponts créant des occasions de communication et d'interaction. Accueillis par eux, les jeunes RA se sentent acceptés et appartenir, accroissant leur *sense of home*.

L'attachement et la participation transnationale

L'attachement transnational avec d'autres importants joue un rôle important de continuité biographique dans la mobilité et impacte leur (re)construction du *home* ici et maintenant. Dans le cas de Sam, le fait de pouvoir maintenir des contacts avec ses parrains de la même communauté et d'organiser les éventuels mariages, le (ré)conforte dans son inclusion en Suisse, tout en maintenant ses multiples appartenances.

Pour tous les participant-e-s de cette étude, les relations de *bonding* avec les membres de la famille sont primordiales et apparaissent dans les premiers cercles de leurs cartes réseaux. Même à distance, ces relations sont présentes et maintenues. Pourtant, les situations dans lesquelles se trouvent les membres de la famille diffèrent considérablement, ce qui impacte également le processus de *homing* de chacun dans leur nouvel environnement. Alors que les parents de Mazn ont (re)trouvé une situation relativement sûre et confortable le soutenant même parfois financièrement, ceux de Jyln et de Yared se trouvent dans des situations dangereuses et précaires. Les possibilités de contact sont aussi restreintes.

Les sources d'aide disponibles

Les sources d'aide disponibles à proximité sont des assises pour les jeunes adultes RA dans leur processus d'établissement plus large. Elles contribuent à (re)trouver un rôle social et à acquérir un certain contrôle dans les décisions qui affectent leur vie.

En effet, pour l'ensemble des participant-e-s de cette étude, les relations de *linking* majoritairement en lien avec le projet InVaod et les conseillères en insertion sont primordiales dans leur processus de *homing* (1^{er} ou 2^{ème} cercles des cartes). Aussi les professeur-e-s de français (Mazn et Haoua), *job coach* et parrains/ marraines des mesures partenaires au projet (Sam, Haoua, Yared) sont souvent évoqués. Ce sont des personnes-références contribuant à leur appropriation de différents espaces et contextes sociaux (données culturelles, valeurs, idéologies, etc.) et leur apportant de la sécurité.

La mobilité humaine

L'expérience de l'asile est caractérisée par une mobilité entravée qui n'est pas souvent facile à gérer (Mazn). Dans ce cadre, l'issue du permis est d'une extrême importance pour (re)établir leur libre circulation (1^{er} cercle, Mazn, Haoua ; 3^{ème} cercle, Sam), soit pour revoir ses

proches et voyager (Mazn), chercher une fiancée (Sam) ou retrouver un parrain perdu (Haoua).

À l'interne de la Suisse, tous les participant-e-s ont cherché à se mobiliser et à apprivoiser les espaces externes, dans la limite de leurs possibilités. Ils-elles m'ont fait part de différents noms de villes et lieux à Lausanne (rues, places, cafés, restaurants) qu'ils connaissaient et/ ou appréciaient. Dans le cas de Mazn et de Yared, ils savaient même déjà les villes où ils souhaitent avoir leur logement futur, souvent à proximité du lac. Pour Mazn, cette appropriation spatiale était vraiment très importante, lui permettant de sentir qu'il avait le contrôle (au moins cognitif et territorial) sur son espace de vie.

PARTIE VI

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Dans ce travail, je me suis centrée dans les processus de (re)construction du *home*, partant du présupposé que le *home* est un besoin existentiel et ontologique qui anime tout être humain (Boccagni, 2017). J'ai donc cherché à illustrer ce potentiel évolutif de *homing* à construire et attacher perpétuellement un *sense of home* à ses circonstances de vie. L'individu est toujours, ou du moins souvent, en processus de transition, dans un voyage au sein duquel il co-construit des lieux, des relations avec ces lieux, entre son *home* passé et son idéal *home* futur.

Phénomène universel, j'ai illustré à travers mon étude que le *homing* des jeunes adultes RA présentait des spécificités, importantes à prendre en compte. En déplacement forcé, ces jeunes en double transition de (ré)installation dans un nouveau pays et à l'âge adulte vivent une expérience existentielle d'incertitude, d'attente et de permanence du temporaire. Ils sont éloignés de leurs proches et personnes significatives, souvent isolés et présentent un risque accru de ruptures biographiques et identitaires dans leurs transitions à l'âge adulte. Sur place, ils ont des droits restreints due leur statut de RA et font face à des conditions de vie souvent précaires (logement, emploi, mobilité).

Malgré leurs contraintes, l'accompagnement de ces jeunes dans le temps m'a permis d'observer leur agencéité et le potentiel évolutif à rendre *homely* leurs nouveaux contextes de vie. Cette perspective longitudinale permet d'approcher l'évolution dans les différents domaines de leurs vies (sociaux, professionnels, hébergements), certains étant plus investis que d'autres selon les phases traversées. Ainsi, si à un moment ce sont les réseaux sociaux qui prennent le devant, à un autre vu les défis rencontrés, c'est d'autres domaines tels que le secteur professionnel. Mais aussi, par exemple, en consolidant leurs contacts avec leurs pairs pour compenser le déficit du réseau local. Ce *homing* évolue toujours, chaque jeune va cheminer, sans un ordre préétabli et aux combinaisons diverses afin de s'approprier cognitivement, émotionnellement et relationnellement des espaces physiques et sociaux de son nouveau environnement. Ils sont de persistants bâtisseurs de ressources internes et externes, résistant et négociant des processus de participation et inclusion dans la société dont leur position « extérieure » rend leurs pratiques de *home* encore plus nécessaires.

Un autre résultat a été celui d'observer la singularité des processus de construction du *home*, façonnés par les contextes biographiques et socio-culturels des participant-e-s. Cet

élément avait déjà été observé dans le mémoire de Genini (2016 : 119) sur la fabrication du *chez-soi* : « l'existence de ces particularités témoigne de l'unicité des trajectoires et de l'impossibilité de créer des idéaux types pour expliquer le *chez soi* ». Les profils présentés ont chacun leurs particularités, que ce soit au niveau des années de scolarisation, des couches sociales, des situations familiales, des logements ou des aspirations professionnelles. Ainsi, un accompagnement de *case management* comme celui promu par le projet InVaud et tout accompagnement personnalisé est indispensable, les situations étant traitées au cas par cas, permettant de tirer le meilleur parti de leurs talents et ressources.

De plus, les résultats ont montré que dans ce processus de (re)construction du *home*, un enjeu primordial est celui de réussir à avancer dans (son étape) sa vie. En transition à l'âge adulte, ces jeunes cherchent à s'autonomiser, à participer activement dans la société et à sortir d'une situation de dépendance qui les confinerait à une position d'assistés et donc d'exclus.

Dans ce contexte, l'articulation avec la structure externe d'opportunités est aussi essentielle, avec un besoin d'attention particulier dans la formation, le travail et le logement, éléments centraux impactant les (re)constructions du *home* des jeunes adultes RA. En effet, ces activités permettent de s'épanouir et de sentir que le temps n'est pas en suspension. Une question primordiale est donc de savoir dans quelle mesure les acteurs locaux (ex. : société civile, employeurs, petites et moyennes entreprises, gérances) sont sensibilisés aux atouts pour la société de faciliter l'accès à la formation et au marché du travail pour les jeunes RA (ex : ouvrir l'accès à l'Université, autoriser le plus tôt possible l'accès au marché du travail, sécuriser le statut de séjour au moins pour la durée de l'apprentissage, faire en sorte que les entreprises plus ouvertes aux RA fassent partie du réseau d'apprentissage). À nouveau, le rôle de coordination des partenaires assuré par InVaud garantit une coopération effective entre les différents acteurs et mesures, professionnelles, linguistiques, associatives et autres. Cette coopération permet ainsi de répondre aux besoins (holistiques) des RA et de leur assurer un accompagnement durable et de qualité, tout en promouvant simultanément la construction d'une société inclusive face à la diversité culturelle et linguistique, essentiel au bien-être de tout citoyen-ne.

Aussi l'opportunité de participer dans la sphère communautaire et un réseau efficace au niveau local sont primordiaux pour les jeunes RA. C'était remarquable de voir comment les jeunes apprécient la vie de quartier, dans laquelle ils se sentent « normaux » et en interaction avec les personnes de l'autre côté de la différence. Dans ce cadre, l'engagement des associations bénévoles et la vague de solidarité de la société civile ne sont pas à négliger.

Pourtant, le contact avec les autochtones reste très limité et les « ponts » doivent continuer à se faire. En effet, les jeunes RA dépendent souvent de réseaux avec d'autres RA ou réfugié-e-s qui sont eux-mêmes dans une situation extrêmement fragile et précaire.

À la lumière de ces résultats, j'estime que mener des recherches sur le lien entre le *home* et la migration n'est pas une affaire purement académique. Dans le cadre de l'asile, ceci permet d'illustrer davantage l'essentialité du *home* et fournit un potentiel considérable pour encadrer les politiques d'asile, au-delà des réductions étatiques et du lien présumé « naturel » entre les personnes et les lieux. Comme présenté dans le cadre théorique, toute une gamme de « protracted displacements » se situent à la lumière des relations de pouvoir renforcées par le contrôle des frontières, les régimes de gestion réfugiés, les politiques de naturalisation et de citoyenneté.

De plus, cette lentille du *home*, aide à reconstruire les bases subjectives de l'intégration : si, dans quelle mesure et dans quelles conditions, avec le temps, des citoyen-ne-s d'ailleurs se sentent chez eux-elles dans la vie quotidienne, de la sphère domestique et privée à la sphère communautaire et publique (Bocagni, 2017). Cette connaissance permet notamment d'interroger les mesures d'intégration, conditions de vie des RA, les sources d'aide disponibles ou absentes, l'attachement et la participation locale et transnationale ou la planification urbaine.

1. LIMITES ET OUVERTURE

Pour des recherches futures sur les processus de (re)construction du *home*, la démarche des études de cas me semble un atout indiscutable, vu la singularité des situations de vie et profils biographiques. L'expérience du *home* n'est pas figée et stable. Par ailleurs, se concentrer dans l'évolution au fil du temps permet de rendre compte de la dynamique de ce potentiel du *homing* qui ne reste jamais figé et conclu.

Au même temps, cette étude contient aussi des limites, vu l'accompagnement nécessaire dans la durée et l'investissement émotionnel que cela implique. C'était un défi constant de concilier les besoins de neutralité de la recherche, tout en créant une relation de confiance avec les participant-e-s, d'autant plus dans la durée.

De plus, l'option pour l'étude de cas multiple avec différentes sources de récolte des données, a apporté un volume considérable de données, dont une analyse vers des niveaux plus élevés d'abstraction a été pour moi difficile d'atteindre, limitant la généralisation des résultats. Ainsi, pour rendre compte des multiples facettes du *home*, concept complexe et

multidimensionnel, j'ai dû faire des choix et ma façon de présenter ces résultats n'est qu'une parmi tant d'autres.

Enfin, la visée de cette recherche exploratoire était donc de fournir une vision holistique et élargie de ce phénomène en rendant compte de sa complexité et diversité. Dans ce sens, il constitue un point de départ pour des recherches futures.

PARTIE VI

BIBLIOGRAPHIE

- Ager, A., and A. Strang (2004). *Indicators of Integration: Final Report. Home Office Development and Practice Report 28* [Rapport de recherche]. London: Home Office.
- Ager, A., and Strang, A. (2008). Understanding Integration: A Conceptual Framework. *Journal of Refugee Studies*, 21(2), pp. 166–191.
- Albarello, A. (2011). *Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Altissimo, A. (2016). Combining Egocentric Network Maps and Narratives: An Applied Analysis of Qualitative Network Map Interviews. *Sociological Research Online*, 21(2), p. 14.
- Anderson, P. (2016). Vocational Training and Therapeutic Care of Young Asylum Seekers and Refugees in Germany. *Rajagiri Journal of Social Development*, 8(2), pp. 111-128.
- Arnett, J. J. (2014). Presidential Address: The Emergence of Emerging Adulthood. *Emerging Adulthood*, 2(3), pp. 155–162.
- Atfield, G, K. Brahmhatt, and T. O'Toole (2007). *Refugees' Experiences of Integration*. Birmingham: Refugee Council and University of Birmingham. Repéré à <https://www.bl.uk/collection-items/refugees-experiences-of-integration>.
- Barry, M. (2006). *Youth Offending in Transition*. London: Routledge.
- Beirens, H., Hughes, N., Hek, R., & Spicer, N. (2007). Preventing social exclusion of refugee and asylum seeking children: Building new networks. *Social Policy & Society*, 6(2), pp. 219-229.
- Bennett, K. (2011). Homeless at Home in East Durham. *Antipode*, 43, pp. 960-985.
- Bertrand, A.-L. (2017). *Réfugiés en Suisse : trajectoires d'asile et intégration professionnelle* Thèse de doctorat, Université de Genève. Repéré à <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:98194>.
- Besteman, C. (2016). *Making Refuge: Somali Bantu Refugees and Lewiston, Maine*. Durham, North Carolina: Duke University Press Books.
- Boccagni, P., and Brighenti, A. M. (2015). Immigrants and Home in the Making: Thresholds of Domesticity, Commonality and Publicness. *Journal of Housing and the Built Environment*, 32(1), pp. 1-11.
- Boccagni, P. (2017). *Migration and the Search for Home: Mapping Domestic Space in Migrants' Everyday Lives*. Basingstoke, United Kingdom: Palgrave Macmillan.
- Bolzmann, C. (1996). *Sociologie de l'exil : une approche dynamique. L'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*. Zurich : Seismo.
- Bozkurt, E. (2009). *Conceptualizing Home. The Question of Belonging among Turkish Families in Germany*. Chicago: The University of Chicago Press Books.

- Blunt, A. (2003). Collective Memory and Productive Nostalgia: Anglo-Indian Homemaking at McCluskieganj. *Environment and Planning D: Society and Space*, 21(6), pp. 717–738.
- Boyd, M. (1989). Family and Personal Networks in International Migration: Recent Developments and New agendas. *The International Migration Review*, 23(3), pp. 638-670.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31(1), pp. 2-3.
- Brun, C., and Fábos, A. (2015). Making Homes in Limbo? A Conceptual Framework. *Refuge*, 31(1), pp. 5-17.
- Brun, C. (2001). Reterritorializing the Relationship between People and Place in Refugee Studies. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 83, pp. 15-25.
- Brun, C. (2015). Active Waiting and Changing Hopes. Toward a Time Perspective on Protracted Displacement. *Social Analysis: Journal of Cultural and Social Practice*, 59(1), pp. 19-37.
- Campbell, J. R. (2016). Asylum v. sovereignty in the 21st century: how nation-states breach international law to block access to asylum. *International Journal of Migration and Border Studies*, 2(1), pp. 24–39.
- Čapo, J. (2015). 'Durable Solutions', Transnationalism, and Homemaking among Croatian and Bosnian Former Refugees. *Refuge*, 31(1), pp. 19-29.
- Caratini, S. (2004). *Les non-dits de l'anthropologie*. Paris: PUF.
- Charmaz, K. (2003). Grounded theory. In *Qualitative psychology: A practical guide to research methods*. J. A. Smith (ed.). London: Sage.
- Corbin, J., and Strauss, A. (1990). Grounded Theory Research: Procedures, Canons, and Evaluative Criteria. *Qualitative Sociology*, 13(1), pp. 3-21.
- Corbin, J., and Strauss, A. (2008). *Basics of Qualitative Research Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory* (3e éd.). Thousand Oaks, California: SAGE Publishing.
- Crawley, H., and Dimitris, S. (2017). Refugees, migrants, neither, both: categorical fetishism and the politics of bounding in Europe's 'migration crisis'. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(1), pp. 48-64.
- Dahinden, J. (2005). Contesting transnationalism? Lessons from the study of Albanian migration networks from former Yugoslavia. *Global Networks*, 5(2), pp. 191-208.
- Dahlvik, J. (2017). Asylum as construction work: Theorizing administrative practices. *Migration Studies*, 5(3), pp. 369–388.
- Dam, H., and Eyles, J. (2012). 'Home Tonight? What? Where?' An Exploratory Study of the Meanings of House, Home and Family Among the Former Vietnamese Refugees in a Canadian City. *Forum: Qualitative Social Research/Sozialforschung*, 13(2), art. 19.
- Degenne, A. et M. Forsé (2004). *Les réseaux sociaux* (2e éd.). Paris : Armand Colin.

- Denzin, N. K., and Lincoln, Y.S. (2005). *Handbook of qualitative research* (3e éd.). Thousand Oaks, California: SAGE Publishing.
- Dubois, J-P (2016). 'Le Passeport Nansen', première protection des réfugiés dans l'histoire du droit international. *Revue Après-Demain*, 39(3), p. 48.
- Dudley, S. (2011). Feeling at home: Producing and consuming things in Karenni refugee camps on the Thai-Burma border. *Population, Space and Place*, 17(6), pp. 742-755.
- Dumez, H. (2013). *Méthodologie de la recherche qualitative. Les 10 questions clés de la démarche compréhensive*. Paris : Vuibert.
- Efionayi-Mäder, D., Bonoli, G., Champion, C., & Kaya, B. (2009). *Evaluation des mesures d'intégration pour les personnes titulaires d'une admission provisoire dans le canton de Vaud*. Neuchâtel: SFM. Repéré à https://libra.unine.ch/Publications/Bylent_Kaya/14268.
- Efionayi-Mäder, D., & Ruedin, D. (2014). *Aufenthaltsverläufe vorläufig Aufgenommener in der Schweiz: Dateanalyse im Auftrag der Eidgenössischen Kommission für Migrationsfragen EKM*. Neuchâtel: SFM. Repéré à <https://libra.unine.ch/Publications/30250>.
- Elliott, S., & Yusuf, I. (2014). 'Yes we can, but together': social capital and refugee resettlement. *New Zealand Journal of Social Sciences Online*, 9(2), pp. 101–110.
- Fadlalla, N. (2011). Conceptualizing the meaning of home for refugees. *Spaces and Flows*, 1(3), pp. 139-150.
- Flick, U. (2014). *An Introduction to Qualitative Research* (5e éd.). London: Sage Publications Ltd.
- Fox, M. A. (2016). *Home: A Very Short Introduction*. Oxford: Oxford University Press.
- Fox O'Mahoney, L., and Sweeney, J. A. (2010). The Exclusion of (Failed) Asylum Seekers From Housing and Home: Towards an Oppositional Discourse. *Journal of Law and Society*, 37(2), pp. 285-314.
- Fresia, M., & Sala, A. (2013). *Les rouages de l'asile en Suisse : regards ethnographiques sur une procédure administrative* (Vol. 62). Neuchâtel : SFM. Repéré à https://libra.unine.ch/Publications/Marion_Fresia/22820.
- Galland, O. (2004). *Sociologie de la jeunesse* (3^e éd.). Paris : Armand Colin.
- Gauthier, C., M. Lacroix, M. Liguori, E. Martinez, & K. Nguyen Ngoc (2010). L'intégration, à la jonction du discours normatif et de l'expérience vécue : des demandeurs d'asile s'expriment. *Service social*, 56(1), pp. 15-29.
- Garazeth, P. et Modetta, C. (2006). *Intégration et réseaux sociaux. Déterminants de l'isolement social en Suisse*. Neuchâtel : Office Fédéral de la statistique (OFS). Repéré à <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kataloge-datenbanken/publikationen.assetdetail.4722490.html>.
- Genini, L. (2016). *Home Sweet home? La fabrication du "chez-soi" après la migration*. Mémoire de Master en sciences sociales pilier migration et citoyenneté. Université de Neuchâtel. Repéré à <http://doc.rero.ch/record/258556?ln=fr>.

- Giddens, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Glaser, B., & Strauss, A. L. (1967). *Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago: Aldine Publishing Company.
- Gold, R. L. (1958). Roles in Sociological Field Observations. *Social Forces*, 36(3), pp. 217–223.
- Gold, S. J. (2005). Migrant Networks: a Summary and Critique of Relational Approaches to International Migration. In *The Blackwell Companion to Social Inequalities*. M. Romero and E. Margolis (eds.). Hoboken, New Jersey: Blackwell Publishing.
- Herz, A. (2015). Relational Constitution of Social Support in Migrants' Transnational Personal Communities. *Social Networks*, 40, pp. 64-74.
- Herz, A., Peters, L. & Truschkat, I. (2015). How to do Qualitative Structural Analysis: The Qualitative Interpretation of Network Maps and Narrative Interviews. *Forum: Qualitative Social Research/Sozialforschung*, 16(1), art. 9.
- Hily M.-A., et Berthomière, W. (2004). La notion de "réseaux sociaux" en migration. *Hommes et Migrations*, 1250, pp. 6-12.
- Hyndman, J. and Giles, W. (2011). Waiting for What? The Feminization of Asylum in Protracted Situations. *Gender, Place, and Culture*, 18(3), pp. 361-379.
- Jacomet, T., Hery, S., Hoffs, C., et Imbeck, C. (2013). *Petit lexique de l'asile*. Lausanne : Entraide Protestante Suisse EPER.
- Kabachnik, P., Regulska, J. & Mitchneck, B. (2010). Where and When Is Home? The Double Displacement of Georgian IDPs from Abkhazia. *Journal of Refugee Studies* 23(3), pp. 315–36.
- Kvale, S., and Brinkmann, S. (2015). *Interviews: Learning the Craft of Qualitative Research Interviewing* (3e éd.). Thousand Oaks, California: SAGE Publishing.
- Kahmann, M., et Hege, A. (2016). Allemagne : Employeurs et réfugiés – l'intégration au service d'une stratégie à long terme. *Chronique Internationale de l'IRES*, 154, pp. 11-29.
- Kirk, K., Bal, E. & Janssen, S. R. (2017). Migrants in liminal time and space: an exploration of the experiences of highly skilled Indian bachelors in Amsterdam. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43(16), pp. 2771-2787.
- Kissoon, P. (2011). Home/lessness as an indicator of integration: interviewing refugees about the meaning of home and accommodation. In *Doing Research with refugees: Issues and Guidelines*. B. Temple and R. Moran (eds.) (pp. 75-96). Bristol: Policy Press.
- Kmak, M. (2015). Between citizen and bogus asylum seeker: management of migration in the EU through the technology of morality. *Social Identities*, 21(4), pp. 395-409.
- Kobelinsky, C. (2005). Les figures du demandeur d'asile. *Ecart d'identité*, 107, pp. 55-61.
- Langevang, T. (2008). Claiming place: the production of young men's street meeting places in Accra, Ghana. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 90, pp. 227-242.

Mallett, S. (2004). Understanding Home: A Critical Review of the Literature. *The Sociological Review*, 52(1), pp. 62-89.

Mandich, G., and Cuzzocrea, V. (2016). 'Domesticating' the City: Family Practices in Public Space. *Space and Culture*, 19(3), pp. 224-236.

Martineau, S. (2007). L'éthique en recherche qualitative: quelques pistes de réflexion. *Recherches qualitatives (hors-série)*, 5, pp. 70-81.

Miaz, J. (2017). From the Law to the Decision: The Social and Legal Conditions of Asylum Adjudication in Switzerland. *European Policy Analysis*, 3(2), pp. 372-396.

Millbank, J. (2009). 'The Ring of Truth': A Case Study of Credibility Assessment in Particular Social Group Refugee Determinations. *International Journal of Refugee Law*, 22(1), pp. 1-33.

Mitchell J. C. (1969). *Social Networks in Urban Situations: Analyses of Personal Relationships in Central African Towns*. Manchester: Manchester University Press.

Nedelcu, M. (2009). *Nouveaux moyens de communication, nouveaux espaces sociaux : Le transnationalisme à l'ère du migrant online*. Communication présentée à la Journée nationale de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM), Olten. Repéré à <https://docplayer.fr/3027761-Nouveaux-moyens-de-communication-nouveaux-espaces-sociaux-le-transnationalisme-a-l-ere-du-migrant-online.html>.

Ottosdottir G. & M. Loncar (s.d.). Young adult refugees and asylum seekers: Making transitions into adulthood. Repéré à http://mhi.hi.is/sites/mhi.hi.is/files/nalsfiles/7/nals_paper_ottosdottir-loncar.pdf.

Paillé, P. et, Mucchielli A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3^e éd.). Paris : Armand Colin.

Parini, L. (1997). *La politique d'asile en Suisse. Une perspective systémique*. Paris : Editions L'Harmattan.

Parini, L. (2000). La gouvernance de la politique d'assistance aux requérants d'asile en Suisse. *Revue Suisse de Science Politique*, 6(4), pp. 1-18.

Pasic, L. (s.d.). *Young Refugees' Transition to Adulthood: Literature Review and Policy Brief*. Commission Européenne et Conseil de l'Europe. Repéré à <https://pjp-eu.coe.int/documents/1017981/9488616/Refugees+transition+to+adulthood.pdf/9a064fa1-ee97-be3f-84fd-5a27d85e15a6>.

Piguet, E. (2009). *L'immigration en Suisse - soixante ans d'entrouverture* (2e éd.). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Putnam, R.D. (2000) *Bowling Alone: The collapse and revival of American community*. New York: Simon and Schuster.

Rambaree, K., Berg, M., and Thomson, R. (s.d.). *A Framework for Youth Work with Refugees: Analysis further to the expert seminar "Journeys to a New Life: Understanding the role of youth work in integrating young refugees in Europe"*. Commission Européenne et Conseil de l'Europe. Repéré à <https://pjp-eu.coe.int/documents/1017981/9645125/Framework-youth-work-refugees.pdf/94f8ad98-27af-4bfb-81e0-80fade21838a>.

- Ramsay, G. (2017). *Impossible Refuge. The Control and Constraint of Refugee Futures*. London: Routledge.
- Ryan L., Mulholland, J. & Agoston, A. (2014). Talking Ties: Reflecting on Network Visualisation and Qualitative Interviewing. *Sociological Research Online*, 19(2), pp. 1-12.
- Ryan, L. (2015). Friendship-making: Exploring Network Formations through the Narratives of Irish Qualified Migrants in Britain. *Journal of Ethnic & Migration Studies*, 41(10), pp. 1664-1683.
- Ryan, L., Erel, U. and D'Angelo, A. (2015). Introduction. Understanding "Migrant Capital". In L. Ryan, U. Erel and A. D'Angelo (eds.). *Migrant Capital, Identities and Strategies* (pp. 3-17). Basingstoke New York: Palgrave Macmillan.
- Rosales, M. V. (2010). The domestic work of consumption: materiality, migration and home-making. *Etnográfica*, 14 (3), pp. 507-525.
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches qualitatives (hors-série)*, 5, pp. 99-111.
- Schapendonk, J. (2015). What if Networks Move? Dynamics Social Networking in the Context of African Migration to Europe. *Population, Space and Place*, 21(8), pp. 809-819.
- Schnapper, D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris : Gallimard, « Folio ».
- Schütz, A. (1962). *The Problem of Social Reality: Collected Papers I*. Leiden : Martinus Nijhoff Publishers.
- Sirriyeh, A. (2008). 'Young Asylum Seekers' Conceptions of "Home" at a Time of Transition to Adulthood. *International Journal of Migration Health and Social Care*, 4(1), pp. 12-27.
- Sirriyeh, A. (2016). *Inhabiting Borders, Routes Home Youth, Gender*. London: Routledge.
- Sommer, E., and Gamper, M. (2017). Transnational entrepreneurial activities: A qualitative network study of self-employed migrants from the former Soviet Union in Germany. *Social Networks*, 53, pp. 136-147.
- Spadarotto, C. (2015). *Projet pilote « Exploiter le potentiel des migrants – Formations de rattrapage »*. Repéré sur le site du Secrétariat d'État aux migrations : <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/integration/ausschreibungen/2013-potenziale/zwischenber-2015-f.pdf>
- Stake, E. E. (2005). *Multiple Case Study Analysis*. New York: The Guilford Press.
- Stanley, K. (2001). *Cold Comfort: Young Separated Refugees in England*. London: Save the Children.
- Strauss, A. & Corbin, J. (1998). *Basics of qualitative research* (2e éd.). Thousand Oaks, California: SAGE Publishing.
- Taylor, H. (2013). Refugees, the State and the Concept of Home. *Refugee Survey Quarterly*, 32(2), pp. 130-152.

- Valluy, J. (2004). La fiction juridique de l'asile. *Plein droit*, 4(63), pp. 17–22.
- van der Horst, H. (2004). Living in a Reception Centre: The Search for a Home in an Institutional Setting. *Housing, Theory and Society*, 21(1), pp. 36–46.
- Wimmer, A, and Glick Schiller, N. (2003). Methodological Nationalism, the Social Sciences, and the Study of Migration: An Essay in Historical Epistemology. *The International Migration Review*, 37(3), pp. 576-610.
- Wiseman, J. (2016). *Everyday geographies of belonging - Young refugees and 'home-making' in Glasgow*. Thèse de doctorat, Newcastle University. Repéré à <https://theses.ncl.ac.uk/jspui/handle/10443/3360>.
- Wissink, M., and Mazzucato, V. (2017). In transit: Changing social networks of sub-Saharan African migrants in Turkey and Greece. *Social Networks*, 53, pp. 30-41.
- Witzel, A. (2000). The Problem-Centered Interview. *Forum: Qualitative Social Research/Sozialforschung*, 1(1), art. 22.
- Yin, R. (2011). *Applications of Case Study Research* (3^e éd.). Thousand Oaks, California: SAGE Publishing.
- Zeiter, A-C. et Goastellec, G. (2017). Cartographie de l'enseignement-apprentissage du français aux requérants d'asile : des enjeux en tension pour l'individu et la société. *Babylonia*, 1, pp. 75-78.
- Zeiter, A-C. (2018). Language For Integration, Language As Discipline? A Foucaultian Perspective on L2 Learning in the Context of Asylum. *Diacrítica*, 31(3), pp. 185-209.
- Zetter, R., Griffiths, A., Sigona, N., Flynn, D., Pasha, T., & Beynon, R. (2006). *Immigration, Social Cohesion and Social Capital: What are the Links?* York: Joseph Rowntree Foundation. Repéré à <https://www.jrf.org.uk/report/immigration-social-cohesion-and-social-capital-what-are-links>.

Bases légales

- Constitution fédérale du 18 avril 1999 de la Confédération suisse (Cst ; RS 101).
- Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés (RS 0.142.30).
- Loi du 26 juin 1988 sur l'asile (LAsi; RS 142.31).
- Loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers (LEI; RS 142.20).
- Loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers et l'intégration (LEI ; RS 142.20).
- Ordonnance du 14 novembre 2012 sur l'établissement de documents de voyage pour étrangers (ODV ; RS 143.5).

Ressources en ligne

CSIAS (2017). Conférence Suisse des Institutions d'Action Sociale. *Concepts et normes de calcul de l'aide sociale*. Repéré à https://skos.ch/fileadmin/user_upload/skos_main/public/pdf/richtlinien/Aktuelle_Richtlinien/2017_SKOS-Richtlinien-komplett-f.pdf (consulté le 01.02.2019).

État de Vaud (2017). *Statistiques officielles*. Repéré à <http://www.stat.vd.ch/Default.aspx?DomID=2265> (consulté le 01.02.2019).

Eurostat (2018). *Statistiques sur l'asile*. Repéré à <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/pdfscache/17180.pdf> (consulté le 01.02.2019).

Eurostat (2017). *Asylum Statistics*. Repéré à https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Asylum_statistics#Number_of_asylum_applicants_drop_in_2017 (consulté le 19.09.2018).

EVAM. Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (2017). *Rapport d'activité 2017*. Repéré à https://www.evam.ch/fileadmin/user_upload/Articles/EVAM_rapport_d_activite_2017.pdf (consulté le 28.01.2019).

HCR. Agence des Nations Unies pour les réfugiés (2018). *Global Trends: Forced Displacement in 2017*. Repéré à <https://www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/5b27be547/unhcr-global-trends-2017.html> (consulté le 12.10.2018).

HCR. Agence des Nations Unies pour les réfugiés (2016). *Point de vue du HCR : « Réfugié » ou « migrant » – Quel est le mot juste ?* Repéré à <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html> (consulté le 12.03.2018).

HCR. Agence des Nations Unies pour les réfugiés (2007). Convention et Protocole relatifs au statut des réfugiés [textes de 1951 et 1967]. Genève : United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR). Repéré à <https://www.unhcr.org/fr/about-us/background/4b14f4a62/convention-protocole-relatifs-statut-refugies.html> (consulté le 15.12.2018).

HCR. Agence des Nations Unies pour les réfugiés (s.d.). Compact for Young People in Humanitarian Action. *Recommendations on young people in the Global Compact on Refugees*. Repéré à <https://www.unhcr.org/events/conferences/5ad7202f7/recommendations-young-people-global-compact-refugees.html> (consulté le 12.09.2018).

OFS. Office fédéral de la statistique (2017). *Rapport statistique sur l'intégration de la population issue de la migration*. Repéré à <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.2546311.html> (consulté le 12.03.2018).

OCDE. Organisation de coopération et de développement économiques (2016). *Les clés de l'intégration : Les réfugiés et autres groupes nécessitant une protection*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264258365-fr>. Repéré à https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/les-cles-de-l-integration_9789264258365-fr#page1 (consulté le 12.01.2018)

Sandoz, L. (2016). Quel accès à l'Université pour les personnes en quête de protection ? Repéré à <https://www.osar.ch/assets/fakten-statt-mythen/57-fsm-acces-universitaire-fr.pdf> (consulté le 12.01.2018)

SEM. Secrétariat d'Etat aux migrations (17.05.2018). *Préapprentissage d'intégration pour les réfugiés dès cet été dans 18 cantons.* Repéré à <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2018/2018-05-17.html> (consulté le 13.03.2018).

SEM. Secrétariat d'Etat aux migrations (30.04.2018). *La Confédération et les cantons lancent un agenda commun en matière d'intégration.* Repéré à https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2018/ref_2018-04-30.html (consulté le 13.03.2018).

SEM. Secrétariat d'Etat aux migrations (19.01.2018). *Poursuite des programmes d'intégration cantonaux.* Repéré à <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2018/2018-01-19.html> (consulté le 13.03.2018).

SEM. Secrétariat d'Etat aux migrations (01.01.2018a). *Durée de la procédure. Demandes jusqu'au 31.12.2017.* Repéré à <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/buergerrecht/einbuengerung/verfahren.html#Demandes> (consulté le 13.03.2018).

SEM. Secrétariat d'Etat aux migrations (01.01.2018b). *Taxe spéciale sur les valeurs patrimoniales.* Repéré à <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asy/sozialhilfesubventionen/sonderabgabe.html> (consulté le 13.03.2018).

SEM. Secrétariat d'Etat aux Migrations (28.01.2019). *Statistiques en matière d'asile 2018.* Repéré à <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/publiservice/statistik/asylstatistik/2018/stat-jahr-2018-kommentar-f.pdf> (consulté le 25.04.2019).

SEM. Secrétariat d'Etat aux Migrations (01.03.2019). *Le règlement Dublin.* Repéré à <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asy/dublin.html> (consulté le 25.04.2019).